LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

ST-BONIFACE, MANITOBA

Vol. 55—No 6
JEUDI 11 MAI 1967
PRIX 10c



Les Petits Chanteurs de Granby, après une amicale réception à l'hôtel de ville de St-Boniface, samedi dernier, furent reçus à diner par la ville au Centre St-Louis. Dans la photo ci-dessus on voit ceux qui prirent place à la table d'honneur: de gauche à droite, M. Jean-Louis Boisseau, maitre de cérémonies de la chorale de Granby, Frère Cyrille Viens, directeur musical, M. Adélard Paquin, Mme Boisseau, M. Claude Daigneault, président du conseil d'administration des "Petits Chanteurs" et journaliste de "La Voix de l'Est" de Granby, M. Marius Benoist, S. H. le maire Joseph-P. Guay, Mme Daigneault, M. Hans Herman Roeder, représentant du Conseil des Arts Folkloriques du Manitoba, Mme Helen Litz, directrice du "Mennonite Chilren's Choir" de Winnipeg, et son mari.

(Photo Perrin du Manitoba)

Très riches moments d'enrichissement artistique et fraternel et de détente

L'été dernier les membres du "Mennonite Children's Choir" de Winnipeg passaient quatre jours à Granby, Qué., à titre d'invités des Petits Chanteurs de cette ville des Cantons de l'Est. Les riches moments d'enrichissement artistique, de fraternité et de détente vécus alors par les petits Mennonites du Manitoba et les petits Québécois avaient créé déjà des liens d'amitié tout spéciaux entre les membres des deux chorales, indépendamment des différences de langue et de religion. Et maintenant, du 4 au 7 mai, s'est déroulée la 2e partie de ce programme d'échange favorisé par la Commission du Centenaire, les Conseils des Arts du Québec et du Manitoba, les responsables adultes des deux chorales d'enfants et les parents mennonites et québécois qui tinrent à héberger les jeunes visiteurs.

La chorale des Petits Chanteurs de Granby, qui comprend aussi "des voix d'hommes", arrivait donc à l'aéroport de Winnipeg jeudi dernier à 4 h. 30 p.m. A leur descente d'avion ils furent reçus chaleureusement par leurs petits amis mennonites, par des cris de joie et des acclamations chaleureuses. Dans la foule on remarquait tout particulièrement la présence de S. H. le maire Joseph-P. Guay, de St-Boniface, de M. Hans Herman Roeder, représentant du Conseil des Arts Folkloriques du Manitoba, et d'autres représentants du gouvernement local, de la commission manitobaine du Centenaire, etc.

Il y eut souper fraternel à 6 h. au "Mennonite Brethren Collegiate Institute" à 173, avenue Talbot, Winnipeg. Ce souper si bien apprêté par les mamans mennonites fut bien apprécié des petits voyageurs qui en étaient à leur première expérience de l'avion superrapide. La première partie de la soirée fut ensuite consacrée à divers jeux au gymnase, par la présentation de diapositives illustrant le voyage qu'avaient fait en Angleterre les chanteurs mennonites après leur séjour à Granby l'an dernier et où ils se méritaient la 2e place au concours international des choeurs d'enfants, et enfin par une pratique conjointe du grand concert qui aurait lieu le samedi soir suivant. Peu après, les hôtes venaient chercher leurs invités et les amenaient à la maison. Car tous les membres du choeur de Granby furent hébergés dans des foyers mennonites durant leur séjour à Winnipeg, à l'exception des Frères du Sacré-Coeur qui furent reçus au scolastical oblat de St-Norbert.

Le lendemain matin, dès 9 h., commençait le lourd programme qui allait permettre aux visiteurs d'accumuler une foule de souvenirs variés et d'expériences uniques. D'abord les petits chanteurs durent se rendre à l'école Lord Kitchener, pour y chanter à la demande expresse de la gent écolière. Puis l'autobus les transporta d'endroit en endroit toute la journée: 10 h. 30, réception officielle à l'hôtel de ville de Winnipeg, visite de l'hôtel de ville et de la Place des Arts en construction, diner et courts discours, présentation des clés de Granby par M. Claude Daigneault, président du choeur de Granby, photos souvenirs; ensuite, visite du parlement; 2 h., récital au "Canadian Mennonite Bible College" de Tuxedo; vers 3 h., courte apparition au poste de télévision CJAY; 3 h. 30, arrivée au Parc Assiniboine, visite du jardin zoologique "plus vaste que celui de Granby", moments de détente, souper; 7 h., arrivée à l'école secondaire de St-Norbert où les "petits" peuvent se permettre quelques moments de repos, et même de sommeil avant le concert de 8 h. 30.

M. l'abbé Léo Couture, curé, avait lancé de multiples invitations par lettres et par radio à toute la population des régions avoisinantes. Il fut bien un peu déçu par "le peu de monde" qui répondit à l'invitation, mais ceux qui étaient présents en ce vendredi soir que la plupart réservent pour les achats hebdomadaires au supermarché n'ont certainement pas été déçus. Car le Choeur de Granby leur offrit un récital d'excellence, sous la direction du Frère Cyrille Viens. M. Jean-Louis Boisseau, le maitre de cérémonies affable et gai et plein d'humour, avait d'ailleurs le don de présenter chaque pièce du riche repertoire et d'en faciliter par ses courtes explications une profonde appréciation.

Ce concert de St-Norbert procura de charmants moments: un petit soliste d'à peine dix ans, à la voix si pure, qui est suivi par son papa, soliste lui aussi et membre du choeur depuis quelque vingt-cinq ans; le départ impromptu en plein milieu d'un beau chant de 2 ou 3 gars ou filles épuisés par le dur programme de la journée (car Les Petits Chanteurs, qui incluent plusieurs adultes, possèdent aussi pour la 1ère fois cette année une vingtaine de fillettes!); une bonne vieille chanson de Maurice Chevalier par le Frère Viens qui sait en rendre toute la vigueur et tout le charme particulier; des chansons mimées par un septuor qui s'exprime aussi bien par les nuances des voix que par l'expression des gestes; la grande finale par les 62 membres du choeur tous vêtus à la mode des "anciens Canadiens" à ceinture fléchée, à chemise à carreaux, à jupe d'étoffe du pays; dédicace spéciale de chants au curé de St-Norbert, à M. Roeder, etc.; qualité du jeu du Frère Lucien Lafortune, pianiste caché aux yeux des auditeurs par les chantres mais écouté avec admiration.

Parmi les visites du samedi, mentionnons celles de la cathédrale ukrainienne orthodoxe et de la synagogue Rosh Pina, mais surtout la réception réservée à St-Boniface. D'abord à l'hôtel de ville, où S. H. le maire Joseph-P. Guay, après son mot de bienvenue, offrit à tous et chacun des souvenirs de la ville cathédrale. Puis au Centre St-Louis où eut lieu le diner civique. Le reste de l'après-midi fut libre, et plusieurs des visiteurs québécois en profitèrent pour aller faire des achats dans les grands magasins de l'avenue Portage.

Samedi soir à 8 h. précises eut lieu le grand concert à deux choeurs au "Mennonite Brethren Collegiate Institute", en présence d'une foule enthousiaste, surtout quand Les Petits Chanteurs de Granby entonnèrent une belle chanson en parfait allemand et Les Chanteurs Mennonites répondirent par une chanson du folklore canadien-français. Nous laissons à M. Marius Benoist le soin de commenter ce magnifique concert.

Dès dimanche matin les Petits Chanteurs de Granby quittaient le Manitoba, plein de connaissances nouvelles, d'amitiés solidifiées, de souvenirs précieux. Ils doivent maintenant faire l'inventaire de ces moments uniques dans leur vie. Il sera sûrement intéressant d'en entendre des échos.

☆ ☆ ☆

Concert à deux choeurs

L'un extrêmement sage, sinon sévère. L'autre sage peut-être, certainement pas sévère. L'un plait sans amuser. L'autre amuse beaucoup sans bien sûr déplaire. L'un suave toujours, parfois gracieux. L'autre vibrant, plein d'allant, de brio, ce qui fait davantage ressortir les passages plus calmes ou plus introspectifs.

L'un et l'autre excellents. Mise en oeuvre parfaite. Pas la moindre bavure. Les directeurs savent ce qu'ils veulent et les choeurs le leur accordent sans lésiner.

Tels m'ont semblé être les deux choeurs qui ont donné un concert au Mennonite Collegiate Institute samedi dernier. Les choeurs des Enfants Mennonites de Winnipeg et des Petits Chanteurs de Granby.

Nos visiteurs se présentent fort bien. Sans gaucherie, sans raideur, sans cabotinage. Avec aise, naturel et cordialité. Et cela est vrai de tous: directeur, accompagnateur, solistes et chanteurs petits et grands . . . et même gros.

Très jolies voix, les petits. Magnifiques, les hommes. Le tout en bel équilibre. On aurait aimé entendre quelque chose de vieux polyphonistes. Alors que l'autre choeur nous administrait ça à doses massives, au point de dégoûter pour toujours l'auditoire moyen de bien belles choses, ici, rien. Peut-être a-t-on tenu compte que l'autre choeur s'en tiendrait à ce genre. Mais les Petits Chanteurs seraient de taille à se mesurer avec même les oeuvres difficiles de ce répertoire. Le public lui en saurait-il gré? Voici une organisation qui n'a garde de perdre le public de vue. Et c'est bien. Ce pauvre public, on veut toujours l'instruire sans lui plaire. Ensuite on s'étonne de son absence.

On aurait aimé aussi un peu plus de nos vieilles chansons du terroir. Au moins il y avait, entre autres, cette pauvre vieille Alouette que l'on a déplumée à nouveau,mais de manière fort amusante.

L'auditoire fut chaleureux. C'était justice.

MARIUS BENOIST



En présence de M. Maitland Steinkopf, président de la Corporation Manitobaine du Centenaire, la section paroissiale des Sts-Martyrs-Canadiens a présenté dimanche dernier 7 mai à 8 h. 30 p.m. au gymnase de l'institut collégial Windsor Park la "Broderie de la vie familiale," mime en neuf scènes de Louise Morin, prjet Centenaire diocésain de la Ligue des Femmes Catholiques. Voici les responsables de ce "projet": mise en scène, Victor et Louise Morin; présidente du Comité du Centenaire, Hélène Blais; commentatrice, Louise Trudel; musique, Marie Fournier; équipe de l'organisation, Lorraine Vadeboncoeur, Gilberte Garand, Regina Sala, Gilberte Couture, Odette Guyot, Gilles Guyot, Irène Lane, Marie Joyal, Ida Gerrard, Robert Trudel, Jeanne Dumaine, Bernard Vrignon, Lorraine Perrin, Irène Toupin, Aline Mousseau, Denise Marius et Vivian Desaulniers. Cette pièce mimée, déjà présentée en avant-première à Transcona (30 avril) et en première par les Sts-Martyrs-Canadiens, et qui le sera à Ile-de-Chênes (18 mai) et à la Basilique-Cathédrale (11 juin) et en choisit ses "acteurs" sur place. Ci-dessus l'on voit le groupe de ceux des Sts-Martyrs lors de la scène finale, tous vêtus de costumes d'époque et selon les caractéristiques de leur rôle dans les différentes scènes: préparation au mariage; jeunes mariés; moments de danse carrée; premier enfant; âge préscolaire; âge scolaire; adolescence; âge mûr; vieillesse. La L.F.C. remercie Le Cercle Molière, La Société Historique et La Commission Ccolaire de St-Boniface, Mary Strome Dancing Studio, Mme Denise Miller Piano Studio, Humber Road Beauty Salon et Chez Pelland. Les profits de ce "Projet du Centenaire" seront versés aux Missions du Brésil de l'archidiocèse de St-Boniface. Félicitations à Mme Louse Morin et à tous ses nombreux collaborateurs et collaboratrices de la L.F.C. et des paroisses susmentionnées qui ont imaginé et rendu possible ce "Projet" qui fait revivre de bons moments de la vie familiale et paroissiale d'antan.

Paul VI et l'Expo 67

CITE-DU VATICAN — A la fin du message qu'il a prononcé le 3 mai à l'occasion de la journée des moyens de communication sociale, le pape Paul VI a prononcé les paroles suivantes à l'adresse des Canadiens:

"Nous tenons à vous adresser une invitation toute spéciale, chers fils et filles du Canada, car nous savons que cette journée se situe dans la semaine d'ouverture d'un événement mémorable sur le sol de votre patrie: l'inauguration à Montréal de l'Exposition universelle si opportunément conçue autour du thème général "Terre des hommes" et à laquelle participent plus de 60 nations. Coïncidence vraiment suggestive, car l'une et l'autre manifestations ne concourent-elles pas au même but dernier, qui est de rapprocher les hommes, de les faire travailler ensemble à élever le niveau de la civilisation? L'Exposition de Montréal va offrir à 5 millions de visiteurs une étonnante possibilité de contacts fraternels. Quelle magnifique contribution elle peut apporter à la compréhension entre les peuples, qui est aussi le grand objet que poursuivent ceux qui s'emploient à développer les moyens de communication sociale: la presse, la radio, le cinéma, la télévision. Et quel pas en avant sur la voie du véritable progrès humain si tous nos fils catholiques étaient pleinement conscients du rôle actif qu'ils peuvent jouer pour mettre ces puissants instruments au service de l'idéal chrétien. Chers fils et filles du Canada, nous avons confiance que notre voix trouvera chez vous des coeurs préparés à l'entendre et à la mettre en pratique et de grand coeur nous vous bénissons."

Le F. Fernand Marion est nommé surintendant de la Rivière-Rouge

Le R. F. Fernand Marion, C.S.V., né en 1926 à St-Jean-Baptiste où il fit ses études primaires et secondaires, vient d'être nommé surintendant des écoles de la division Rivière-Rouge. Ce poste de confiance couronne une brillante carrière d'enseignant et de principal.

En septembre 1944, il s'enrôla dans l'Infanterie canadienne et fit son entrainement militaire à Fort Osborne, Fort Garry et Shilo. En 1946-47, il fit une année d'enseignement au Collège St Joseph d'Otterburne et, au mois d'août 1947, il entrait au noviciat des Clercs de St-Viateur à Rigaud, Qué.

Sa première obédience après son noviciat fut l'école normale de Winnipeg; après quoi il fit un stage de quatre années d'enseignement à St-Pierre-Jolys, Man.; de 1953 à 1956, il est professeur d'histoire et d'anglais au Collège St-Joseph d'Otterburne.

On le retrouve de 1956 à 1958 à l'Université d'Ottawa. Il en ressort avec son baccalauréat avec spécialisation en littérature anglaise. Depuis ce jour, le F. Fernand Marion n'a pas cessé d'étudier et de récolter de nombreux parchemins qui prouvent ses capacités. Enumérons-en quelques-uns: baccalauréat et licence en éducation à l'Université du Manitoba (1961), certificat de principal (1960), cours de catéchèse à l'Université de Montréal (1965), stage d'études de la civilisation française en Europe (1966).

Devenu principal du Collège St-Joseph d'Otterburne en 1958, le F. Marion s'est donné à sa tâche jusqu'à maintenant. Ce qui ne l'a pas empêché de faire partie de nombreux comités et même d'y assumer certaines charges. A l'Association d'Education, il était dans le comité d'administration, du fonctionnement scolaire, et de l'éducation. Il était membre de l'exécutif de l'Association des professeurs du Manitoba (M.T.S.), il était membre très actif de l'Association des instituteurs de langue française du Manitoba, de l'Association des professeurs d'anglais du Manitoba, de l'Association des principaux et des vice-principaux du Manitoba; il était dans le comité de planification sur le plan éducatif du diocèse; il a été pendant un an président de l'Association des professeurs des divisions Seine et Rivière-Rouge; il faisait partie de la commission du bilinguisme et du biculturalisme; il a été délégué à Montréal aux sessions des Etats généraux du Canada français, et à Vancouver pour visiter les écoles techniques militaires. De plus, il fait partie du Conseil Provencher chez les Chevaliers de Colomb.



F. Fernand Marion, C.S.V.

Le F. Fernand Marion a toujours encouragé de plusieurs façons les mouvements culturels de jeunesse, qu'il s'agisse d'action catholique, de théâtre, de journaux d'école, de concours oratoires, ou d'autres.

Elevé au poste de surintendant de la division de la Rivière-Rouge le 27 avril, le F. Marion entrera en fonction le 1er juin prochain.

A cause de sa jovialité coutumière, de sa haute compétence, de sa formation antérieure adéquate et de son jugement sûr, la division de la Rivière-Rouge peut compter sur des années de progrès.

Deux représentants

OTTAWA — L'orateur de la Chambre des communes, M. Lucien Lamoureux, a annoncé que MM. Gérard Pelletier, député libéral de Montréal-Hochelaga, et Roger Régimbal, député conservateur d'Argenteuil-Deux-Montagnes, représenteront les Communes les 17 et 18 mai à une réunion tenue au Luxembourg pour discuter de la formation d'une association internationale des parlements de langue française. On s'attend à ce que les délégués de 25 pays francophones assistent à cette réunion.





C'est le samedi 27 mai à 8 h. du soir que les Jeunes Franco-Manitobains présenteront au théâtre Playhouse de Winnipeg leur première soirée de gala "PANORAMA 67". Il s'agit bien en effet d'un panorama des plus grands succès de la chanson française de la saison 66-67. Dans un jeu de lumières multicolores et un décor artistique varié, défileront sur la scène les meilleurs talents des Boites à Chansons du Manitobe français, dont les deux groupes ci-dessus que tant de Manitoba ont entendus et goûtés et applaudis ces derniers temps: "Les 1-2-3 du Collège de St-Boniface" et "Les fantaisistes de l'Institut Collégial St-Joseph". Le triple but de ce spectacle: rendre hommage à tous ces jeunes qui depuis des mois font connaitre et aimer la chanson française dans tous nos milieux, reconnaitre de façon toute spéciale ceux que les auditoires ont tout naturellement proclamé les meilleurs, faire entendre une fois de plus à la population manitobaine les airs et mélodies qui tiennent la place d'honneur au palmarès. Avez-vous déjà acheté votre billet? Si non, adressez-vous dès maintenant au Collège de St-Boniface: adultes, $1.50; étudiants, $1.00.

(Photo Perrin du Manitoba)

La Grande-Bretagne et le Marché commun

LONDRES — Quatre ans et trois mois après l'échec des premières négociations, la Grande-Bretagne a décidé de poser de nouveau sa candidature à la Communauté économique européenne et, en même temps, à la Communauté du charbon et de l'acier et à l'Euratom.

Les conditions que M. Harold Wilson a énoncées, dans la déclaration qu'il a faite aux Communes, ne diffèrent pas sensiblement de celles sur lesquelles avaient buté les pourparlers de 1963, mais la manière dont le gouvernement travailliste envisage la nouvelle discussion avec les "Six" est plus souple que celle des conservateurs. Dans leur ensemble, la Grande-Bretagne accepte le traité de Rome et les accords agricoles annexes. Cela est en soi un grand pas en avant par rapport à l'attitude du gouvernement Macmillan.

"La Grande-Bretagne, a déclaré le chef du gouvernement britannique, est prête à accepter le traité de Rome sous réserve des ajustements nécessaires consécutifs à l'accession d'un nouveau membre et pourvu qu'elle obtienne satisfaction sur les points dans lesquels, à son avis, résident les difficultés."

M. Wilson a formulé l'espoir que les négociations avec le Marché commun se dérouleront rapidement et qu'elles porteront sur le nombre réduit de questions essentielles qui ont été déterminées au cours des récentes discussions entre la Grande-Bretagne et les pays du Marché commun.

Les négociations avec les "Six" seront placées sous la direction personnelle de M. Wilson, apprend-on de source autorisée. La demande britannique sera adressée au président en exercice du conseil des ministres du Marché commun, M. Renaat van Elslande (Belgique). Le gouvernement britannique espère que si la candidature de la Grande-Bretagne est acceptée, les négociations pourront commencer l'automne prochain, le plus tôt possible après les vacances d'été.

Déclaration de M. Wilson

En posant sa candidature, la Grande-Bretagne ne considère pas que l'alternative qui s'offre à elle est d'entrer dans le Marché commun ou de périr, a déclaré M. Wilson en réponse à des interpellations de députés travaillistes et conservateurs. "Il existe des solutions de rechange viables, mais qui seraient moins satisfaisantes pour la Grande-Bretagne, aussi bien que pour l'Europe, sur le plan tant économique que politique", a-t-il ajouté.

"Nous devons être réalistes et reconnaitre que la politique agricole de la Communauté fait partie intégrante de cette association. Nous devons nous en accommoder. Mais le gouvernement estime qu'une telle politique entrainerait de profonds changements dans la structure de l'agriculture britannique. Cela exigera une période transitoire adéquate pour procéder aux ajustements nécessaires", a souligné le premier ministre.

"Dans ses négociations avec les 'Six', a dit encore M. Wilson, la Grande-Bretagne s'efforcera de sauvegarder les intérêts particuliers du Commonwealth, notamment ceux qui se rapportent à la Nouvelle-Zélande et aux pays producteurs de sucre."

Le chef du gouvernement britannique a précisé que le problème de la liberté de mouvement des capitaux devait également faire l'objet d'"arrangements convenables".

"Quelle que soit la valeur des arguments politiques, a dit enfin M. Wilson, l'initiative du gouvernement britannique résulte, au premier chef, de sa conviction que l'Europe est à la veille d'un grand bond en avant dans le domaine de l'unité politique et que nous pouvons, en fait, et que nous devons, y jouer pleinement notre rôle."

(Suite à la deuxième page)

Conférence-consultation de la jeunesse franco-ontarienne

NORTH BAY — Le président général, Me Rodrigue Landriault, et les membres du bureau central de l'Association de la Jeunesse Franco-Ontarienne ont annoncé la tenue de la première Conférence-consultation de la jeunesse franco-ontarienne, à North Bay, Ontario, les 20, 21 et 22 mai.

Cette rencontre des représentants de tous les mouvements de jeunesse de l'Ontario français aura lieu en conjonction avec les Conférences-consultations de la jeunesse canadienne-française hors Québec, dont les deux premières réunions ont eu lieu à Sudbury, Ont., en juin 1966, et à Maillardville, C.-B., en décembre de la même année. Ces deux rencontres nationales ont été organisées conjointement par l'Association canadienne des centres de loisirs (ACCL), section junior, le Centre des jeunes de Sudbury, et la Commission du Centenaire de la Confédération canadienne. C'est à la suite d'une prise de conscience au niveau national que les jeunes Franco-ontariens ont tenu à organiser une conférence semblable au palier provincial.

L'organisation de la Conférence ontarienne est une initiative de l'Association de la Jeunesse Franco-Ontarienne (AJFO). Cette dernière s'engage à voir à la préparation matérielle de cette rencontre. Un comité de quatre personnes a été nommé à cet effet.

La préparation du programme de la Conférence se fera, d'une part, à compter des réponses à un questionnaire adressé à tous les mouvements de jeunes invités; et, d'autre part, à la suite des échanges de vues qui auront lieu le samedi 6 mai, lors des rencontres préliminaires à la Conférence, tenues dans chacune des quatre grandes régions de l'Ontario, soit à Ottawa, pour l'est de l'Ontario; à London, pour le sud; à Sudbury, pour le "petit" nord; et à Cochrane, pour le "grand" nord. A la suite de ces rencontres préliminaires, un comité, formé des quatre membres du comité d'organisation et d'un délégué pour chacune des régions, se réunira afin de préparer le programme définitif de la Conférence.

A North Bay, l'organisation sur place de la Conférence repose dans les mains des groupes de jeunes de l'endroit, sous la direction de Mlle Thérèse Filiatreault.

En lançant l'idée de cette Conférence, l'AJFO a indiqué que son seul intérêt était de voir toute la jeunesse franco-ontarienne se rencontrer pour une première fois. Même si l'organisation matérielle repose dans les mains de l'AJFO, la préparation du programme se fera par consultation.

On se rappelle l'aide apportée au projet par l'Association Canadienne-Française d'Education de l'Ontario qui, lors du banquet de la Solidarité française, le 30 mars dernier, lançait une souscription-éclair afin de recueillir la somme de $4,000 pour défrayer les dépenses des voyages des quelque 200 délégués attendus à la Conférence. Démontrant leur générosité habituelle, les convives du banquet ont souscrit $4,900.

Il va sans dire que cette Conférence s'inscrit dans la détermination des Franco-ontariens de se tailler une place dans l'Ontario. Les mouvements de jeunes ont répondu avec empressement à l'invitation.

TRAIN DU CENTENAIRE

L'ouverture officielle du Train du Centenaire à St-Boniface aura lieu le jeudi 11 mai 1967 à 8 h. 45 du matin à l'angle sud-ouest de la rue Plinguet et du chemin Dawson.

Historique du Train de la Confédération

Le Train de la Confédération, qui sera à St-Boniface cette semaine, est l'un des principaux projets de la Commission du Centenaire, et il constitue une innovation dans les techniques d'exposition. C'est la première du genre à bien des égards.

Certes, il ne s'agit pas du premier train-exposition au monde. Il y en a déjà eu d'autres, surtout aux Etats-Unis, mais ces trains étaient plutôt des musées ambulants. Le Train de la Confédération n'est ni une conférence illustrée ni un musée sur l'histoire du Canada.

Il est plutôt une rétrospective historique des principaux événements qui ont façonné notre histoire. Il exploite les grands thèmes des explorations, des fondations, des luttes qui ont abouti à la Confédération, et il souligne le rôle des bâtisseurs du Canada. C'est une présentation souvent théâtrale de l'histoire du Canada, de la période glaciaire à l'époque des réactés.

Le décor varie selon les épisodes relatés et illustrés: l'ambiance est d'un réalisme tel que le visiteur, ou plutôt le spectateur, a vraiment l'impression de participer aux diverses étapes de notre histoire. En quittant le train, il aura plus conscience que jamais de la grandeur de notre passé et de notre avenir. La visite du Train de la Confédération sera beaucoup plus enrichissante que celle d'une exposition ordinaire.

Les concepteurs du Train ont réalisé la plupart de leurs objectifs et observé les normes qu'ils s'étaient imposées. Ils devaient éviter de donner au Train l'aspect d'un musée, le caractère d'un manuel d'histoire et même de respecter l'ordre chronologique rigide.

Ils ont conçu le Train de la Confédération comme une pièce de théâtre en six actes et un grand nombre de tableaux de manière à offrir un spectacle dynamique d'une heure. Ils ont rassemblé des objets authentiques, reproduit des documents originaux et surtout, reconstitué les événements historiques d'une façon vivante, originale et ingénieuse. Ils ont eu recours à tous les secrets de la technique moderne pour recréer une atmosphère d'époque. Les effets sonores sont d'un réalisme saisissant.

Ils se sont inspirés des techniques du décor théâtral et d'exposition.

La conception, la recherche et la réalisation se sont faites simultanément plutôt que par étapes successives.

Le Train de la Confédération est l'oeuvre d'artistes, de recherchistes et d'écrivains canadiens reconnus pour leur originalité et leur imagination créatrice. Ce sont des écrivains réputés comme Blair Fraser, journaliste, et Laurier LaPierre, professeur d'histoire à l'Université McGill, qui ont choisi les thèmes, en collaboration avec l'équipe d'artistes et de recherchistes. Cinq élèves du professeur LaPierre ont entrepris des recherches historiques durant l'été de 1964.

Il a fallu au moins trois ans et demi pour concevoir et réaliser ce train original. Le premier wagon a été livré en avril 1966 pour être converti en un chapitre d'histoire.

Responsables

Les principaux responsables sont:

La Commission du Centenaire a lancé l'idée d'un train spécial, et en a confié la réalisation à sa Division du Train et des Caravanes de la Confédération.

La Commission des Expositions du Gouvernement Fédéral, qui relève du Ministère de l'Industrie et du Commerce, a été chargée de superviser la réalisation. Yvan Hébert, qui a de l'expérience dans le domaine du spectacle, le cinéma en particulier, fut chef réalisateur et coordonnateur.

La conception est l'oeuvre conjointe de Tom Spalding, de Toronto, directeur de la conception, et de Ron Murray, de Design Craft Ltd., entreprise torontoise à qui on a accordé le contrat principal de présentation de cette fresque historique.

Le Ministère de la Défence (section de la Production) a fourni le matériel ferroviaire.

Les travaux de recherche approfondie, la collection des objets authentiques et des documents et gravures historiques ont exigé un si grand nombre de spécialistes qu'il est impossible de dire exactement combien ont contribué à rendre ce projet possible. Plus de 500 personnes de toutes les régions du pays y ont travaillé directement, tandis que quelque 1,500 autres ont fourni une assistance indirecte. Les institutions qui ont collaboré avec la Commission sont: le Musée Militaire, des fondations, des entreprises et des particuliers de toutes les provinces.

L'extérieur du Train de la Confédération a été décoré avec art par Peter Vincent, de la Commission des Expositions du Gouvernement fédéral. Les neuf wagons qui transportent le matériel sont en deux tons de mauve où se détache en blanc l'inscription "Confédération 1867-1967". On a choisi le mauve parce qu'il n'a aucune incidence politique et qu'il offre un contraste agréable avec les paysages.

Décoration extérieure

L'extérieur des six wagons-exposition est décoré de triangles répartis au-dessus et au-dessous d'une ligne centrale qui représente le sol ou la plaine. La partie supérieure représente les montagnes et la partie inférieure, les gisements miniers. M. Vincent a traité les triangles avec beaucoup d'ingéniosité et un sens artistique aigu. Il a tiré parti de toute la palette des couleurs et de toute la gamme des contrastes.

Les illustrations qui accompagnent les triangles évoquent les débuts de la colonie: ce sont des scènes agrestes et bucoliques. L'extérieur du wagon suivant représente les événements qui ont rapproché les divers éléments du pays: le rail, l'habitation, les transports, les mines... nos richesses naturelles. Des lignes noires et ondulées font leur apparition, évoquant les gisements de minerais et les différentes couches du sol symbolisées par des couleurs appropriées.

Des gravures font également partie de la décoration extérieure. Invisibles à distance, elles feront patienter ceux qui attendent de monter dans le Train. C'est ensuite la forêt aux aspects changeant avec les saisons: les arbres dénudés et la neige bleutée de l'hiver; le feuillage vert du printemps et de l'été; les paysages multicolores de l'automne et la chute des feuilles.

Sur le wagon suivant, on verra des montagnes, des gisements miniers, des photos de roc, illustrant la richesse du sous-sol. On pourra également admirer des reproductions de dessins d'Indiens et d'Esquimaux. On passe ensuite aux richesses du sol et à l'activité économique du Canada moderne: une illustration symbolique de l'industrie, des mines, de l'exploitation forestière, de l'industrie chimique, de la bourse, des champs de blé et des sources d'énergie hydro-électrique.

Le dernier wagon représente le monde et le Canada contemporains. Une carte ancienne jette une note à la fois paradoxale et originale dans le tableau. Sur un fond où les tons mauves du début réapparaissent, se dégagent l'emblème des Nations Unies et le drapeau canadien.

Ingéniosité technique

Certaines caractéristiques du train sont d'une grande ingéniosité technique; d'autres causent du tintouin au personnel. Dans le sixième wagon, par exemple, la commande centralisée constitue un véritable dédale inextricable d'appareils électroniques. Un commutateur effectuera à lui seul plus de 15 millions d'opérations pendant l'année que le train circulera. Le réseau de transistors adopté n'était sur le marché que depuis deux mois environ. Ce fut un véritable exploit que de mettre au point et d'adapter un réseau aussi complexe auquel on puisse se fier pendant une journée d'un an, la plupart du temps loin des grands centres et des experts.

La réalisation de ce train extraordinaire a exigé la participation d'un grand nombre d'artistes et d'artisans de toutes les disciplines. La salle des Indiens en est un exemple. Les rameaux de cèdre sont en cuivre! On a eu recours au procédé photographique de l'imprimerie qui consiste à décaper le cuivre à l'acide et l'eau forte. On a obtenu des résultats étonnants.

Dans le cinquième wagon, on a dû résoudre le problème du blé. Les visiteurs ont la permission de se plonger la main dans un récipient de blé et d'en palper les grains. Résultat éventuel: ils en répandront sur le sol du wagon, en emporteront comme souvenir et le récipient sera bientôt vide. Pour parer à cet inconvénient, le Ministère de l'Agriculture remplira le récipient en cours de route.

Même la sirène du train est une innovation. Robert E. Swanson, de Vancouver, a inventé un instrument à cinq pavillons qui remplace le son ordinaire des sirènes de train par les quatre premières notes d'O Canada. Son invention lui a coûté trois mois de travail de conception et de réalisation.

Après avoir été lancé à Ottawa, le 1er janvier, le train a filé vers Victoria, en Colombie-Britannique, d'où il entreprit sa tournée du Canada qui durera jusqu'en décembre prochain. Il se compose de 15 unités: deux locomotives diesel, un fourgon générateur de courant, un fourgon à bagages, trois wagons-lits, un wagon-restaurant à la disposition du personnel et six wagons-exposition. 20 personnes sont affectées aux wagons-exposition. Le train proprement dit a une équipe réglementaire et transporte sept membres de la Gendarmerie Royale du Canada.

Le train terminera sa tournée à Montréal, le 5 décembre, après avoir passé deux mois en Colombie-Britannique, un mois en Alberta, en Saskatchewan et au Manitoba, trois mois en Ontario, deux mois au Québec et un mois dans les Maritimes. Il parcourra 16,000 milles en 331 jours. Il fera 83 arrêts représentant 316 jours. Son itinéraire a été préparé de manière qu'il soit à Ottawa le 1er juillet.

Art esquimau

LEVIS — Un centre d'art esquimau, premier du genre au pays, a été inauguré à Lévis en collaboration avec les coopératives esquimaudes du Nouveau-Québec et le mouvement Desjardins.

Depuis 1962, les Caisses populaires Desjardins ont établi à Povengnituk, au Nouveau-Québec, une coopérative de production et une coopérative de consommation. Par la suite, d'autres mouvements ont été amorcés en ce sens.

Ce centre d'art expose les oeuvres d'art des coopératives esquimaudes du Nouveau-Québec.



Le 13 mai 1917, la sainte Vierge apparut à Lucia dos Santos et à ses cousins Francisco et Jacinta Marto (photo ci-dessus prise peu après cet événement), dans un champ appelé Cova da Iria, tout près de Fatima au Portugal. Au cours de cette apparition et de celles qui suivirent jusqu'au 13 octobre, la Vierge recommanda la récitation du rosaire, la pénitence pour la conversion des pécheurs, la consécration du monde à son Coeur immaculé, une communion de réparation le premier samedi de chaque mois.

En octobre 1930, les apparitions furent officiellement acceptées et la dévotion à Notre-Dame de Fatima fut autorisée. En octobre 1942, Pie XII consacra l'univers au Coeur Immaculé de Marie. En 1952, il adressa sa première lettre apostolique aux peuples de Russie qu'il consacra de manière toute spéciale au Coeur Immaculé.

C'est en ce 50e anniversaire de la première apparition de la Vierge à Fatima et 25e anniversaire de la consécration de l'univers à son Coeur immaculé que S. S. Paul VI se rendra, samedi prochain, 13 mai, à la basilique de Notre-Dame de Fatima pour y prier la Reine de la Paix. Ce sera son 4e pèlerinage de paix, après ceux qu'il fit à Jérusalem, en Inde, aux Nations unies.

Paul VI dénonce vigoureusement les liturgistes extrémistes

CITE DU VATICAN — S'en prenant sévèrement aux extrémistes de la gauche et de la droite dans l'Eglise, le pape Paul VI a manifesté son déplaisir le 19 avril à une réunion de la Commission chargée par Vatican II de l'étude des changements liturgiques dans l'Eglise. C'est une des dénonciations les plus dures que le Souverain Pontife ait faites contre les tendances qui d'une part vont trop loin dans le sens de la modernisation, et, d'autre part, s'opposent d'une façon trop irréductible aux efforts du concile en vue de moderniser l'Eglise.

Un exemple de cette dernière attitude avait été fourni la semaine précédente par un auteur catholique, Tito Casini, qui, dans un pamphlet intitulé "La tunique déchirée", s'en est pris au cardinal Giacomo Lercaro, archevêque progressiste de Bologne et président de la Commission, qu'il a accusé d'être la plus grande menace contre l'Eglise catholique depuis Luther. "Je considère votre Eminence — et en dépit de ses intentions — la plus redoutable menace qui pèse sur l'Eglise depuis l'époque où l'homme de Wittenberg (Luther) mit fin à l'intégrité et l'unité de l'Eglise".

Ce pamphlet était précédé d'une préface enthousiaste du cardinal Antonio Bacci, le plus impétueux avocat pour la défense et le maintien du latin dans la liturgie.

Le pape a dénoncé fortement ce pamphlet et a exprimé ses regrets au cardinal Lercaro, lui accordant par ailleurs son plein support.

S'élevant, d'autre part, contre les progressistes qui vont jusqu'à considérer normale l'intégration de la musique "beat" dans la liturgie, le pape a dit: "La diffusion de la tendance à "désacraliser", comme on ose le dire, la liturgie et avec elle fatalement le christianisme est pour nous une cause de grave affliction.

"Cette nouvelle mentalité, dont il ne serait pas difficile d'établir les sources et sur laquelle tente de se fonder cette démolition du culte catholique authentique, implique de tels bouleversements doctrinaux, disciplinaires et pastoraux, que nous n'hésitons pas à la considérer aberrante. Nous disons cela avec peine, non seulement pour l'esprit anticanonique et radical qu'elle professe gratuitement, mais bien davantage pour la désintégration qu'elle apporte fatalement avec soi.

"Nous n'ignorons pas que tout mouvement idéologique peut contenir de bons fragments de vérité et que les promoteurs de nouveautés peuvent être des personnes bonnes et cultivées, et nous sommes toujours prêts à considérer aussi les aspects positifs de tout phénomène ecclésiastique, mais nous ne devons pas dissimuler, à vous surtout, la menace de ruines spirituelles que semble représenter ce à quoi nous venons de faire allusion."

Malgré l'estime dans laquelle il tient le latin, le pape déclare: "Cette question est certainement digne de toute attention, mais elle ne peut être résolue dans un sens opposé au grand principe réaffirmé par le concile pour ce qui a trait à l'intelligibilité au niveau du peuple et de la prière liturgique, ainsi qu'au principe, revendiqué aujourd'hui par la culture de la collectivité, de pouvoir exprimer les sentiments les plus sincères dans un langage vivant".

Commissaires d'écoles paroissiales

Fermes résolutions du congrès du 6 mai

TRANSCONA — A son assemblée du 6 mai, l'Association des Commissaires d'écoles paroissiales a réitéré sa demande pour la nomination d'un surintendant pour toutes les écoles paroissiales du Manitoba.

Une deuxième résolution demandait qu'on renouvelle les efforts afin d'obtenir les bourses d'études offertes par le gouvernement provincial pour les élèves des écoles paroissiales, un inspecteur payé par le gouvernement pour les écoles paroissiales et une aide financière pour défrayer en partie le coût de l'éducation des écoles paroissiales et privées.

Dans son rapport présidentiel, M. J. C. Stangl fit remarquer que le gouvernement provincial n'avait donné aucune indication qu'il accepterait toutes ou l'une de ces requêtes.

Dans un rapport sur le programme de recyclage, la Rév. Sr St-Martin, S.S.J., de l'école St-Alphonse, a révélé que le District scolaire no 1 (Winnipeg) semblait offrir ces avantages aux écoles paroissiales à contre-coeur, sauf pour deux conférences qui furent données, l'une le 20 février aux enseignants des grades 1 et 2 par Mlle Alice Paterson et aux enseignants des grades 3 et 4 par Mme Umbrim.

Mlle Paterson est surintendante des écoles élémentaires de Winnipeg, et Mme Umgrim fait partie de la faculté d'Education de l'Université du Manitoba.

Une demande d'argent pour payer le salaire d'un surintendant pour les écoles paroissiales catholiques de la province avait été faite aux Chevaliers de Colomb du Manitoba l'année dernière et avait été acceptée, mais on annula ensuite cette décision. Une nouvelle demande sera faite cette année, car il est peu probable que le gouvernement nomme un inspecteur officiel.

L'Association a décidé de nommer un comité qui reviserait la constitution de l'Association et qui enquêterait sur la possibilité de grouper le laïcat et le clergé de toutes les communions chrétiennes afin d'influencer le gouvernement du Manitoba afin que celui-ci maintienne, dans toutes les écoles publiques, les principes religieux et moraux judéo-chrétiens.

L'exécutif élu pour l'année 1967 se compose ainsi: M. Stangl, président pour un deuxième mandat; le Dr C. A. Milanese, M. Frank Cvitkovitch et Me F. C. Muldoon, 1er, 2e et 3e vice-présidents respectivement; Mme William Schick, secrétaire, et M. Paul Dumaine, trésorier. L'aumônier est M. l'abbé M. Deniset-Bernier.

L'orateur invité au banquet, M. Walter Podiluk, de Saskatoon, fit une revue des attitudes manifestées par les Catholiques et les non-catholiques en ce qui concerne les écoles dirigées par les églises. Il affirma qu'il y a un changement extraordinaire dans la compréhension du rôle que l'Eglise doit jouer dans la société et que tous les Chrétiens ont conscience que l'éducation religieuse est le principal rempart contre les forces qui détruiraient la culture et l'idéal chrétien.

Cependant, dit-il, les standards plus élevés requis par notre société si techniquement avancée rendent le maintien d'écoles privées de plus en plus difficile, et de nombreux parents catholiques ne sont plus convaincus qu'ils doivent envoyer leurs enfants aux écoles catholiques ou séparées, par devoir et en conscience.

De plus, les principes abstraits selon lesquels, jusqu'à présent, on prônait l'éducation sous la direction de l'Eglise, par exemple les droits des parents et le droit naturel de choisir une éducation de leur choix, sont très obscurs pour un trop grand nombre de personnes.

M. Podiluk rappela la tradition européenne qui veut que l'Eglise soit responsable de l'éducation religieuse, comblant le vide laissé par l'Etat. Ce fait, et la crainte par la majorité de l'indoctrination religieuse ont conduit à la création des systèmes canadien et américain d'écoles paroissiales. La tradition nord-américaine plus récente accepte que l'Etat fixe le programme des études et fournisse les fonds nécessaires pour l'éducation publique. De nombreux catholiques ne veulent pas de ségrégation par l'éducation.

"Cela ne veut pas dire," dit M. Podiluk, "un besoin moins grand d'une éducation chrétienne. Les Chrétiens doivent témoigner, dans un monde qui n'accepte pas facilement le rôle de l'Eglise en politique, dans le monde des affaires ni dans la législation de la morale.

"Les directives données par Vatican II exigent que les Chrétiens soient comme un levain dans la communauté".

M. Podiluk invita ses auditeurs à ré-examiner les buts de l'éducation religieuse au sein d'une société pluraliste, puisque les Chrétiens doivent tenir un rôle plus actif dans la société moderne. Les Eglises doivent reconnaître certaines lacunes dans le programme d'enseignement religieux et doivent chercher à les combler, afin de devenir des forces dynamiques dans le monde.

Les écoles catholiques tout spécialement doivent ajouter une dimension chrétienne à l'éducation et elles doivent la communiquer à toute la société.

"Les écoles catholiques ne doivent pas disparaître", conclut l'orateur, "en dépit des difficultés financières. A mesure que les Catholiques acquerront une plus grande maturité, ils deviendront plus profondément convaincus du besoin d'une éducation chrétienne. L'éducation séculière donnée dans les écoles publiques en général, est déplorée non seulement par les catholiques, mais aussi par les anglicans et les protestants. Donc tous les efforts possibles en vue d'obtenir légitimement de l'Etat l'assistance financière nécessaire pour atteindre les plus hauts standards d'éducation, dans les écoles paroissiales et privées, devraient être faits."

La Liberté et le Patriote

Membre de l'A.B.C. et de la C.W.N.A.



Journal hebdomadaire imprimé le mercredi, à Winnipeg, Manitoba, au numéro 619 de l'avenue McDermot, par la Canadian Publishers Limited.

Tirage ABC Certifié

Administration et publicité: Brunelle Léveillé
Rédaction: Roméo Bédard, O.M.I.

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à **La Rédaction**, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: 775-8443)

Toute correspondance relative aux abonnements et à la publicité doit être adressée à **L'Administration**, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: 774-3415)

Canada: $4.00 par année
Autres pays: $5.00 par année

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa, et pour affranchissement payé en numéraire.

De Gaulle recevra Johnson le 18 mai

QUEBEC — Le premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson, se rendra à Paris le 18 mai prochain où il sera reçu par le président de la République française, le général C. de Gaulle.

L'annonce du voyage de M. Johnson a été communiquée quelques instants après que celui-ci eut été assermenté comme ministre des Affaires intergouvernementales.

Selon le communiqué, M. D. Johnson demeurera à Paris du 18 au 22 mai et sera l'hôte, durant son séjour, du président de la République française à une réception.

On sait que M. Johnson se rendra à Paris, accompagné du ministre des Finances du Québec, M. Paul Dozois. La présence de M. Dozois laisse croire que M. Johnson profitera de son séjour pour rencontrer des investisseurs français.

Le chef du gouvernement provincial profitera également de son voyage pour discuter des récents accords intervenus devant la Commission permanente de coopération franco-québécoise qui a terminé le 21 avril ses travaux à Paris. Ces accords, comme on le sait, visent à intensifier les échanges entre la France et le Québec dans le domaine de l'éducation et de la culture.

Pas de complexe d'infériorité

MONTREAL — Rayonnant, épanoui, le premier ministre Lester B. Pearson s'est promené vendredi passé sur le terrain de l'Expo 67 inondé de soleil, pour ensuite rayer de son esprit tous les doutes qu'il a avoué avoir ressentis quand on lui parlait de ce projet, il y a quatre ans.

"Comme j'avais tort", a confessé M. Pearson aux journalistes en rappelant ses appréhensions passées quand on lui parlait d'une Exposition universelle qui aurait lieu sur les îles du Saint-Laurent.

Après avoir fait, dans l'après-midi, la tournée de l'Expo qui fourmillait déjà d'une foule de visiteurs ébahis, le premier ministre a rendu hommage au maire Jean Drapeau de Montréal, parlant de lui comme de l'homme à qui revenait avant tout autre le mérite de cette exposition futuriste.

Selon M. Pearson, l'Expo que le maire Drapeau a tant fait pour réaliser, montre aux Canadiens que le complexe d'infériorité qu'ils pouvaient avoir n'était pas fondé, parce "que nous n'avons rien qui nous permette de nous sentir inférieurs".

La France à l'Expo

Le pavillon de la France à l'Expo, qui souligne non seulement les réalisations culturelles et artistiques françaises, mais aussi celles de la science et de la technique, servira de cadre aux "Semaines techniques françaises", série de quelque 80 conférences données sur des sujets les plus variés (depuis l'énergie nucléaire jusqu'aux questions de l'alimentation des centres urbains en passant par l'électronique et les problèmes de transport aéronautique, automobile, ferroviaire et naval) qui seront données par d'éminents savants et chefs d'entreprise de France, au cours des mois de mai, juin, juillet.

La Grande-Bretagne et le Marché commun

(Suite de la première page)

Et Paris?

Sauf à Paris, où la réaction a été prudente et réservée, l'annonce officielle de la candidature britannique au Marché commun a reçu un accueil favorable dans les capitales des "Six".

L'attitude française est exempte d'hostilité de principe, mais on attend de la Grande-Bretagne qu'elle fasse preuve de "fair play" et que la sauvegarde de ses intérêts propres ou de ceux du Commonwealth ne remette pas en cause l'acquis du Marché commun.

D'autre part, et c'est là l'essentiel de la position française (qui a été maintes fois définie), la période de transition doit se comprendre dans le sens d'une adaptation du nouveau membre aux règles de la Communauté, et non pas dans le sens d'une remise sur le chantier du traité de Rome pour convenir à l'Angleterre.

Et le Canada?

Le Canada n'a plus l'espoir de conserver de façon permanente les avantages spéciaux dont il bénéficie dans son commerce avec la Grande-Bretagne, si cette dernière est acceptée dans la Communauté Economique Européenne, a déclaré un porte-parole du ministère canadien du Commerce à la suite de l'annonce de la candidature britannique à la CEE.

Il existe cependant un espoir que la Grande-Bretagne pourra négocier une période de transition de plusieurs années pour le Canada afin de permettre un ajustement aux tarifs du marché. Mais, les négociations tarifaires qui se déroulent présentement à Genève constituent un moyen fort compliqué, ce qui permet aussi d'exprimer un doute.

On sait qu'environ 95 pour cent des exportations canadiennes en Grande-Bretagne entrent sans payer de droits de douane. De ce total, 45 pour cent ont un avantage additionnel, celui des préférences impériales dans le cadre des pays du Commonwealth.

Dans le cas des préférences impériales, la Grande-Bretagne applique les droits de douane aux mêmes produits s'il proviennent de pays qui ne sont pas membres du Commonwealth.

La préférence s'applique en général aux produits manufacturés, qui représentent plus de 10 pour cent des ventes à la Grande-Bretagne.

Le Canada est grandement inquiet en ce qui concerne ses ventes d'aluminium, de papier-journal et de pâtes à papier, et on se pose des questions en ce qui concerne l'ensemble des produits agricoles.

L'entrée au Marché commun est susceptible d'encourager la propre production agricole de la Grande-Bretagne, et d'autre part, il se produira des changements dans les tarifs et les quotas qui affecteront les ventes canadiennes.

Centaines de millions

Les ventes canadiennes à la Grande-Bretagne, au cours de l'année dernière, représentaient un total de $1,123,000,000 dont $287,000,000 en produits agricoles. Le Canada a également vendu, l'an dernier, pour $13,000,000 de fromages cheddar, un autre produit qui serait affecté.

Le ministère du Commerce répartit de la façon suivante les changements dans les ventes canadiennes à la Grande-Bretagne:

— 25 pour cent des produits qui entrent sans paiement de droits de douane et sans bénéficier des préférences ne seront pas affectés;

— 15 pour cent des produits perdront la préférence, mais continueront d'entrer sans paiement de droits;

— 29 pour cent des produits présentement exempts de droits seront alors imposés;

— 27 pour cent perdront l'exemption du paiement de droits et la préférence;

— 4 pour cent qui sont déjà soumis aux droits de douane seront assujettis à des taux soit plus élevés, soit moindres selon les cas.

☆ ☆ ☆

Des problèmes d'argent

BRUXELLES — Les "problèmes d'argent", surtout monétaires et financiers, formeront l'essentiel du dossier technique de la prochaine négociation Angleterre-Marché commun, estiment les observateurs, tandis que sur le plan politique l'élargissement de la communauté à 10 ou même 13 membres, si la négociation réussit, pèsera lourdement sur l'Etat d'esprit des représentants de la CEE.

Les "problèmes d'argent" sont connus: la livre en tant que monnaie de réserve, les balances sterling, l'équilibre de la balance britannique des paiements, les mouvements de capitaux, toutes ces questions ont déjà été évoquées au cours des visites des dirigeants britanniques dans les capitales des "Six".

A la différence de 1961-62, le Marché commun dispose aujourd'hui d'une politique agricole commune qui fonctionne. Il a mis à l'épreuve avec succès, tout au long de la négociation Kennedy, sa cohésion de premier bloc commerçant du monde. L'enchevêtrement des intérêts des six partenaires actuels du Marché commun, la solidarité réelle dont ils font preuve vis-à-vis du monde extérieur, ne permettront pas la réouverture d'une négociation analogue à celle de 1961. Toutefois, par le biais financier pour les Britanniques, par le biais monétaire pour les "Six", l'ensemble des rapports que la communauté d'une part, la Grande-Bretagne de l'autre, entretiennent avec le monde pourra être évoqué.

Le dollar ou l'Europe?

Un autre facteur frappe les observateurs: les négociations, surtout monétaires et financières, entre le Marché commun et le Royaume-Uni, pourraient s'ouvrir d'ici au mois de novembre prochain. Elles se dérouleront alors que l'on assiste, jour après jour, à une dégradation du système monétaire international et à l'aggravation de la crise latente du dollar due à l'accroissement considérable du déficit américain.

Si cette crise latente devenait ouverte, elle pourrait acculer la Grande-Bretagne au choix qu'elle se refuse à faire jusqu'à présent, — le dollar ou l'Europe — estiment les observateurs.

Mais un autre problème sera continuellement présent à l'esprit des négociateurs, cette fois-ci politique: l'élargissement de la communauté à dix membres au moins, si l'Angleterre y entre. Cette mutation a de quoi faire hésiter.

Actuellement la communauté des six a deux "associés" européens — la Grèce et la Turquie —, 19 associés africains — les "dix-huit" Etats de la convention de Yaoundé et le Nigeria — et elle entretient des liens spéciaux d'ordre commercial seulement, avec Israël, l'Iran et le Liban.

Elargissement des cadres

Dans le sillage de l'Angleterre, deux des partenaires de la Grande-Bretagne au sein de l'AELE, estime-t-on à Bruxelles, demanderont leur adhésion à la CEE — le Danemark et la Norvège — ainsi qu'un troisième pays qui ne fait pas partie de la zone de libre échange (Irlande). Les "Six" deviendraient alors les "Dix".

Cet élargissement pourrait rapidement provoquer la transformation de l'accord d'association avec la Grèce et la Turquie en adhésion pure et simple. Un treizième pays, l'Espagne, frapperait lui aussi à la porte de Bruxelles, alors que jusqu'à présent on n'envisage entre elle et la CEE qu'un accord préférentiel étendu.

Autre problème, la Yougoslavie, qui depuis quelques mois demande aux "Six" la conclusion d'un accord commercial avec la CEE. Puis, se profile également une nouvelle négociation avec les trois "neutres" européens: la Suède, la Suisse et l'Autriche. On ne sait encore quelle forme d'accord pourrait sortir d'une négociation avec des pays qui, bien que neutres, sont parmi les meilleurs clients et les meilleurs fournisseurs du bloc de Bruxelles. Enfin, aux associés africains se joindraient trois pays de "mouvance" britannique — Tanzanie, Kenya, Ouganda — tandis que les négociations actuelles avec Israël et les trois pays du Maghreb prendraient un cours nouveau.

Cette simple énumération montre mieux que toute argumentation politique qu'avec l'entrée de l'Angleterre, le Marché commun ne sera plus jamais ce qu'il est aujourd'hui.

Pavillon des Nations unies, rendez-vous de 122 pays

Un très beau bâtiment circulaire, de verre et d'acier, abrite l'Organisation des Nations unies à l'Expo. Situé dans l'île Notre-Dame, entre le pavillon des Indiens du Canada et le pavillon chrétien, il s'élève sur un promontoire de béton, au milieu d'une forêt de mâts où claquent les drapeaux des 122 pays membres.

Le pavillon des Nations unies a été inauguré peu après l'ouverture de l'Expo au public, en présence du commissaire-général, M. Pierre Dupuy. Le commissaire général du pavillon des Nations unies, M. Peter Casson, a décrit la participation de l'organisme international au cours d'une brève allocution.

Le pavillon offre beaucoup d'attraits. Ce qui frappe au premier abord, c'est, bien entendu, la plantation de mâts que terminent aux extrémités les drapeaux multicolores des pays membres. 122 drapeaux qui claquent au vent, cela fait une présentation audible et visuelle qui ne laisse pas indifférent.

Le bâtiment est occupé au sous-sol par un cinéma de 330 places où sont présentés d'excellents films des Nations unies en plus de deux films vedettes: "Le Japon, mon Jardin" et "Vivre".

Le Restaurant des Nations, géré par la Société Al-Farook, de Karachi, offre des spécialités pakistanaises et orientales ainsi que des plats européens de grande classe.

Architecte

Le pavillon a été imaginé par un architecte de renom, M. Eliot Noyes. La présence des Nations unies à l'Expo n'aurait pas été possible sans l'appui généreux de quinze sociétés canadiennes et américaines dont les noms sont inscrits sur une plaque à l'entrée du pavillon.

Les arts sont représentés par le majestueux "Arbre de Vie" sculpté par M. Rifesser et son disciple, M. Piccolruaz, où les cinq continents du monde sont symbolisés par cinq visages de l'homme. Le Salon d'Honneur renferme une collection unique de dessins originaux d'un des meilleurs artistes britanniques actuels, Madame Laura Knight, âgée maintenant de 90 ans.

Au nombre des invités, on remarquait la présence d'un artiste montréalais, M. Ernest Cormier, ingénieur sculpteur et peintre qui est l'auteur des sept portes offertes en 1951 par le gouvernement canadien et qui conduisent au hall d'entrée des Nations unies à New York. Ces portes sont ornées de quatre bas-reliefs symbolisant respectivement la paix, la justice, la vérité et la fraternité.

Timbres

En vertu d'une entente intervenue entre les Nations unies et le Canada, le gouvernement canadien autorise l'ONU à vendre des timbres de l'organisme international dans un bureau établi à cette fin sur l'emplacement de l'Expo. Des timbres des Nations unies — à valeurs canadiennes — y seront vendus. Les timbres de 4 cents porteront le symbole de la paix qui apparaît en bas-relief sur les portes offertes par le Canada à l'ONU en 1951. Les timbres de 5 cents porteront le symbole de la justice; ceux de 10 cents montreront le symbole de la fraternité; ceux de 15 cents feront voir le symbole de la vérité; ceux de 8 cents porteront la facade du pavillon de l'ONU à l'Expo.

Filles d'Isabelle de St-Boniface

Réunion

Le mardi 2 mai avait lieu notre réunion régulière d'affaires. Une grande partie des lettres reçues faisait appel à notre générosité; un don pour une bonne cause. Pour qu'il y ait générosité, il faut des fonds; c'est pourquoi il faut se remettre à la tâche. Un thé-bazar fut proposé pour l'automne. Il n'est pas trop tôt pour commencer à le préparer. Alors pendant la belle saison des vacances, mettez votre imagination à l'ouvrage, chères soeurs, afin de trouver autant d'objets possible pour rendre ce projet attrayant et en faire un succès.

On nous rappelle aussi que le bouquet spirituel que nous devons offrir à Notre St-Père le Pape doit partir bientôt. Chacune devra remettre les prières de son choix à la prochaine réunion, le 16 mai. Si vous êtes empêchées de vous y rendre, veillez les faire parvenir par la poste. Il y a aussi notre journée de prières à saint Joseph le jour qu'il nous convient. A la prochaine rencontre sociale, nous continuesons le couvre-lit commencé. Il serait prudent afin de ne pas s'embêter, d'apporter un ouvrage de fantaisie ou autre au cas où il y aurait des moments qui ne seraient pas occupés.

La chroniqueuse

Un Californien découvre comment renouveler les dentiers

BAKERSFIELD, Calif. — Une récente découverte appelée "Acryline", voilà la grande nouvelle. Ceux qui s'en servent affirment qu'elle ajuste les dentiers si parfaitement, qu'ils n'en peuvent rien croire. Acryline emploie un principe nouveau et sensationnel: celui du vide. Acryline flotte au-dessus du dentier et forme un solide sceau d'air. Les clients disent qu'ils ont désormais l'impression d'avoir leurs dents naturelles. Cette sensation étonnante dure jusqu'à six mois, avant qu'une autre couche soit nécessaire. On peut se procurer Acryline dans toutes les pharmacies.



Les élèves de 9e année et des parents ont organisé une fête spéciale en l'honneur des "finissants de 10e année" de l'école paroissiale du Sacré-Coeur de Winnipeg le 29 avril dernier. Dans la photo ci-dessus prise à cette occasion l'on voit de gauche à droite, 1ère rangée, Soeur Agnès-de-Jésus, Père Bernard Pinette, O.M.I., vicaire, Soeur M.-Charles-René, Père Jean-Marie Soulodre, O.M.I., curé, Soeur Marguerite-Yvonne, Père Albert Lafrenière, O.M.I., vicaire; 2e rangée, Carole Rondeau, Michelle Sala, Carole Château, Diane Pelland, M.-Paule La Clare; 3e rangée, Maurice Rajotte, Charles Morin, Suzanne Desrosiers, Gérald Landino et Ronald Drobot. Ces "finissants" de 10e année préféreraient de beaucoup continuer leurs études dans cette école paroissiale du Sacré-Coeur, mais les difficultés financières ne permettent pas d'organiser les cours des 11e et 12e années, et donc ils se voient obligés de s'orienter vers l'école publique. Curé et vicaires, commissaires, personnel enseignant, parents, tous cherchent des solutions à ce "problème" de toujours, mais plus crucial de nos jours pour cette école qui a pourtant fourni tant de chefs à la société dans le passé et ne mérite pas cette impasse.

(Photo Perrin du Manitoba)

SCOUTS CATHOLIQUES

Diocèse de St-Boniface

Le Comité protecteur du groupe des Scouts de St-Boniface organisa un souper qui fut servi le 23 avril dernier au Local scout de la rue Aulneau.

C'est une récompense donnée aux chefs, cheftaines et assistants (tes), accompagnés de leurs épouses, époux ou amis (es), selon le cas pour leur dévouement auprès des jeunes Louveteaux, Scouts et ceux de la jeune Route durant l'année qui vient de s'écouler. Cette rencontre permet aussi de se mieux connaître et de rencontrer les membres du Comité protecteur.

Les invités d'honneur étaient M. Herménégilde Dubé, commissaire régional, Mme Dubé et les aumôniers, MM. les abbés Léonce Aubin et Marcel Giroux.

Des trophées ont été décernés à MM. Roméo Delorme et Paul Normandeau, chefs de troupe, Mmes Georges Petit et Lucien Marcoux et Mlle Marie-Ange Girouard, toutes trois cheftaines des Louveteaux. Ces personnes ont servi pendant plus de 2 ans et sont maintenant sorties de charges. M. A.-R. Proteau a reçu un trophée pour avoir servi plus de dix ans au Comité protecteur. Il assume encore le service du magasin. Félicitations à tous ceux qui se dévouent sans se lasser.

REMERCIEMENTS

Mme Rose Bouchard et ses enfants remercient tous les parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, tributs floraux, assistance aux prières et aux funérailles ou de toute autre façon, lors du décès de leur époux et père, M. Joseph Bouchard.

Les Jeunes Travailleurs

Une même amitié a inspiré leur étude et leurs danses

Une trentaine de Jeunes Travailleurs, responsables diocésains et régionaux des Cours de Préparation au Mariage de leur Mouvement, ont tenu une journée d'étude dimanche dernier de 10 h. a.m. à 8 h. p.m. au Centre Récréatif de St-Pierre-Jolys. Les organisateurs étaient MM. Roland Marcoux, Gérald Dorge, Marcel Lécuyer, Raymond Bisson et Omer Fontaine. Ils reçurent avec grande joie la visite de Mgr Antoine Hacault, évêque auxiliaire et recteur du collège de St-Boniface, et du Père Marcel Ledorze, missionnaire de Tokyo qui voulut apprendre d'eux comment s'y prendre pour lancer un Service de Préparation au Mariage au Japon.

Au cours de la journée ils étudièrent les cinq points suivants: Evaluation du travail accompli durant l'année; Relève et Recrutement; Financement du Mouvement, au double plan diocésain et régional, les cinq régions étant St-Boniface Nord, St-Boniface Sud, La Seine, La Rouge et La Montagne; Publicité.

Voici quelques conclusions de ces discussions en équipe: nécessité de bien préparer des chefs, surtout par la méthode active appelée "dynamisme de groupe"; on a atteint cette année au plan diocésain plus de 40 pour cent des jeunes fiancés de langue française; il faudrait organiser un congrès de 2 ou 3 jours cet été pour favoriser la formation de chefs pour l'an prochain; plus que jamais on entend donner aux fiancés "non un cours, mais un service de rencontre", le tout organisé par les jeunes, pour les jeunes, afin qu'au cours des 12 rencontres tous découvrent ensemble le sens du thème fondamental et l'analyse détaillée des problèmes de vie future à deux; faciliter les contacts personnels entre anciens et nouveaux responsables; trouver une formule de continuité qui permettrait de tirer profit des anciens maintenant mariés.

A noter que les 12 rencontres ne coûtent que $7.50, que le Service de Préparation au Mariage s'améliore sans cesse, que l'organe officiel du Mouvement est "Le fiancé 67". On espère bientôt pouvoir sensibiliser à ce Mouvement si important pour les Jeunes Travailleurs, les mouvements d'adultes tels que la Ligue des Femmes Catholiques, les conseils des Chevaliers de Colomb, etc., qui s'intéressent à la jeunesse travailleuse: les sensibiliser, tout particulièrement, aux besoins financiers du S.P.M.

Danse de fraternité

Après cette journée d'étude sérieuse, les participants se mirent en route vers le gymnase Notre-Dame de St-Boniface où quelque 540 Jeunes Travailleurs avaient répondu à l'appel et, sous le signe de l'amitié, participaient au "Pavillon Jeunesse 67". Cette soirée de danse "pas comme les autres" mérite d'être soulignée, tant l'atmosphère d'amitié joyeuse et d'entraide fraternelle y était remarquable.

Car les Jeunes Travailleurs n'ont besoin ni de policiers pour maintenir l'ordre ni de liqueurs fortes pour tuer la gêne au sein d'une foule de centaines de gars et filles venus de tous les coins de la province. Dès son arrivée à la porte de la grande salle, chacun est reçu par des membres souriants du comité d'accueil. Le prix d'entrée n'est que d'un dollar, et la seule dépense possible durant la veillée consistera à se procurer des liqueurs douces. L'orchestre de renom "Carmen La Rosa" procure une musique entraînante, gaie, moderne, mais de qualité et de rare distinction. Dans la salle circulent des gars et des filles du Mouvement qui, discrètement, aident les étrangers, les gênés: par exemple, dimanche soir se trouvaient dans la salle plusieurs Portugais, des Noirs, des Anglophones qui ont pu goûter à fond les qualités d'hospitalité et d'amitié des Franco-manitobains et se promettent bien de revenir souvent à St-Boniface. Enfin, évêque et prêtres sont reçus plus que gentiment à cette manifestation sociale, car on apprécie leur présence et on en profite pour causer avec eux de son travail quotidien, de son idéal, de ses études de perfectionnement.

Les principaux organisateurs de cette soirée étaient les deux présidents fédéraux de la J.O.C. et de la J.O.C.F., M. Hubert Gauthier et Mlle Florence DeGagné, aidés des comités fédéraux et des cinq comités régionaux. Les Jeunes Travailleurs étaient venus de partout, d'aussi près que St-Boniface et La Broquerie, d'aussi loin que Somerset et Powerview. Causer avec eux, c'est découvrir que la jeunesse travailleuse franco-manitobaine a sa place dans toutes les sphères du monde du travail au Manitoba, tant en milieu urbain que rural; qu'elle cherche fortement à imprégner son propre travail et le milieu où elle évolue quotidiennement des principes chrétiens; qu'elle cherche aussi à s'améliorer "professionnellement" par l'étude.

Le Mouvement des Jeunes Travailleurs s'impose plus que jamais comme une force humaine et morale. Il produit des "chrétiens responsables" qui ne se payent pas de mots, mais d'action. Par exemple, au lieu de se coller aux mots abstraits de foi, d'espérance et de charité, ils préfèrent un vocabulaire qui exprime mieux que leur Mouvement est "un mouvement d'action et de responsabilité". Ainsi ils parleront de confiance en soi et dans les autres, de responsabilité de soi et des autres, de partage de responsabilités avec les autres, de responsabilité de chrétiens dans la société.

Félicitations à ceux qui ont organisé ce "Pavillon Jeunesse 67". Bonne chance dans toutes vos autres entreprises.

Si tous les mots devaient être pris dans un sens rigoureux comme les noms de nombre, il deviendrait impossible d'écrire.
J. de Maistre





Chronique de CBWFT

Les Beaux Dimanches: spécial Centenaire

Les Beaux Dimanches présenteront, le 14 mai, de 8 h. à 10 h. 30 du soir, à la télévision de Radio-Canada, un spectacle de variétés, **Des gens de mon pays**, et un ballet entièrement canadien, **Rose Latulippe.**

Des gens de mon pays

C'est Maurice Dubois, un des spécialistes du music-hall à Radio-Canada, qui a réalisé **Des gens de mon pays** avec Jacques Boulanger comme animateur et "des gens de mon pays", comme artistes invités: Monique Leyrac, Jean-Pierre Ferland, Ronald Turini, Renée Claude, Louise Latraverse, Christina Coleman et les Grands Ballets canadiens.

C'est Jean-Pierre Ferland qui ouvrira le spectacle, immédiatement après l'interprétation de la chanson officielle du Centenaire par l'orchestre et un ensemble de 18 danseurs.

Quant à Monique Leyrac, elle est aujourd'hui la plus grande de nos interprètes. A l'émission **Des gens de mon pays,** Monique Leyrac chantera "Et je t'aime" d'André Popp et Massoulier, "Tous les enfants du monde" d'Abrial et "Je t'aime, mais..." d'Aznavour.

Renée Claude, pour sa part, chantera "Tu es noir" de François Dompierre et Stéphane Venne, et Louise Latraverse interprétera "Je t'attends" d'André Popp.

A cette même émission, les Grands Ballets canadiens danseront un ballet peu connu même des mélomanes, une oeuvre de l'auteur de notre hymne national Calixa Lavallée, intitulée "Pontes sur glace". Cette oeuvre écrite en 1884 est extraite d'un ensemble d'opérettes réunies sous le titre de Carnaval d'hiver. **Michel Conte a** réglé la chorégraphie de "Pointes sur glace" et **Jacques de Monjoye** a dessiné les costumes des danseurs.

Au même programme, un virtuose du clavier, un artiste canadien de réputation internationale: Ronald Turini. Il jouera l'Etude transcendante en fa mineur de Liszt.

Rose Latulippe

Créé à Stratford en août 1966, réalisé pour la télévision à Toronto par Pierre Morin, **Rose Latulippe a remporté un succès auprès des mélomanes.**

Basé sur une vieille légende canadienne-française, **Rose Latulippe** a été mis en musique par Harry Freedman. Brian Macdonald et Richard Rutherford en ont réglé la chorégraphie, et l'exécution en a été confiée au Ballet royal de Winnipeg. Carlos Rausch dirige l'orchestre. Les décors et les costumes originaux sont signés Robert Prévost, et Dick Lambert les a adaptés pour le spectacle télévisé.

Au réseau français, la narration de **Rose Latulippe** a été confiée à Robert Gadouas.

Annette de Wiedersheim, danseuse étoile du ballet royal suédois, danse le rôle-titre; Richard Rutherford incarne Anselme, fiancé de Rose; David Moroni, le bel étranger; Sheila Mackinnon, une amie; Lillian Lewis, Mme Latulippe; Raymond Goulet, Dédé, le violoneux; Ted Patterson, le curé; Robert Bristol, le frère de Rose; Dianne Bell et Marilyn Lewis, ses soeurs.

L'oeuvre a été commandée par la Commission du Centenaire pour la Confédération.

Rose Latulippe est un spectacle haut en couleur. Décors et costumes sont d'une sobriété de très bon goût. La musique, si moderne soit-elle, ne choque jamais l'oreille et les danses sont réglées avec un art, un humour parfois, une perfection qui ont consacré depuis longtemps la réputation du célèbre Ballet royal de Winnipeg.

Mariage

BESSETTE—TRUDEL

Le samedi 22 avril, à 4 h. p.m., en l'église St-Jean-Brébeuf, le R. P. E. Toreki, S.J., bénissait le mariage de Mlle Jeannette Trudel, fille de feu M. Léo Trudel et de Mme Rita Trudel, à M. Paul Bessette, fils de M. et Mme Herman Bessette. Il y eut échange d'anneaux.

La mariée, au bras de son grand-père, M. Charles Neault, était charmante dans sa longue robe blanche en poult-de-soie avec courte traîne ornée d'appliques de dentelles et de perles miniatures. Elle portait un bouquet de roses sweetheart et de glaïeuls blancs.

Les dame et demoiselle d'honneur, Mme Carol Sargeant et Mlle Jacqueline Champagne, revêtaient des robes de crêpe de Chine identiques de couleur pêche et des coiffures en forme de cercle. Leurs bouquets se composaient de chrysanthèmes. Les garçons d'honneur étaient MM. Dean Sargeant et Georges Trudel, tandis que MM. Harvey Feuillatre et Norman Martin agissaient comme huissiers.

Après une réception à Carling, les nouveaux mariés partirent pour un voyage de noces aux Etats-Unis. A leur retour ils résideront à Winnipeg.

Ligue de dix quilles du Cercle Ouvrier

Fin de la 3e série

Imp. Prévost	21-12
Club Belge no 1	19-14
Can. de Naissance	19-14
Club Belge no 2	18-15
Western Paint	18-15
Tourist Hotel	17-16
Medo-Land	16-17
Marion	15-18
CKSB	15-18
The Blues	14-19
Sacré-Coeur	13-20
Cercle Ouvrier	13-20

Records de la saison

Haute partie:
J. Sergeant 277
Hautes 3 parties:
J. Sergeant 658
Haute partie:
Imp. Prévost 1029
Hautes 3 parties:
Imp. Prévost 2745

Hautes moyennes

R. Bouchard	177.8
R. Lévêque	177.7
J. Sergeant	177.3
M. Marion	176.3
J. Bourbonnais	174.8
B. Lévêque	174.6
G. Léveillé	174.3
G. Van Walleghem	171.7
J. Gosselin	171.1
R. Brunel	171.1
M. Lévêque	170.9
C. Lévêque	170.0

Les finales
(Total de 4 parties avec handicap)

The Blues	3611
Marion	3522
Imp. Prévost	3503
Can. de Naissance	3427
Western Paint	3357
Club Belge no 1	3299

Le chef-d'oeuvre de la morale chrétienne est de donner un sens et comme un prix infini à la douleur. — Gabriel Séailles





Vendredi 12 mai

8 h. 30 — **La Grande révolte:** Mex. 1962. Drame épique de M. Zacarias avec Maria Felix et Jorge Mistral. — Une jeune femme excite des paysans à la révolte et se met à leur tête. — Film subordonné à la vedette. Ensemble assez artificiel. Combats spectaculaires. — Vengeance et violences. Adultes.

11 h. — **Les femmes s'en balancent:** Fr. 1953. Film policier de B. Borderie avec Eddie Constantine et Nadia Gray. — En Italie, un agent du F.B.I. tente d'éclaircir une affaire de faux billets. — Nombreux rebondissements. Bien construit. Interprétation désinvolte de Constantine. — Brutalités excessives. Situations irrégulières. Scènes suggestives. Déconseillé.

Samedi 13 mai

11 h. — **L'oeil du malin:** Fr. 1961. Drame psychologique de C. Chabrol avec Jacques Charrier et Stéphane Audran. — Un journaliste jaloux s'acharne à détruire le bonheur d'un jeune couple. — A la fois suspense et étude psychologique fouillée. Bonne interprétation. — Climat malsain. Exhibitionnisme. Déconseillé.

Mardi 16 mai

11 h. — **Chronique des pauvres amants:** It. 1954. Drame de C. Lizzani avec Antonella Lualdi et Marcello Mastroianni. — En 1925, la réaction des Florentins devant la montée du fascisme. — Style néo-réaliste prenant. Thème touffu. Interprètes attachants. — Eléments positifs. Climat déprimant. Scènes réalistes. Adultes, des réserves.

Mercredi 17 mai

8 h. 30 — **Contre-espionnage à Gibraltar:** G.-B. 1959. Film de guerre de J. Guillermin avec John Mills et Clifton James. — En 1944, les Anglais imaginent une ruse pour convaincre les Allemands que le débarquement se fera en Afrique. — Excellent. Intérêt croissant. Aventure réelle et peu banale. — Tous.

11 h. — **La proie pour l'ombre:** Fr. 1961. Drame psychologique d'A. Astruc avec Annie Girardot et Daniel Gélin. — Une jeune femme souffre de sa dépendance envers son mari et prend un amant. — Sujet valable. Mise en scène soignée. Interprètes talentueux. — Adultère rejeté. Scènes très suggestives. Déconseillé.

Au poste CBWFT

JEUDI 11 MAI
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino
5.00—La Boîte à Surprise
5.30—Bidule de Tarmacadam
6.00—Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
7.00—Jeunesse oblige
7.22—Sept au trois
7.30—L'Extravagante Lucie (C)
8.00—Petit théâtre
8.30—Zéro, un, Londres
9.00—Au fond des coeurs
10.00—Les Couche tard (Couleur)
10.30—Canada Express (Couleur)
11.00—Médecine d'aujourd'hui
11.30—Les Barons de la pègre

VENDREDI 12 MAI
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino (Couleur)
5.00—La Boîte à Surprise
5.30—Roquet, belles oreilles (C)
6.00—Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
7.00—Jeunesse oblige
7.22—Sept au trois
7.30—Atome et galaxies (Couleur)
8.00—Du côté de Québec
8.30—Cinéma international: "La Grande Révolte" (C)
10.15—Votre choix
10.45—Véronique, ou les jeunes filles
11.00—Cinéma: "Les femmes s'en balancent"

SAMEDI 13 MAI
3.30—Images en tête
4.00—Crangallo et Petitro
4.30—Tour de terre
5.00—Pépinot
5.30—Viens voir
6.00—Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
7.00—Les Joyeux Naufragés (C)
7.30—Suivez cet homme (Couleur)
8.00—Visite à l'Expo (Couleur)
9.00—Sincèrement, Fernand Gignac
9.30—Les Fables de La Fontaine
10.00—Les Couche-tard (Couleur)
10.30—Leçons d'amour conjugal
11.00—Cinéma: "L'Oeil du malin"

DIMANCHE 14 MAI
3.30—Du sport et des hommes — Gymnastique
4.30—Les travaux et les jours
5.00—Il y a un siècle, il y a un jour
5.30—L'heure des quilles
6.30—Terre des autres hommes (C)
7.00—Walt Disney présente (C)
8.00—Les Beaux Dimanches (C)
10.30—Conférence de presse
11.00—D'hier à demain (Couleur)

LUNDI 15 MAI
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino (Couleur)
5.00—A communiquer
5.30—A communiquer
6.00—Téléjournal
6.15—Langue vivante
6.30—Cent millions de jeunes
7.00—Jeunesse oblige
7.22—Sept au trois
7.30—Adèle (Couleur)
8.00—Les Belles Histoires des Pays d'en-haut (C)
8.30—Les Envahisseurs (Couleur)
9.30—Tous pour un
10.00—Le Sel de la semaine
11.00—Cinéma: "On m'appelle Cox" (1ère partie: la victime)

MARDI 16 MAI
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino (Couleur)
5.00—La Boîte à Surprise
5.30—La Vie qui bat (Couleur)
6.00—Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
7.00—Jeunesse oblige
7.22—Sept au trois
7.30—Match sur roulettes
8.00—Sincèrement, Fernand Gignac Variétés
8.30—Batman (Couleur)
9.00—Rue des pignons (Couleur)
9.30—Moi et l'autre (Couleur)
10.00—Le Bonheur des autres (C)
10.30—Caméra 67
11.00—Ciné-Club: "La Chronique des pauvres amants"

MERCREDI 17 MAI
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino (Couleur)
5.00—La Boîte à Surprise
5.30—Richard Coeur de lion
6.00—Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
7.00—Jeunesse oblige
7.22—Sept au trois
7.30—Le Corsaire de la reine
8.00—Septième-Nord (Couleur)
8.30—Cinéma du mercredi: "Contre-espionnage à Gibraltar"
10.15—Tirez au clair
11.00—Cinéma: "La Proie pour l'ombre"

Le Conseil Goulet fait des heureux à sa grande soirée du 28 avril

La soirée tant annoncée par le Conseil Goulet en l'honneur des ex-grands a bel et bien eu lieu le vendredi 28 avril en l'auditorium du Club St-Vincent. Plus de 130 personnes y assistaient.

Le frère J. Karr, député d'Etat, honorait la soirée de sa présence et dut être surpris de tout le beau travail qui se fait au Conseil Goulet et des généreux dons présentés en cette même occasion. Nous remarquions la présence de plusieurs curés des paroisses environnantes, de M. et Mme Charles Lecomte, de Red Lake, Ont., ainsi que la plupart des frères nouvellement admis au Conseil Goulet.

Deux ex-grands chevaliers du Conseil Goulet, les frères N. Girard et W. Morin, reçurent un cadeau-souvenir pour leur travail magnifique.

Le Grand Chevalier, le frère N. Gagnon, présenta un bouton au frère Gaston Rochon en l'honneur de ses 25 ans dans la Chevalerie.

Le Grand Chevalier voulut ensuite reconnaître l'excellent travail accompli l'année dernière par le frère G. Champagne dans la distribution des livrets pour le grand tirage annuel des Chevaliers, et par le frère J.-L. Jubinville au cours des deux années précédentes, en leur présentant chacun un Certificat de Mérite.

Généreux dons

Le Conseil Goulet n'oublie pas les écoles séparées de son district et présenta un chèque de $400.00 au représentant de chacune des paroisses suivantes: St-Eugène, Ste-Marie et St-Emile.

Quatre autres dons furent également présentés. Le Pavillon St-Amant reçut $100.00, le Cercle des Loisirs du Précieux-Sang $100.00, le Club St-Hyacinthe de La Salle $50.00, et les Scouts du Précieux-Sang $150.00.

Le frère Hervé Sala, avec son humour habituel, agissait comme maître de cérémonies. La soirée se termina par une danse et un copieux goûter.

Chevaliers de Colomb

Conseil Goulet no 3681

Une quarantaine de frères assistaient à notre dernier déjeuner-communion du dimanche 7 mai, à La Salle. Pour plusieurs frères c'était leur première visite en cet endroit hospitalier et après l'accueil chaleureux reçu, ils se sont promis d'accepter l'invitation du frère R. Toupin pour l'an prochain et de revenir en plus grand nombre encore.

Le conférencier était le R. P. Dallaire, professeur au Collège de St-Boniface. L'orateur sut intéresser les frères avec ses expériences personnelles et ses explications des moyens de communication moderne. La fraternité ou la charité demeure toujours le point de base du chrétien. Tâchons de mettre en pratique les conseils de notre conférencier très apprécié et nous deviendrons de meilleurs Chevaliers!

Un merci sincère au R. P. Dallaire, ainsi qu'aux dames des Chevaliers de La Salle. Les frères W. Morin et L. Landry ont offert les remerciements de l'assistance au distingué conférencier et aux excellentes cuisinières et Rigoletto ne fait ici que seconder publiquement leurs paroles louangeuses.

Ligue de 5 quilles

Le mercredi 26 avril, l'équipe Proulx s'est méritée le championnat du quatrième quart. Le dimanche suivant, elle dut faire face aux équipes Gervais, Manaigre et Sala pour décider du championnat officiel de la ligue.

Les quatre autres équipes se disputèrent le championnat dans le concours de consolation. Les huit équipes roulèrent d'excellentes parties si l'on considère que celle qui est arrivée en dernière position a joué au-dessus de sa moyenne.

L'équipe Gervais est sortie victorieuse et mérite nos félicitations. Elle se composait du frère Roland Gervais, capitaine, de Mme Alice Guichon, Mlle Lucille Fluet, MM. Noël Emond et Alphonse Girard.

Les gagnants de la deuxième division étaient: M. Armand Jeanson, capitaine, le R. P. A. Lemoine, Mmes R. Bilodeau, L. Emond et J.-L. Jubinville. Cette dernière fut remplacée dans les finales par le frère Roland Fontaine.

Initiation

Elle aura lieu à Lorette, le dimanche 14 mai, à midi et trente. Les frères qui ont proposé des candidats sont priés de voir à ce que les nouveaux membres arrivent à temps.

Çà et là

Le frère Antoine Girard a fait un stage à l'hôpital pour examens médicaux. Nous espérons que les remèdes recommandés apporteront une amélioration sensible et durable à son état de santé.

Lorsque certains rapports tant attendus... par les intéressés... ne paraissent pas dans les colonnes de notre hebdomadaire, certains frères — selon leur coutume — s'en prennent malicieusement à notre avocat! Ils feraient mieux de s'adresser au gérant du journal qui, pauvre mesquin, semble préférer une annonce payante aux chroniques du Conseil Goulet! Que feriez-vous à sa place?

Le rapport de notre soirée du 28 avril paraît ailleurs dans ce numéro.

RIGOLETTO

Saint-Eugène

Décès de Mme E. Herie

Est décédée à l'hôpital général St-Boniface le samedi 29 avril, Mme Edward Herie (née Arzelia Bérard), âgée de 51 ans, à la suite d'une longue maladie.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, sa mère, Mme O. Bérard; neuf filles, Mmes Bill Oram (Jeannette), J. Vermette (Lorraine), E. Demitrioffe (Denise) et C. Vermette (Thérèse), toutes de Winnipeg, Mme Don Bernier (Gisèle), de Dryden, Ont., Mme Victor Bergeron (Claudette), de Vancouver, C.-B., Lindi, Aline et Sandra, à la maison; trois fils, Albert, de St-Boniface, Henri et Roland, à la maison; dix soeurs, Mmes Richard Bessette, Louis Gauthier, E. Bérard, Ovila Collette, D. Fredette, Camille Delorme, R. Carrière, Aimé Dupuis, A. Devigne et B. Shimonek; quatre frères, Emile, Denis, Ferdinand et Lionel, ainsi que 18 petits-enfants. Un frère la précéda dans la tombe le 16 septembre 1965, à l'âge de 51 ans, ainsi que deux autres frères décédés, l'un à 10 ans et l'autre à 8 mois.

Sont venus de loin pour l'occasion: Mme D. Ferris, de Michigan, Mme Louis Gauthier, de Coleville, Sask., et M. Lionel Bérard, de Red Deer, Alberta. Deux soeurs étaient absentes: Mme Roland Carrière, de Californie, et Mme B. Shemonek, du Michigan, ainsi que Mme U. Bergeron, sa fille.

La dépouille mortelle fut exposée au salon funéraire Desjardins à partir du mardi 2 mai, et le service fut chanté à 11 h. le mercredi 3 mai en l'église de St-Eugène. Les porteurs étaient MM. Raymond Bérard, Armand Sabourin, Henri Gervais, Gérald et Léo Delorme et Claude Guénette, tous neveux de la défunte. La quête fut faite par MM. Léo et Gérald Delorme.

L'enterrement eut lieu au cimetière Green Acres.

M. Edward Herie et ses enfants désirent remercier tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux ou par leur assistance aux prières et aux funérailles, lors du décès de leur épouse et mère. Ils remercient aussi toutes les dames et surtout les voisines qui ont servi un dîner.

Sts-Martyrs-Canadiens

Assemblée de la L.F.C.

La première assemblée du nouvel exécutif de la Ligue des Femmes Catholiques aura lieu ce jeudi 11 mai, à 8 h. 30 p.m., à la salle paroissiale. Venez voir à l'oeuvre celles que vous avez élues pour diriger les destinées du mouvement féminin pour l'année 1967-68.







Nouvelles de l'A.E.C.F.M.

De nombreuses demandes de professeurs nous parviennent de différentes commissions scolaires. Toutefois, nous sommes souvent dans l'impossibilité d'y répondre. Le Secrétariat invite donc professeurs et instituteurs de langue française, qui cherchent un emploi, à nous donner leur nom et tous renseignements utiles. Nous transmettrons leurs demandes aux commissions scolaires intéressées.

On recherche actuellement une dizaine de professeurs bilingues pour l'institut collégial de St-Laurent et deux pour St-Georges. Les salaires proposés sont équivalents à ceux du secteur urbain.

Lors de sa dernière réunion, le comité régional de la Rivière Rouge a nommé son nouvel exécutif pour 1967: Président: M. Napoléon Comeault, Letellier; vice-président, M. Jos. Desharnais, St-Pierre; secrétaire, M.A. Delaquis, Ste-Agathe; conseillers, MM. A. St-Hilaire, St-Jean-Baptiste, J.-M. Gagnon, St-Pierre, Denis Ménard, St-Malo, l'abbé J.L. Caron, Aubigny, et H. Damphousse, St-Joseph.

On parle d'un colloque cet été, pour étudier les problèmes particuliers de La Rouge dans le cadre de la nouvelle orientation de l'A.E.C.F.M.

Les villages suivants ont contribué à la perception de l'A.E.C.F.M. en 1966:

Région Rivière-Rouge: St-Jean-Baptiste, $282.50; St-Georges, $144.00; Powerview, $70.00.

Région La Seine: La Broquerie, $125.74; La Salle, 40.20; Lorette, 157.33; Isle-de-Chênes, $208.00; Richer, $56.00; Ste-Anne-des-Chênes, $217.25; Ste-Geneviève et Ross, $58.85.

Région de La Montagne: Notre-Dame-de-Lourdes, $694.10; St-Claude, $130.75; St-Léon, $145.85; Somerset, $116.00.

Région du Cheval Blanc: St-Eustache, $150.00; St-François-Xavier, $39.39; Elie, $57.00.

Région de Ste-Rose: Aucune perception

Région de St-Lazare: $241.50.

Grand-Saint-Boniface: SS. Martyrs, $469.75; Précieux-Sang, $320.00; St-Eugène, $35.52; Basilique-Cathédrale, $2,700.00.

Trop de nos villages canadiens-français n'ont pas fait parvenir leur participation en 1966. On reproche souvent à l'Association de ne rien faire. Toutefois, il est très dificile de faire quelque chose sans soutien, qu'il soit moral ou financier. Signalons que la campagne du Club des 200 n'est pas encore officiellement lancée, mais qu'elle le sera bientôt. Nous avons déjà 41 personnes qui y sont inscrites.

Calendrier des activités

Le Cercle Molière présentera les 12 et 14 mai la pièce de Gratien Gélinas "Bousille et les Justes", à 8 h. 30 à l'Académie St-Joseph. C'est en jouant cette pièce que le Cercle Molière a remporté 3 prix au festival d'art dramatique régional.

Les 9 et 10 juin, le Cercle Molière présentera une pièce de Georges Feydeau "Chat en Poche" à 8 h. 30 à l'Académie St-Joseph. Cordiale invitation à tous.

Samedi prochain, 13 mai, au Collège de Saint-Boniface, la Ligue des Femmes Catholiques, Division Saint-Boniface, vous invite à une dégustation de vins et fromages. Venez nombreux, entre 6 et 10 p.m., encourager les oeuvres de cette Ligue.

Le 27 mai, les Jeunes Franco-Manitobains vous invitent à venir les encourager lors d'un spectacle spécial au théâtre Playhouse à 8 p.m.

Assurance-vie Desjardins

L'A.E.C.F.M. se joint à M. Louis Lemoing, propagandiste, pour souhaiter un bon et joyeux anniversaire aux personnes suivantes: Dr Réginald Champagne, Elie, 8 mai; Hubert Hacault, Bruxelles, 9 mai; Edmond Roch, Saint-Léon, 9 mai; Eugène Mulaire, Somerset, 11 mai; Gilbert A Brunette, Ste-Anne, 12 mai; Armand Hamoline, 70 ave Crystal, St-Vital, 13 mai; Isidore Dandonneau, 15 mai; René Toupin, La Salle, 15 mai; Raymond Labossière, St-Léon, 19 mai; Célestin P. Alarie, 386 rue St-Jean-Baptiste, St-Boniface, 20 mai.

Chez nos édiles

Une politique, si adoptée par la Ville, se révèlera intéressante et bénéficiaire aux contribuables: les rues dont la Ville déciderait de remplacer les égouts seraient renouvelés en béton; et la somme chargée aux contribuables pour se renouvellement serait la moitié du coût actuel que la Ville charge pour paver. L'habitude était de paver ces rues beaucoup plus tard, et d'imposer aux contribuables le coût complet. La recommendation fut renvoyée au comité afin d'étudier quel serait le coût si l'asphalte était utilisé, et aussi afin de formuler une politique efficace. Le coût présenté pour le béton était de $6.25 par pied de front.

Poursuivant cette discussion, lors de la réunion du Conseil de la ville de St-Boniface le 8 mai, le maire Guay suggèra l'élargissement de la rue St-Jean-Baptiste, entre la rue Hamel et l'avenue de la Cathédrale. Cette rue se verrait agrandie du présent 24 pieds aux 30 pieds qu'elle a entre la rue Hamel et le boulevard Dollard. Il fut remarqué que cette difference de 6 pieds, si acceptée, devrait être payée par la Ville puisque c'est elle qui voulait cet élargissement pour le bien-être des écoliers. Cette recommendation fut renvoyée au comité pour être étudiée davantage. Aucune décision encore sur le sort de l'avenue Taché. Le Conseil a recommandé qu'une étude soit faite par Métro. Le maire Guay suggéra comme possibilité, plutôt que de fermer la rue, l'achat de 25 pieds du terrain des Soeurs Grises.

La ville de St-Boniface n'a pas encore son nouvel camion à incendie. La soumission de la compagnie Hickey fut renvoyée au comité après que l'échevin McGee présenta une étude personnelle sur la question. L'échevin a dit que "la ville devait considérer les soumissions d'une façon méthodique afin d'éviter toute injustice". Il ajouta que "la ville devait respecter elle-même les règles, si elle s'attendait à ce qu'autrui les respecte". Il faisait allusion au fait qu'aucune compagnie que présenta des soumissions ne respectat les spécifications proposées, mais que la ville avait cependant accepté une soumission et rejeté les deux autres (France Fire Engine and Foamite Ltd. et Mack Truck). Il critiqua ensuite Hergin Thibault dont, ce soir même, un représentant M. Thorpe s'était présenté afin d'offrir des explications et de répondre aux questions.

La critique de l'échevin McGee insista ensuite sur le fait que "les spécifications de la ville n'étaient point générales, mais s'appliquaient à un modèle spécifique. A cause de ceci, d'autres compagnies ne purent présenter de soumissions." Il mentionna aussi que le Chef des pompiers et son mécanicien-chef étaient en faveur du modèle de la Cie Hickey. M. McGee, secondé par l'échevin Turner, proposa que la recommandation soit retirée pour de nouvelles spécifications et de nouvelles soumissions. Cela fut voté à l'unanimité.

Le Conseil a aussi déclaré que la semaine du 21 au 27 mai serait la semaine du Red Shield à St-Boniface. Le maire Guay rappela les services de l'Armée du Salut en disant que sa campagne était pour "une bonne cause".

J.R.L.

Cours de Français Oral reconnus par le Département

Le 4 mai, les autorités du Collège de St-Boniface recevaient une communication du sous-ministre de l'Education du Manitoba spécifiant que les cours de Français Oral offerts au même collège étaient officiellement reconnus par le Département et acceptés comme crédits pour certificats permanents des instituteurs de notre province.

Il s'agit des cours enseignés suivant la méthode "Voix et Images de France" et destinés à ceux qui ne savent pas parler français ou très peu. Ces cours ont été institués à l'été de 1965 et se sont avérés un succès puisqu'on les a donnés depuis, et comme cours du soir durant l'année scolaire, et comme cours de la session d'été.

Cette année, les cours d'été débuteront le 3 juillet pour se terminer le 11 août. Il y aura deux sections pour les débutants, une pour les élèves intermédiaires et une pour les plus avancés. Chaque section comprend soixante heures de travail.

Le professeur est Mme Madeleine Morassutti, diplômée de "Voix et Images de France" (Université Laval) et titulaire au Collège de St-Boniface depuis l'automne de 1965. La qualité, le nombre et la variété des élèves qui jusqu'ici se sont présentés aux cours de Mme Morassutti en garantissent l'excellente réputation et créent une réclame de première valeur.

PETITE NOTE

Mme Bernadette Perreault, de 138, rue Messager, St-Boniface, a pris l'avion le dimanche 7 mai pour un voyage de deux mois à Detroit où elle visitera ses gendre et fille et leurs enfants. Elle se rendra aussi à Windsor, Ont. Ses enfants de St-Boniface, dont sa fille, Mme Yvonne Grenier, lui souhaitent un bon voyage.

Remerciements

Mme Roméo Descôteaux, de 434, rue St-Jean-Baptiste, désire remercier toutes les personnes qui, par leurs prières, assistance aux funérailles, offrandes de messes ou de fleurs, lui ont témoigné, à elle et à sa famille, tant de sympathie lors du décès de son époux. Elle adresse un merci tout spécial aux membres du personnel du 5A de l'hôpital général St-Boniface.

Les cours au Collège de St-Boniface

Les "majors"

Avant de continuer la description de chacun de nos cours, il est presque devenu impératif de parler de cette nouveauté du domaine universitaire manitobain qui s'appelle un "major". Bien des gens s'interrogent à ce sujet, demandent des précisions sur la nature de ce nouveau-né dans nos programmes. Evidemment, personne n'a cru qu'il s'agissait là d'un grade d'armée; il y a quand même manque de renseignements et même confusion chez quelques-uns.

D'aucuns, sans puiser aux bonnes sources de renseignements, se servent de la presse pour induire en erreur; ainsi on pouvait lire dans un journal du Grand-Winnipeg il y a quelques semaines: "On ne peut même pas offrir un "major" en français au Collège de St-Boniface". La vérité, c'est que dix de nos finissants complètent cette année un "major" en français!

Un épistolier, sous le voile pudique d'un anonymat timide, écrivait récemment dans "Le Courier" de St-Boniface: "... les "majors" du Collège de St-Boniface ne sont pas toujours reconnus par les autres facultés ou d'autres universités." Il doit y avoir une fumée aveuglante derrière le voile sous lequel se cache cet épistolier anonyme, car avant le 25 mai 1967 aucun gradué, ni du Collège de St-Boniface, ni de l'Université de Manitoba, ne pouvait obtenir de "major" officiel; alors comment peut-on affirmer la reconnaissance ou la non-reconnaissance d'une chose qui n'est pas encore née officiellement?

Définition

Pour dissiper le nuage de confusion, il faudrait d'abord savoir ce qu'est un "major". Le terme tel que reconnu par nos universités et collèges est d'origine américaine; les Européens ne semblent pas trop le connaître puisque leurs dictionnaires et encyclopédies n'en disent mot.

Voici la définition offerte par le dictionnaire américain Webster (1943): "Designation a principal subject of study, chosen by a student for a degree, in which he is required to take a certain number of course hours". Le dictionnaire Random House (1956) a cette définition: "Pertaining to the subject in which a student takes most of his courses; v.g., his major field is English History." L'Encyclopédie Americana n'a encore rien concernant le "major"; l'Encyclopedia Britannica rien non plus, évidemment.

Quand on parle de "major" il s'agit simplement d'un qualificatif général pour signaler que tel bachelier ou maître s'est spécialisé dans une, ou parfois deux, matières avant d'obtenir son degré.

Ce terme "major" n'est pas utilisé dans toutes les universités même américaines; dans certaines institutions supérieures on pratique la chose et on emploie d'autres termes généraux tels que spécialisation ou concentration. Ainsi l'Université Harvard, fondée en 1636, parlera de "department or field of concentration". L'Université Brown de Providence (fondée en 1764) dira simplement "a concentration program: four or five courses in one subject". Par ailleurs, l'Université de San Francisco, plus jeune puisque fondée en 1855, a adopté le terme "major" et l'emploie sans trop de fanfare.

Ici au Canada on constate à peu près le même phénomène. L'Université Queen's de Kingston (1841) exigera pour le degré de bachelier-ès-arts "a concentration of work to the extent of three university courses in each of three subjects, or five courses in one subject, four courses in another". L'Université d'Alberta (1908) ignore le "major" pour parler de "principal subject of concentration" et de "second subject of concentration". Enfin l'Université toute récente de York à Toronto (1959) requiert pour le B.A. ordinaire quatre cours dans un "Major Subject".

Au Manitoba

A l'Université de Manitoba nous avons eu l'occasion d'étudier durant deux ans sur le Comité de la Faculté des Arts et Sciences les différentes structures de spécialisation. En 1964 nous étions en mesure d'exiger de la part des élèves s'inscrivant au cours général des Arts et Sciences une spécialisation plus avancée dans le choix d'au moins deux des sujets conduisant au B.A. ou au B.Sc. Ce fut l'introduction du programme "Major-Minor" remplaçant une structure appelée "Sequence Programme" qui disparaîtra en 1969. Jusqu'en 1964 la spécialisation ou concentration n'existait que pour ceux qui désiraient un B.A. "honors". Vers le même temps le Collège de St-Boniface augmentait le nombre de ses cours en introduisant dans une structure jusque-là fermée et limitée des cours dits "options".

Cette politique fut très marquée en l'année 1966-67 alors qu'il était possible d'obtenir deux "majors" au Collège de St-Boniface et de se rapprocher ainsi de la nouvelle structure de l'Université. Cependant, à cause du plus petit nombre d'élèves et par conséquent du plus petit nombre de cours, il nous était impossible de nous intégrer complètement dans les cadres de l'Université et celle-ci accordait au Collège de St-Boniface le privilège de ne pas obliger tous ses élèves à choisir un "major" et un "minor" (concentration de trois cours). Alors, parmi nos gradués il y en a un certain nombre qui ont une concentration de cinq cours et une ou deux de trois cours et d'autres qui ont trois concentrations de trois, un peu comme à l'Université Queen's!

Au Collège de St-Boniface, il y a deux sujets où il est possible d'obtenir une concentration dite majeure: le français et la philosophie. Il y a actuellement quatre sujets où il est possible de conpléter une concentration mineure: anglais, histoire, sciences religieuses et sociologie. Pour une institution de cent-cinquante élèves, admettons-le, c'est presque un tour de force!

Ludger Guy, S.J.,
Doyen,
Collège de St-Boniface

Chevaliers de Colomb

Conseil St-Boniface no 3158

Décès

C'est avec regret que nous apprenons le décès des frères T. Legros et R. Simard. Le conseil tout entier offre aux familles éprouvées ses plus sincères condoléances.

Mot de l'aumônier

Le mot de l'aumônier, le R. P. Adrien Hamel, P.B., était très à point et court. Vous préparez-vous pour la succession ou est-ce un arrangement entre vous deux frères abbé C.?

Député d'Etat

Le frère "Carr" a su involontairement susciter l'intérêt et la discussion lors de sa visite le 17 avril dernier. Bravo le gars. Ne reculons pas devant personne et défendons nos droits.

Local

Merci "Bistouri" de la belle annonce pour notre thé d'ouverture du 28 mai au nouveau local. Soyez certains que vous recevrez une invitation, comme je suis certain qu'il y en a plusieurs parmi vous qui êtes sincères envers vos frères de St-Boniface. Mais, malheureusement pas tous. Surtout ceux qui prétendent avoir contribué d'une façon indirecte. Il faut en avoir du "culot"!

Edifice central

Votre suggestion à ce sujet a été bien comprise, soyez en certain. Mais "nous" ne sommes guère près d'embarquer dans une aventure aussi féérique que celle-là. D'ailleurs, n'étiez-vous pas un des copropriétaires de cet immense édifice "Columbus Hall"? Qu'est-il donc arrivé?

Vivons donc dans notre temps et réveillons-nous. N'essayons donc pas de reculer, mais allons de l'avant. Vous me semblez un vieil homme. Faites attention, car vous ne pourrez peut-être jamais regagner le terrain perdu. Demain sera peut-être trop tard.

Le temps des boeufs et des initiations de 125 candidats est passé. Ne croyez-vous pas que c'est la qualité qui fait souvent la force, et non pas la quantité. Les initiations vous le prouvent, n'est-ce pas?

Peut-être que nous pouvons humblement avoir failli quant à l'assistance de vieux membres, mais n'aviez-vous pas le plus grand nombre d'initiés ce jour-là? Où étiez-vous tous lors de la commémoration des morts chez vous? Nous n'avons pas exigé de rénumération, mais au moins vous auriez dû vous rendre pour que ça nous vaille la peine de nous déranger, car

Après Tout.

Vin d'honneur de la L.F.C.

Nous vous rappelons que le vin d'honneur organisé par la Ligue des Femmes Catholiques de la paroisse cathédrale en l'honneur de la fête des Mères aura lieu samedi prochain, 13 mai, de 6 h. à 10 h. du soir, en la salle académique du collège. Nous espérons y rencontrer un grand nombre de paroissiens et d'amis. Cordiale bienvenue à tous.

Presse et publicité

La douleur est semblable à une amande amère qu'on jette au bord du chemin; elle y germe; quand on repasse au même endroit vingt ans après, on trouve un amandier fleuri.

René Bazin

L'Organisme de survivance dit:

Connaissez les projets de sécurité de votre district et comment ils pourront vous protéger. Contactez:

Moyens métropolitains de survivance,
1767, avenue Portage, Winnipeg 12
Téléphone: 888-2351









THE VILLAGE OF STE. ANNE

PUBLIC NOTICE

Public Notice is hereby given pursuant to the provisions of the Municipal Act, that By-law No. 7/67 of THE VILLAGE OF STE. ANNE which has been submitted to and read a first and second time by the Council of the said Village and which has been approved by Order No. 57/67 of the Municipal Board of Manitoba, will be submitted to a vote of the rate-payers of the said Village entitled to vote thereon, under the provisions of the Municipal Act, on Friday, the 26th day of May, 1967, between the hours of 9:00 a.m. and 8:00 p.m. Central Daylight Saving Time, in the Municipal Hall of the said Village of Ste. Anne.

The object of the said By-law is to authorize the said Village to borrow the sum of $70,000.00 by the issue of sale of debentures for the purpose of constructing a skating rink within the said Village and the levying of an annual rate to cover the cost of maintenance and regulating thereof, pursuant to the provisions of Section 426 of the Municipal Act.

The said debentures shall be issued at the said Village and bear date the 15th day of June, 1967, and be payable annually during their currency with interest at the rate of (7%) seven per centum on the first day of December in each of the years 1968 to 1987 both inclusive, and that during the currency of the said debentures, the Village shall raise by a special rate on all the rateable property of the Village the sums required to be paid for principal and interest of the said debentures.

On the 25th day of May, 1967, at the hour of two o'clock in the afternoon, the Mayor will attend at the office of the Secretary-Treasurer of the said Village for the purpose, if requested to do so, of appointing in writing signed by him two persons to attend at the final summing up of the votes and one person to attend at the above polling place on behalf of persons desirous of promoting the passing of the said By-law and one person to attend at the polling place on behalf of the persons opposing the passing of the said By-law.

On Friday, the 26th day of May, 1967, at the hour of eight o'clock in the evening, the Secretary-Treasurer of the Village of Ste. Anne will attend at the Village Office of St. Anne to sum up the number of votes for and against By-law No. 7/67 of the Village of Ste. Anne.

A certified copy of said proposed By-law No. 7/67 of the Village of Ste. Anne is on file in the office of the Secretary-Treasurer of the Village of Ste. Anne, where same can be examined by those persons desirous of doing so.

DATED at THE VILLAGE OF STE. ANNE, in the Province of Manitoba, this 24th day of April, 1967.

THE VILLAGE OF STE. ANNE
per: Joseph Tougas (Mayor)
per: Arthur J. Fiola (Secretary-Treasurer)

DÉCÈS

M. GERARD HEBERT

Le mercredi 3 mai, à l'hôpital de l'Université de Saskatoon, est décédé, à l'âge de 46 ans, M. Gérard Hébert, autrefois de 266, Enfield Crescent, Norwood.

M. Hébert est né à St-Boniface et y avait demeuré toute sa vie. Au cours de la seconde guerre mondiale, il fit partie du corps de la police militaire canadienne pendant 4 ans. Très sportif, il fit partie de l'équipe St. Boniface Seals, puis comme professionnel de l'équipe de Buffalo, N.Y., et de celle de l'armée canadienne pendant la guerre.

Le défunt laisse dans le deuil quatre frères, Paul, de Burnaby, C.-B., Lucien, Maurice et Marcel, de St-Boniface.

Les prières furent récitées dimanche à 8 h., au salon mortuaire Desjardins. Le service fut chanté à 10 h. à la basilique de St-Boniface et l'inhumation eut lieu au cimetière de cette ville.



Mercredi dernier, 3 mai, le Cercle de la Pensée Française, sous la présidence de l'hon. juge Louis Deniset, recevait l'honorable Jean-Pierre Côté, ministre des Postes et député de Longueuil, au Collège de Saint-Boniface. Dans la photo ci-dessus, prise au cours de la réception, l'on voit, de gauche à droite, M. Ovila Benoit, adjoint général au Ministre des Postes, M. Louis La Rivière, préposé aux Services extérieurs du District postal de Winnipeg, l'invité d'honneur, M. Côté, et M. Henry Lane, gérant de la Succursale postale de St-Boniface. (Photo Perrin du Manitoba)

M. et Mme J.-Edouard Cossette fêtent leurs noces d'or le 22 avril

Le samedi 22 avril, les enfants de M. et Mme J.-Edouard Cossette ont fêté les noces d'or de leurs parents. La messe fut célébrée à 5 h. 15 p.m. à la basilique de St-Boniface. Le célébrant, Mgr Joseph Bellavance, était assisté de M. l'abbé M. Deniset-Bernier comme concélébrant. Le R. P. Aurèle Lemoine, O.M.I., curé du Précieux-Sang, ancienne paroisse des jubilaires, prononça l'homélie. Ses paroles remplies de bonté et de délicatesse à l'endroit des jubilaires furent très appréciées, puisqu'elles exprimaient d'une façon si appropriée les pensées et sentiments qui animaient tous les esprits et les coeurs.

M. Maurice Prud'homme, organiste à la basilique, touchait l'orgue. Mme Louise Roy-Morin rendit, de sa splendide voix, deux cantiques bien chers aux jubilaires. Mgr Bellavance présida au renouvellement des promesses de mariage. Les jubilaires eurent aussi la joie de communier sous les deux espèces, cérémonie très émouvante pour les époux. Suivant la cérémonie religieuse, M. l'abbé Deniset-Bernier remit aux jubilaires une bénédiction papale, reçue ce même jour, de Sa Sainteté le Pape Paul VI.

Puis tous se dirigèrent vers l'hôtel Marion où un banquet fut servi dans la salle Lord Selkirk. Un très nombreux groupe de parents et d'amis s'était rendu pour prendre part à ces agapes fraternelles.

De Fargo, N.-D., on remarquait le frère du jubilaire, M. Louis Cossette, accompagné de son épouse et de ses gendre et fille, M. et Mme T. McNees. M. L. Cossette agissait, il y a 50 ans, comme garçon d'honneur au mariage de son frère et Mlle Georgeline Senez, soeur de la jubilaire, comme demoiselle d'honneur. Tous deux servirent encore de témoins.

M. et Mme Léo Savage sont venus de Kenora, Ont., pour le jubilé d'or de leurs oncle et tante.

M. Georges Carroll agissait comme maître de cérémonies.

M. Laurier Régnier porta le toast à la mariée et M. Elswood Bole, au marié. Tous deux furent bien acclamés de l'audience.

Mme Henri-Pierre Miron (Florence), fille aînée des jubilaires, dans une adresse rédigée avec beaucoup de tact et d'amour, exprima à ses parents les voeux et souhaits des enfants, petits-enfants et de tous les parents et amis. Le jeune Guy Bacher, petit-fils, avait lui-même écrit et enluminé cette adresse, un vrai chef-d'oeuvre. Mme John J. Bacher (Marguerite), benjamine, présenta à sa mère un magnifique bouquet de roses jaunes, tandis que Mme Miron offrait à son père une bourse bien garnie.

Mgr Bellavance, au cours du banquet, offrit ses voeux de longue vie et bonheur continu aux jubilaires. M. Donald A. Hart, conseiller de la ville de St-Boniface, représentait Son Hon. le Maire J.-P. Guay et offrit aux jubilaires voeux et félicitations et leur présenta une épingle-souvenir de la ville de St-Boniface.

Ce fut avec émotion que M. J.-E. Cossette témoigna sa gratitude et sa reconnaissance, en son nom et celui de son épouse, à ses enfants, petits-enfants, parents et amis venus fêter avec eux ce bel anniversaire. Il eut aussi à l'adrèsse de Mgr Bellavance, M. Régnier, M. Bole et M. Carroll une bonne parole d'appréciation et de remerciement.

M. J.-Edouard Cossette est né à Wild Rice, Dakota-Nord, et Mme Cossette, à St-Boniface. Elle était autrefois Maria Senez, fille de M. et Mme Joseph-Noël Senez, anciens pionniers. Les jubilaires unirent leurs destinées à Inwood, Man., où Mme Cossette enseignait à l'école Cossette. Le mariage avait été bénit par M. l'abbé F.-X. Leroux, curé de l'église Ste-Cécile d'Inwood, le 9 janvier 1917. M. et Mme Cossette ont trois enfants et trois petits-enfants.

Des messages de félicitations furent reçus de Son Exc. le Gouverneur général et Mme R. Michener, du lieutenant-gouverneur et Mme R. S. Bowles, du premier ministre et Mme L. B. Pearson, du premier ministre et Mme D. Roblin, de Son Hon. le Maire et Mme J.-P. Guay, de M. et Mme J. G. Diefenbaker, de l'hon. R. Teillet et son épouse et de M. G. Molgat, chef du parti libéral au Manitoba.

M. et Mme J.-Edouard Cossette

Bazar centenaire du Hadassah

Le mercredi 17 mai, de 10 h. du matin à minuit, à l'Auditorium de Winnipeg aura lieu le grand bazar du conseil Wizo des dames du Hadassah. Il y aura toutes sortes événements spéciaux, de stalles d'exposition, dons de denrées alimentaires, prix de valeur, ventes d'occasion de vêtement neufs et usagés, de pâtisseries et autres mets.

A 2 h. de l'après-midi, il y aura démonstration de cuisine ethnique. Les dames responsables porteront des costumes appropriés et de 7 h. 30 à 8 h. 30 un grand pageant dont le thème est "Vous souvenez-vous?": modes, coiffures et musique des cent dernières années, se déroulera.

Le tirage des prix principaux se fera à 11 h. 30 du soir. Une ccupée sport "Camaro" est offerte comme le principal prix d'entrée. Les autres sont un abonnement familial au Holiday Sun and Swim Club, un complet pour homme et une variété de prix en marchandise ou en services.

Au Caroussel de pâtisseries on offrira quantité de friandises et de mets congelés. Au "Buffétéria", on servira des plats chauds ou froids puis, entre 5 h. 30 et 7 h. un diner au poulet.

Au cours de la journée il y aura Bingo et autres jeux de hasard. Parmi les objets à prix d'occasion, on verra antiquités, trésors, jouets neufs, travaux d'artisanat, fleurs de papier à la mexicaine, bric-à-brac, vêtements neufs ou presque neufs y compris des modèles printaniers récents en provenance de chez les grands couturiers.

Concert conjoint des orchestres symphoniques des jeunes de Minneapolis et Winnipeg

L'orchestre symphonique des Jeunes de Minneapolis, qui jouit d'une très bonne renommée jouera la Symphonie du Nouveau Monde de Dvorak, la Suite Lieut. Kije, de Prokofieff et le Concerto de Branden bourg no 5 de Bach lors du concert international d'orchestre de Jeunes, à l'auditorium de Winnipeg le samedi soir 13 mai. Le conducteur sera M. Howard Evenson.

Partagera le programme avec les visiteurs, l'orchestre symphonique des écoles du Grand Winnipeg sous la direction de M. Arthur Polson. Une composition de M. Polson, "Tensions no 2, 1956", pour hautbois et cordes sera rendue pour la première fois à Winnipeg. Le soliste sera Jim Carr, jeune musicien âgé de 15 ans. L'orchestre local jouera aussi La Sérénade en Ré mineur de Dvorak et le prélude du Mastersinger de Nurnberg, de Wagner.

L'orchestre de Minneapolis vient d'être acclamé à la salle Northrop, local du grand orchestre symphonique de Minneapolis. Cette performance était sous les auspices du département des Concerts et des Conférences de l'Université de Minnesota.

L'Orchestre symphonique des écoles du Grand-Winnipeg vient de rapporter un véritable triomphe au Festival de musique du Manitoba, en obtenant 92 et 93 points. Le juge, Nigel Coxe commenta comme suit: "Après quelques mesures, on se sentait transporté par une musique de qualité exceptionnelle . . . Une exécution exquise et touchante.

Les jeunes musiciens arriveront vendredi par autobus et voiture privées et seront les hôtes de membres de l'orchestre symphonique des écoles du Grand-Winnipeg.

Institut Collégial St-Pierre

Soirée des finissants

C'est le grand jour!...

Oui, le vendredi soir 5 mai, 30 finissants de 12e année à St-Pierre sont honorés par le comité des finissants et des parents.

Un nouveau cette année, les gars sont en "smoking" et les filles en grande robe de gala.

Le tout débute à 7 h. 30 par une messe lue avec M. l'abbé René Touchette. Ensuite la grande entrée au gymnase de St-Pierre avec la musique de Carmen Larosa. Le maître de cérémonies, M. Luc Dandenault, anime la soirée en donnant des sketchs du caractère des élèves (composés par eux-mêmes).

M. Emile Péloquin, principal de l'école secondaire, mentionne ensuite la devise de l'école: "Courage, Caractère, Coeur". Il faut continuer à vivre notre devise scolaire. M. Lionel Péloquin, commissaire, vient féliciter les finissants et leur souhaite du succès dans leur vie future. "Terre des hommes", thème d'Expo, est rappelé par M. l'abbé Bouvier, lorsqu'il nous dit qu'il faut de l'éducation pour arriver à unir le monde dans une fraternité commune. Au nom de tous ses camarades de 12e année, la présidente, Mlle Monique Péloquin, remercie tous les parents et instituteurs. Que d'heures données et de travail accompli afin qu'ils puissent assister à cette soirée. Elle mentionne aussi le comité des finissants qui a fait de cette soirée, une fête inoubliable. Ce comité comprenait: Pierre Maynard, président, Nicole Laroche, secrétaire-trésorière, Lyse Hébert, Diane Hébert, Diane L'Heureux, Elisabeth Dotremont et Martial Lafantaisie.

Parmi les 375 personnes présentes, les instituteurs de 12e année étaient les Rév. Srs Louise-Henriette et Gabrielle-Madeleine, M. Emile Péloquin et Mme Philippe Tessier.

Voici la liste des finissants de cette année: Suzanne Banville, Rita Bohémier, Monique Catellier, Ronald Dandenault, Léonard Desharnais, Régine Dotremont, Diane Fontaine, Rachel Forest, Larry Gagné, Madeleine Gagnon, Léo Gosselin, Nicole Hamonic, Claire Lacasse, René Lafournaise, Louise Lahaie, Gisèle Laroche, Jean Laroche, Paulette Laroche, Elaine L'Heureux, Diane Marion, Maurice Marion, Jacqueline May, Gilles Neveux, Monique Péloquin, Raymond Perron, Maurice Rioux, Paul Roy, Réal Turenne, Gilbert Vinet, Raymond Vinet.

Félicitations et bonne chance à tous.

Souper

La J.E.C. de St-Pierre organise un souper Spaghetti et boulettes pour le dimanche 28 mai, entre 6 h. et 8 h. p.m.

Tous sont cordialement invités à rester pour la soirée de variétés, à 8 h., avec artistes locaux et invités spéciaux: Les Fantaisies.

Nous vous promettons un souper délicieux au Centre récréatif de St-Pierre. Venez tous en grand nombre.

L'entrée sera de $1.25 pour adultes et de 75c pour enfants en bas de 12 ans.

Hélène Roy

Isle-de-Chênes

Réunion de la L.F.C.

A l'occasion de la réunion de la Ligue des Femmes Catholiques du mois d'avril, Mme L. Molin donna un aperçu des préparatifs en cours pour la représentation de "La Broderie de la Vie Familiale" de Mme Louise Morin. Les membres du comité centenaire de notre section sont: costumes et décors, Mmes I. d'Auteuil et P. Trudeau; personnages et mise en scène, Mmes A. Trudeau, E. Lacroix et F. Haddock.

Il fut proposé de faire dire une messe le 26 avril en l'honneur de Notre-Dame du Bon Conseil.

Les recettes des parties de cartes de l'hiver nous ont permis l'achat de 200 chaises pour la salle paroissiale. Le tirage des billets de la Ligue se tiendra le 28 mai, à la soirée centenaire.

Au rapport du comité de la radio et de la télévision, Mme L. Molin proposa quelques réflexions sur l'usage fructueux de la télévision dans nos foyers. Les jeunes ont souvent des réactions très saines. Aidons-les à s'exprimer. Adoptons une attitude positive de sorte que la télévision devienne un moyen réel de formation et d'action.

Merci spécial aux dames du comité d'action sociale pour l'excellent goûter servi aux nombreux parents venus assister aux funérailles de la petite Nicole Lachance.

Les nouvelles présidentes des comités permanents sont: spirituel, Mme G. Trudeau; éducation, Mme A. Trudeau; presse, Mme L. Molin; action sociale, Mmes E. Lacroix, A. Dupuis et G. Dumontier.

Dates importantes pour le mois de mai, le jeudi 11, rencontre à l'église, à 8 h. pour le renouvellement de notre engagement, réception des nouvelles recrues et bénédiction du conseil. Aussi, n'oublions pas la communion mensuelle le 14.

Boite à chansons

Sincères félicitations à Alain Dufault et à tous ceux qui l'ont assisté pour faire de la Boite à chansons du 28 avril un brillant succès. Ce fut une excellente soirée où les J.F.M. chantèrent dans "l'Ile" devant une salle comble.

Voyage

M. et Mme Victor Molin sont revenus ravis de leurs vacances de trois semaines à la Nouvelle-Orléans et à Peterborough, Ont.

Comité de presse et publicité

Enseignement religieux aux adolescents

STE-ANNE-DES-CHENES — Voici quelques notes d'une causerie donnée aux Chevaliers de Colomb à l'occasion d'un dîner-communion. On remarquera que ces réflexions s'inspirent beaucoup de la pensée du R. P. Babin, O.M.I., spécialiste en catéchèse pour adolescents.

Il y a nécessité en notre temps d'éduquer les jeunes à une foi beaucoup plus personnelle, inventive, consciente, que celle de la majorité des croyants d'aujourd'hui. En effet, leur foi devra s'adapter à un monde en évolution continuelle, marqué du signe de la mobilité, où sont répandues, grâce aux moyens de communication, les idées les plus diverses et souvent contraires à leurs croyances religieuses. Le problème est donc le suivant: Comment l'enseignement religieux peut-il provoquer chez l'adolescent une foi profonde et convaincue, qui le rende capable de vivre dans le monde de demain?

Premièrement, il faut d'abord une prise de conscience du problème par les éducateurs: qu'ils aient conscience que l'adulte de demain rencontrera des difficultés particulières en ce qui concerne sa foi.

Deuxièmement, l'adolescent doit trouver dans ses éducateurs et ses parents quelqu'un qui sait s'adapter, qui sait accepter les découvertes modernes avec confiance, sérénité, sans inquiétude; quelqu'un qui est ouvert à l'humain; qui n'est pas désorienté devant le changement; qui peut s'adapter perpétuellement. Un tel type d'éducateur donne la sécurité aux jeunes et leur fait avoir confiance devant la vie.

Troisièmement, une méthode que l'on emploie de plus en plus en catéchèse aujourd'hui consiste à faire trouver par les jeunes eux-mêmes, les formules et les réponses aux problèmes posés. En bref, on leur donne l'habitude de trouver et d'inventer. On ne leur donne plus tant des définitions que la possibilité de juger de la valeur de leurs actes. Par exemple, on organise, dans les cours de religion, des discussions de groupe sur tels problèmes: travail, fréquentations, etc., tout en demandant leur avis. On demande ensuite: "Que pense Jésus-Christ, Lui?". Ensuite, le professeur donne toujours, par mode de conclusion, la position de l'Eglise et invite les jeunes à l'accepter, à croire.

Si on les habitue dès maintenant, à juger telle situation, telle action par rapport aux principes chrétiens, plus tard, ils pourront le faire et ne seront pas désorientés lorsqu'ils devront juger par eux-mêmes.

Quatrièmement, il faut aider les jeunes à écouter un disque, une chanson, à lire un article de journal. Il faut les aider à porter un jugement chrétien sur les réalités qui les entourent. Ils est nécessaire qu'ils sachent "apprendre la foi" à travers l'actualité; qu'ils sachent admirer ce qui est beau et bon, ce qui a de la qualité. A l'école secondaire, on fait, par exemple, un grand usage de disques dans l'enseignement catéchétique.

Cinquièmement, il importe aussi de former les adolescents à avoir des relations de groupe qui aient de la qualité. Il faut les aider à s'ouvrir aux autres, à les respecter, à avoir un infini respect pour les opinions du "voisin". A l'occasion, en catéchèse, on rappelle certaines lois de base qui doivent jouer dans une discussion de groupe: par exemple, ne jamais contredire sans avoir bien écouté ou même interrogé pour être certain qu'on a bien saisi la pensée de l'autre; ne pas parler quand quelqu'un a la parole, etc.

Les adolescents, à l'école secondaire de Ste-Anne, ont maintes occasions de s'habituer à respecter les autres lorsqu'ils se trouvent en situation de groupe: réunions de J.E.C., classes de catéchèse elles-mêmes, etc.

Il est nécessaire que les jeunes apprennent des principes chrétiens, mais il est non moins nécessaire qu'ils sachent discuter et respecter l'opinion des autres: car, alors, c'est du christianisme vécu.

Sixièmement, enfin, classa de religion où le professeur donne un enseignement clair, adapté, solide, garde toujours sa valeur. Souvent, le jeune ne sera pas d'accord; il discutera l'enseignement reçu. Mais l'idée mûrit petit à petit, fait son chemin et, après quelque temps, l'adolescent exprimera comme siennes les idées que vous lui avez enseignées. Il vous les redira souvent dans les mêmes termes.

Il faut garder confiance au sujet de nos jeunes. Ils peuvent être "différents", mais ils ne sont pas méchants. En fait, comme nous, ils veulent être heureux. L'éducation en 1967 est un défi qu'il nous faut relever chaque jour avec confiance et lucidité.

M. Dionne, C.Ss.R., curé.

Club 4-H

Le Club 4-H de Ste-Anne a tenu son concours oratoire le 31 mars. Les Rév. Srs Anna et Dolorès Lussier furent les juges. Parmi les plus jeunes, sept avaient préparé un discours. Ils étaient Arthur, Georges et Carmelle St-Vincent, Gérald Chaput, Nicole Colombe et Carmelle Desrosiers. Chez les aînés ce furent André Desrosiers et Eveline Bériault.

Félicitations à Jean-Louis St-Vincent d'avoir été choisi parmi les plus méritants de la région, ce qui lui mérita de passer la semaine de Pâques à l'Université de Manitoba. Il a assisté à une semaine de Leadership pour les jeunes, organisée pour les Clubs 4-H sous les auspices du Département de l'agriculture et de la conservation. Jean-Louis, fils de M. et Mme Paul St-Vincent, de Ste-Anne, est membre du Club 4-H depuis six ans et étudiant en 11e année à l'école secondaire de Ste-Anne.

Les membres du Club 4-H sont heureux de féliciter une des leurs, Eveline Bériault, qui fut l'une des gagnantes du concours oratoire qui eut lieu à Steinbach le 14 avril. Ceci lui permettra de participer au concours, entre les districts, qui aura lieu à St-Pierre le 26 mai. Eveline appartient au club depuis huit ans et est une élève de 11e année à l'école secondaire de Ste-Anne. Elle est la fille de M. et Mme H. Bériault.

Caravane du centenaire

La caravane passera à Ste-Anne le 22 mai. Le comité en charge de cette journée est le suivant: président, M. C. Calcott; vice-président, M. Dollard Bruyère; secrétaire, M. Jean Audette. Les présidents des sous-comités furent nommés comme suit: comité de décoration, M. E. Leclerc; de publicité, M. Léo Trudeau; des finances, M. le Dr G. Gobeil; de réception, M. Jos. Tougas, maire de Ste-Anne.

Le Club 4-H, les Dames Auxiliaires de la Légion, les dames du curling, le Mouvement des femmes chrétiennes auront charge des comptoirs où l'on pourra se procurer rafraîchissements et nourriture.

Un feu de camp, organisé par l'école élémentaire, ainsi qu'un feu d'artifice, clôturera la journée.

Félicitations

Félicitations au docteur Pat. Doyle, qui a été élu président des commissaires de la Division scolaire Rivière-Seine à la dernière réunion des commissaires. M. Stan. Bisson demeure secrétaire-trésorier.

Çà et là

M. et Mme Jos. Barrette sont revenus d'un voyage dans l'Est. Ils se sont rendus à Baie Comeau où M. Barrette a visité sa parenté. M. Barrette n'était pas retourné au Québec depuis 1943.

M. et Mme Maurice Noël sont à se construire un magasin de chaussures et de vêtements entre le Bureau de poste et la Caisse populaire. L'ouverture officielle sera annoncée dans **La Liberté et le Patriote.**

Attention

Le Cercle dramatique de Ste-Anne invite tous et chacun au "Bal du Centenaire" qui se tiendra au Blé d'Or le vendredi 19 mai, à 8 h. 30 p.m. Prix: $1.50 par personne.

Les dames, en robes longues, sauront rappeler les premiers temps de la colonisation. La robe longue n'est pas obligatoire.

L'invitation s'étend à tous les intéressés des villes et villages environnants. Donc, réservez immédiatement cette date: 19 mai 1967.

Les benjamins du théâtre nous ont fait honneur

Je comprends très bien que ma position en tant que directeur du théâtre et chroniqueur est extrêmement délicate. Comme le dédoublement de personnalité est assez difficile, vous aurez nécessairement le point de vue des deux en même temps, mais je tâcherai d'être aussi objectif que possible.

La représentation au théâtre Across the Street de samedi dernier qui mettait le point final au festival d'art dramatique des écoles secondaires du Manitoba a été un beau succès. Au dire des organisateurs, nous avons réuni l'auditoire le plus nombreux du festival, et il nous a fait grand plaisir d'y voir M. le consul de France et Mme Philippe Bourdon.

Les acteurs, Annette Parenty, Jacinthe Roy, Louis Bouvier, Guy Rozière, Louis Carrière et André Prévost, se sont surpassés et ont récolté de nombreux éloges de la part du juge, Mlle Roberta Dolby, qui enseigne l'art théâtral depuis deux ans au Manitoba Theatre School de Winnipeg.

Une grande aisance sur la scène de la part de tous et une bonne diction pour la plupart ont attiré l'attention, ce qui a fait oublier à plusieurs qu'ils ont dû demeurer assis, pas trop confortablement, pendant plus de deux heures et demi.

La grande vedette de Pieds nus dans le parc a été sans contredit Annette Parenty qui a fait valoir sous toutes ses facettes ses talents de comédienne. Diction parfaite, intonations appropriées, mouvements dégagés, tout cela s'alliant si parfaitement à une physionomie attrayante s'est imposé aux spectateurs durant la pièce entière, puisqu'elle est demeurée en scène de l'ouverture à la fermeture des rideaux.

Louis Bouvier, dans le rôle du mari, a bien rendu le rôle difficile qui lui était confié. Sérieux et posé au premier acte, indigné au deuxième, malade au troisième et ivre au quatrième, voilà plus qu'il n'en faut pour donner du travail à un jeune comédien. Particulièrement au dernier acte, Louis a donné sa pleine mesure.

Les quatre autres acteurs, bien qu'ayant des rôles secondaires, ont réussi à faire ressortir les caractères de leur personnage.

Après la représentation, Les Benjamins du Théâtre ont été reçus magnifiquement par Son Hon. le maire de St-Boniface, M. Joseph Guay, et son épouse. Les jeunes se rappelleront longtemps de cette soirée, tant à cause de la chaleur de la réception qu'à cause de l'expérience avec un théâtre d'une nouvelle conception.

En leur nom et au mien, je remercie très sincèrement M. le maire de son geste très apprécié.

M. Fernand Parenty est aussi du nombre des personnes à remercier. Sa grande collaboration dans le transport et la mise en place des décors a solutionné des problèmes de dernière heure.

Les personnes intéressées à voir Pieds nus dans le parc et qui en auraient été empêchées pourront se reprendre puisque Les Benjamins du Théâtre joueront encore une couple de fois. Les endroits et les dates ne sont pas encore déterminés, mais nous tâcherons de vous le faire savoir à temps. Des suggestions et des arrangements seront reçus avec plaisir.

Notre insistance n'a qu'un but, trouver les fonds nécessaires au voyage de nos trente jeunes Canadiens français à Montréal.

Le surintendant de la Rivière-Rouge

Le 1er mai, le Frère Fernand Marion, principal du collège, recevait la confirmation de sa nomination au poste de surintendant des écoles de la division de la Rivière-Rouge pour l'année commençant en septembre 1967. Il n'entrera en fonction que le 1er juin, alors qu'il sera remplacé par le Frère Camille Légaré. Le Frère Marion continuera à résider au collège, du moins pour le reste de l'année scolaire.

Nous tenons à féliciter le Frère Marion pour ce poste de confiance où on l'a nommé. Ce religieux qui a passé tout son temps à étudier ou à enseigner est sûrement qualifié pour rendre les plus grands services aux éducateurs de la division et par ricochet à tous les jeunes qui suivront leurs cours dans ses écoles.

"Centennial Traveler Project"

Au mois de mars, tous ceux qui étaient intéressés à ce projet de voyage ont rempli une formule fournie par une organisation provinciale du centenaire.

Les élus sont choisis au sort, et le sort tomba sur Roger Carrière, élève de 11e année.

Nous ne savons pas encore quelle sera sa destination, mais chose certaine, les voyages entrepris par cette organisation ont toujours été très formateurs et très intéressants.

Bravo, Roger! Profite bien de tes vacances. J'en connais plusieurs qui envient ton sort.

Aimé-Onil Dépôt, C.S.V.

St-Pierre

Service de Préparation au Mariage

Le dimanche 7 mai, l'équipe diocésaine du Service de Préparation au Mariage avait choisi de tenir sa rencontre annuelle au Centre récréatif de St-Pierre.

Une trentaine de jeunes venant des régions de La Montagne, Ste-Anne, Précieux-Sang, St-Boniface et St-Pierre se réunissaient avec leurs aumôniers locaux et l'aumônier diocésain, M. l'abbé Louis Laurencelle. Mgr Antoine Hacault avait bien voulu se joindre au groupe dans l'après-midi.

Le but de cette rencontre était de faire un retour sur les activités de l'année écoulée et de préparer le programme de l'année à venir. L'itinéraire très chargé fut suivi avec intérêt. On discuta des questions suivantes: Que peut donner le mouvement aux jeunes d'aujourd'hui? Y a-t-il possibilité dans une section du recrutement et de la relève que le Service de Préparation au Mariage soit une continuité durant toute l'année.

La finance de la Fédération qui apporte son aide aux différentes sections fut très discutée et chacun essayait d'y apporter son opinion. Un sujet très intéressant fut celui de la publicité. Quelle méthode serait la plus fructueuse afin que chaque jeune réalise le besoin de ce service? Plusieurs suggestions furent étudiées et seront mises à l'essai dans les mois à venir.

Il y eut messe à 5 h. par l'aumônier diocésain. Pour terminer cette enrichissante journée, le groupe alla rejoindre les Jeunes Travailleurs, venant de toutes les paroisses du diocèse, à leur soirée à St-Boniface "Pavillon Jeunesse '67".

Palmarès de CKSB

(mai)

1—Nathalie (Eric)
2—Personne ne veut mourir (Petula Clark)
3—Je veux être noir (Nino Ferrer)
4—Ce qu'elle voulait (César et les Romains)
5—L'oiseau de nuit (Michel Polnareff)
6—Chère maman (Ginette Reno)
7—Je cherche (Les Lutins)
8—Ma casquette (Dany Aube)
9—Les filles (Les Sultans)
10—Sans coeur (Eric Charden)
11—La Manic (Les Cabestans)
12—On emporte rien au paradis (Tom et Jerry)
13—Tu es un peu moi (Françoise Hardy)
14—J'ai tant de joie (Pierre Lalonde)
15—La génération d'aujourd'hui (Les Chanceliers)
Révélation du mois: les Cabestans

Banquet annuel du Club sportifs de La Broquerie

LA BROQUERIE — Le banquet annuel du Club sportif qui eut lieu le dimanche 7 mai dans l'auditorium de l'école secondaire, avec M. Aimé Gauthier comme maître de cérémonies, prouve une fois de plus que, quand il s'agit des sports chez les jeunes, les gens de La Broquerie sont toujours là.

M. l'abbé Y. Boisvenue, vicaire, bénit la table à laquelle 200 convives avaient pris place. On remarquait à la table d'honneur M. l'abbé Y. Boisvenue, M. et Mme Roland Gauthier, M. Georges Bolly, M. Paul Desjardins, M. Jean Cusson, M. et Mme Maurice Lévesque, M. et Mme Leonard Barkman et M. et Mme T. G. Smith.

Après le succulent repas servi par Mme Camille Bolly et sa troupe, M. l'abbé Boisvenue récita une courte prière oecuménique choisie pour la circonstance.

Sur la demande de M. Louis Dubé, en charge du programme récréatif, Mlle Suzanne Jeanson, de Lorette, accompagnée à la guitare par MM. Guy Lacroix et Lucien d'Auteuil, d'Isle-des-Chênes, charma l'auditoire avec trois chansons: "Ila", "J'aurais voulu" et "La frontière". Puis M. L. Dubé, accompagné au piano par Mlle Jeannette Bohémier, interpréta aussi trois chansons de son répertoire: "M'aimeras-tu", "Aline" et "Mon Pays".

Quand vint le temps des discours appropriés, M. R. Gauthier, président du Club sportif, prit la parole pour souhaiter la plus cordiale bienvenue à tous, remercier les paroissiens pour leur encouragement soutenu et témoigner sa reconnaissance aux deux candidates du Carnaval centenaire: Mlles Juliette Rocan et Denise Bédard. M. G. Bolly, maire de La Broquerie, dit un mot de bienvenue au nom de la municipalité et encouragea les directeurs du Club sportif à continuer leur beau travail pour cette oeuvre qui en vaut la peine. M. T. G. Smith se dit très fier d'être parmi les gens de la localité encore cette année et souhaita beaucoup de succès au Club sportif. M. L. Barkman, maire de Steinbach, apporta les bons voeux de sa ville aux gens de La Broquerie et souhaita que la bonne entente qui existe déjà entre ces deux communautés continue à s'accentuer.

M. Aimé Gauthier présenta M. M. Lévesque, chroniqueur sportif au poste CKSB, qui, à son tour, interviewa MM. P. Desjardins et J. Cusson, invités d'honneur. M. P. Desjardins, des Blue Bombers, âgé de 23 ans et natif d'Ottawa, poursuit des études en vue d'obtenir sa maîtrise en biochimie. Il expliqua à l'assistance comment il avait été choisi pour faire partie de l'équipe de Winnipeg et donna quelques détails sur leur manière de s'entraîner. Pour terminer la période de questions, il conseilla aux jeunes de participer aux sports, mais souligna aussi l'importance d'une bonne éducation. M. J. Cusson, de l'équipe nationale du Canada, donna ses impressions du voyage qu'il a fait en Europe avec l'équipe. Il fit remarquer à tous que c'est loin d'être un voyage d'agrément, mais plutôt une expérience humaine qui demande beaucoup de sacrifices de la part des joueurs. M. Cusson est natif de Montréal et vient de terminer ses études. Il est engagé par la Division scolaire Rivière-Seine pour enseigner à Lorette l'année prochaine.

Il y eut ensuite distribution de trophées pour récompenser les joueurs qui ont présenté, durant l'hiver, un spectacle aussi divertissant. Le trophée J.-A. Duhamel fut présenté par M. G. Bolly à M. Hubert Bouchard, meilleur compteur de l'équipe senior; le trophée Mobile Feed Service, présenté par M. Alphonse Fournier à M. Paul Taillefer, meilleur joueur de défense; le trophée Lady Byng, présenté par M. J. Cusson à M. Adélard Gauthier, joueur qui a le meilleur esprit au hockey; le trophée du Club sportif, présenté par M. M. Lévesque à M. Guy Fournier, joueur le plus utile à son club; le trophée du Club sportif, présenté par M. T. G. Smith à Denis Verrier, champion compteur chez les Pee-Wees; le trophée Edgar Freynet, présenté par M. L. Barkman à Denis Verrier, capitaine des Maple Leafs, club gagnant chez les Pee-Wees; le trophée du Club sportif, présenté par M. P. Desjardins à Denis Frédette, champion compteur chez les Midgets.

Il aurait été regrettable de terminer un banquet sans entendre parler M. l'abbé Y. Boisvenue. Il félicita les jeunes pour leur beau travail d'équipe et rappela un souvenir du temps où il était vicaire à St-Pierre et capitaine d'un Club de hockey. Il semble voir encore le vénéré curé, M. l'abbé Léon Roy, fervent du hockey, lui dire d'un air taquin lorsque son équipe défilait dans le corridor pour s'en retourner défaite: "Hein! Hein! le p'tit vicaire, t'as mal au coeur, hein!". M. l'abbé Boisvenue, en terminant, présenta un trophée spécial (une plume géante) à M. L. Barkman comme marque d'amitié et comme témoignage des bonnes relations qui existent entre Steinbach et La Broquerie.

M. A. Gauthier remercia les invités d'honneur pour avoir accepté si aimablement l'invitation du Club sportif. Il termina en disant qu'il était très heureux de l'appui que tous apportent à cette organisation de si grande importance dans la paroisse.

En visite

Etait de passage chez Mme Elisabeth Pierson: la Rév. Sr Flore Pierson, de McIntosh, Ontario. Soeur Pierson a passé deux semaines chez sa mère. M. et Mme Camille Henrie sont allés rencontrer la religieuse, grande amie de la famille.



Mlle Charlotte Deroche, fille de M. et Mme Robert Deroche, de Notre-Dame-de-Lourdes, est l'heureuse gagnante d'un voyage à l'Expo, prix offert à 200 jeunes étudiants du Canada par les magasins "Dominion" pour une rédaction ayant comme titre "Pourquoi je voudrais visiter l'Expo". Charlotte passera sept jours à l'Expo. Elle voyagera en compagnie des autres étudiants qui se sont classés premiers dans ce concours. Mlle Deroche est en onzième année à l'Institut Collégial Notre-Dame. Félicitations chaleureuses à cette jeune Manitobaine qui nous fait honneur!

Mlle Yvonne Vincent, de St-Georges, épouse M. Alain Chèvrefils, de Powerview

ST-GEORGES — Le samedi 29 avril, à 4 h. p.m., dans l'église paroissiale, fut bénit le mariage de Mlle Yvonne Vincent, fille de M. et Mme René Vincent, à M. Alain Chèvrefils, fils de M. et Mme Hervé Chèvrefils, de Powerview. La cérémonie religieuse eut lieu selon le nouveau rite. M. l'abbé Gédéon Trudeau, accompagné des clercs-servants, Denis Vincent, Michel Boulet, Donald Vincent et Richard Dupont, alla à la rencontre des futurs époux et leur offrit de l'eau bénite. Au son d'une marche nuptiale, exécutée par Mme Carolus Vincent, le cortège nuptial se mit en marche.

La mariée, au bras de son père, portait une longue robe ajustée en poult-de-soie garni d'appliques de dentelle, longue traîne et manches courtes. Son voile court et bouffant était retenu par une rose blanche et des muguets. Elle tenait un bouquet de roses rouges.

Les demoiselles d'honneur, Mlles Claire Vincent et Linda Chèvrefils, portaient de longues robes de ligne droite en dentelle aqua et accessoires blancs. Elles tenaient des bouquets d'oeillets blancs. Les garçons d'honneur étaient MM. Roméo Chèvrefils et Maurice Desautels, frère et ami du marié. La bouquetière, Suzanne Chèvrefils, nièce du marié, portait une longue robe de même tissu et de même couleur que celles des demoiselles d'honneur, et tenait un minuscule bouquet d'oeillets. Le petit page, Luc Vincent, frère de la mariée, l'accompagnait.

Durant la cérémonie religieuse, le chant fut interprété par les Soeurs de St-Joseph. Au cours de la messe, les nouveaux mariés reçurent la sainte communion sous les deux espèces.

Après la cérémonie religieuse, un souper fut servi à environ 100 invités dans la salle paroissiale. M. Emmanuel Bouvier était maître de cérémonies, et M. Roméo Chèvrefils proposa le toast aux mariés. M. l'abbé G. Trudeau offrit ses voeux aux jeunes époux. Le marié répondit en termes appropriés.

Une soirée dansante, à laquelle participait un grand nombre de parents et d'amis, eut lieu ensuite à la salle "Le Château" de Pine Falls. De l'extérieur on remarquait M. et Mme Adélard Chèvrefils, de Port Alberni, C.-B.

Les nouveaux mariés partirent en voyage de noces à Hinton, Alberta. A cette occasion, la mariée portait un costume, chapeau et gants rose, souliers et sac à mains en cuir vernis noir. Au retour, M. et Mme A. Chèvrefils demeureront dans une maison neuve à Powerview.

N.-D.-de-Lourdes

Bingo

Le dimanche 30 avril eut lieu la soirée de bingo dont voici les gagnants: prix de $50.00, Mme Denis Bibault, de Notre-Dame-de-Lourdes; $10.00, Mmes Julien Mabon (2), Jean-Baptiste Pantel, Hélène Brouzes et M. Parachowski, de Manitou (2), MM. Louis Thévenot, de Somerset, Joseph Doyon, de Bruxelles, et M. Prodickuk, de St-Claude; $5.00, Mmes Jean Mao, Louis Chabbert, M. Braham, de Treherne, Léon Brunel, de St-Lupicin, M. Parachowski, de Manitou, et M. Earle, de Treherne, Mlle Marie-Louise Rozière, MM. Denis Tichit, B. Earle, de Treherne, et M. Irvin, de La Rivière. Les prix d'entrée furent attribués à MM. Henri Rondeau, de St-Léon, et Jean Aminot, de Cardinal.

Le prochain bingo aura lieu le 14 mai, à 8 h. Le gros lot sera de $500.00 en 54 numéros.

Nomination

Le mardi 2 mai, jour de nomination, les électeurs avaient l'occasion de choisir un représentant aux élections complémentaires de la commission scolaire élémentaire de Notre-Dame-de-Lourdes. M. Henri-B. Vuignier, proposé par M. Pierre Badiou et secondé par M. Léon Jamault, fut élu par acclamation. La nomination selon la loi de la commission scolaire était nécessaire pour remplacer M. Paul Comte, démissionnaire. Félicitations à M. H.-B. Vuignier.

Soirée sociale

Une soirée sociale aura lieu à la salle paroissiale de Notre-Dame-de-Lourdes le vendredi soir 26 mai en l'honneur de Mlle Juliette Muller et M. Jean Legal. Tous les amis sont cordialement invités à y assister.

Feu M. Joseph Langelier

M. Joseph Langelier est décédé le 23 avril dernier à Sudbury, Ont., à l'âge de 69 ans. M. Langelier est natif de St-Hyacinthe, Qué. Il était venu au Manitoba en l'année 1916, comme employé de la Banque Canadienne Nationale. Il travailla pendant quelques années à la succursale de la Banque Canadienne Nationale de Winnipeg; il fut ensuite nommé gérant de la succursale de Notre-Dame-de-Lourdes et de St-Pierre-Jolys, puis, dans l'Ontario, de Sturgeon Falls et de Sudbury. Sa santé défaillante l'obligea à la retraite il y a quelques années.

M. Langelier a rendu des services notables à la cause catholique et française dans les endroits où il a vécu. Les initiatives qu'il a prises ont été couronnées de succès.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, née Lina Lavoie, de Sudbury; un fils, Pierre, de Toronto, Ont.; une fille, Mme Fernand Gratton (Rose-Marie), de Sudbury; cinq petits-enfants, Denis, Louis, Claude, Jocelyne et Suzanne Gratton, de Sudbury; une soeur, Mme Joséphine Langelier, de St-Hyacinthe, Qué.

Le service funèbre a été chanté par Son Exc. Mgr Adolphe Proulx, évêque auxiliaire de Sault-Ste-Marie, avec deux concélébrants, M. l'abbé Edmond Lavoie, beau-frère du défunt et aumônier de l'hôpital Taché à St-Boniface, et le R. P. Marc Pelletier, S.J., natif de St-Boniface, Man.

Ste-Elisabeth

Condoléances

Sincères condoléances à M. et Mme Ovila Collette et leur famille qui ont appris le décès de la soeur de Mme Collette, Mme Edward Herie, de St-Vital, décédée à l'hôpital général St-Boniface le samedi 29 avril, à l'âge de 51 ans.

Ils remercient les paroissiens qui ont assisté aux prières et aux funérailles et qui ont envoyé des cartes de sympathie, ainsi que la Ligue des Femmes Catholiques pour la carte reçue à cette occasion.

La Broquerie

Va-et-vient

M. l'abbé Y. Boisvenue, vicaire, est revenu très reposé et très enchanté de son voyage dans l'Est. Au tour de M. l'abbé Félicien Juneau, curé, de prendre des vacances. Il se dirige vers la belle province avec M. l'abbé Robert Nadeau, plus précisément chez ses parents à Ville LaSalle. Il projette de visiter l'Expo. Bon voyage M. le Curé.

M. Jean Balcaen, gérant de la Coopérative locale depuis plus d'un an et demi, quitte la paroisse pour aller suivre un cours général d'administration à St-Léon, cours qu'il devra poursuivre plus tard en Saskatchewan et à Winnipeg. Jean a été un des artisans du nouveau magasin coopératif et fut toujours très actif dans les activités paroissiales, plus particulièrement au sein des Kopins Kopines. Bonne chance Jean. Tes parents et tes amis te souhaitent tout le succès possible.

Les paroissiens souhaitent la plus cordiale bienvenue à M. André Brodeur, nouveau gérant, ainsi qu'à sa dame. M. Brodeur est père de six enfants. Natif de la Saskatchewan, il demeurait à Easterville, Man., depuis quatre ans. Son expérience dans le mouvement coopératif et l'intérêt qu'il montre déjà pour la vie paroissiale donnent de grands espoirs pour l'avenir. Soyez assuré M. Brodeur que les gens de La Broquerie sont fiers de vous accueillir dans leur milieu.

Quelques paroissiens ont eu la chance, en fin de semaine, de visiter l'exposition qui avait lieu à l'école élémentaire de Ste-Anne-des-Chênes comme projet centenaire. Ils ont pu admirer des choses antiques qui rappelaient de bons souvenirs. Il fallait aussi voir l'étalage de nombreux dessins variés et de différents projets dépeignant le village de Ste-Anne depuis ses débuts. Félicitations aux jeunes qui ont fait du beau travail, ainsi qu'au personnel et à la direction de l'école, responsables de cette exposition.

Message

Le mot magique "Centenaire" se trouve sur les lèvres de plusieurs gens de La Broquerie. Chacun doit apporter son concours pour que cette année mémorable demeure à jamais marquée dans les annales de la paroisse.

Un comité est établi pour voir à l'organisation de certaines célébrations au cours de l'année. Deux réunions ont été convoquées. Ce comité est secondé par toutes les organisations paroissiales. Plusieurs plans sont en voie de réalisation.

Malades

Prompt rétablissement à Mme Paul Bachinski, ainsi qu'au bébé de M. et Mme Fernand Laurencelle, patients à l'hôpital général St-Boniface, ainsi qu'à Mme Peter Woronowski, patiente à l'hôpital Victoria.

Heureuse convalescence à la maison à Mme D.-N. Normandeau, MM. Maurice Nadeau et Charles Cyr, qui ont fait un séjour à l'hôpital dernièrement.

Soirée

Une soirée récréative, convoquée par les religieuses du couvent, avait lieu à la salle Roy le vendredi 28 avril. Une quarantaine de jeunes filles répondirent à l'appel.

Pour débuter, la Rév. Sr Eugénie Ell, employée au service social et conférencière invitée, entretint les jeunes demoiselles sur "les filles délinquantes", après quoi une discussion suivit. Pour la partie récréative, des jeux et des danses, auxquels toutes participèrent activement, furent exécutés et de nombreux prix furent attribués. Un succulent goûter fut ensuite servi et, pour terminer cette soirée aussi instructive que récréative, les religieuses furent très heureuses d'accueillir les jeunes filles pour une visite détaillée de leur couvent. Toutes se quittèrent très heureuses et très enchantées de cette belle soirée.

St-Jean-Baptiste

Merveilleux pays

Mme Rose-A. Leblanc passe quelques semaines chez sa mère, Mme Elisabeth Sabourin, après un voyage au cours duquel elle visita les îles Hawaii, la Nouvelle-Zélande, l'Australie, Thaïlande, Singapour, Taïpeh, Hong Kong, Manille et le Japon. Les beautés pittoresques de ces pays resteront longtemps gravées dans sa mémoire.

Chronique de CFRG

Certain soir récent, j'écoutais la radio, ce qui m'arrive de temps à autre. Tout à coup, une chanson de Gilles Vigneault, "Mon Pays", me parut d'une saveur particulièrement étrange. J'ignore si notre Gilles National a voulu ajouter à cette chanson plus de couleur locale, plus de vérité, car au beau milieu d'un couplet j'entendais une partie de la récitation du chapelet quelque part dans une église de la Saskatchewan. Je fus assez surpris d'entendre ces "Je vous salue Marie" pour le moins saugrenus, ignorés même, parce que ce n'était pas la première fois que j'entendais cette chanson "Mon pays ce n'est pas un pays c'est la neige".

Après une courte enquête, j'appris qu'il s'agissait d'une erreur de transmission de la part d'un autre Gilles qui n'a rien à voir avec Vigneault. Ce Gilles s'aperçut un peu tard que la diffusion du chapelet avait été ce jour-là avancée d'une heure, et c'est ainsi que Gilles fut pris au dépourvu. Sans transition, reprenant son sang-froid, avec son éternel sourire large et bon enfant, il coupa la parole à la chanson pour la donner à nos pieux récitants attendant patiemment que la lumière rouge s'allume dans le sanctuaire de la cathédrale. Voilà comment il arrive parfois que CFRG diffuse des chapelets "nouvelle manière".

Ce chapelet n'était pas une chanson et cette chanson n'était pas un chapelet. Alors qu'était-ce? Demandez-le à Gilles Cop, lui qui semble faire de la radio sans le savoir, comme M. Jourdain de la prose, rôle qu'il joue à merveille en certaines occasions.

Mlle Jeanne Beauregard, secrétaire de CFRG, est partie à l'Expo. Jeanne Beauregard, célibataire endurcie, visite la "Terre des Hommes", curiosité tardive! Mais paraît-il que la vie commence à 40 ans...

M. M.

Chevaliers de Colomb

Conseil Langevin no 4280

Assemblée

La prochaine assemblée mensuelle régulière d'affaires du Conseil Langevin no 4280 de Regina aura lieu le vendredi soir 12 mai, à 8 h., à la salle St-Jean-Baptiste, 2517, 25e avenue, Regina.

Prompt rétablissement

Au frère Don Meyer, qui a subi une opération à l'hôpital des Soeurs Grises le mois dernier.

Félicitations

Au frère et à Mme Gérald Béliveau à l'occasion de la naissance d'un fils baptisé sous les noms de Jean-Guy Marcel.

Communiqués

Le samedi après-midi 13 mai, de 2 h. 30 à 4 h. 30, les Dames de l'Autel de la paroisse St-Jean-Baptiste de Regina serviront un thé à Eaton's Assembly Hall.

Le dimanche après-midi 14 mai, à 2 h. 30, aura lieu un concert de la Chorale Thévenet de Gravelbourg, sous les auspices du Cercle de l'A.C.F.C. de Regina, à la salle St-Jean-Baptiste, 2517, 25e avenue, Regina.

P. K.

Graduation à Willow-Bunch de vingt-deux finissants

WILLOW-BUNCH — Le samedi 15 avril avait lieu la graduation de 22 élèves. Elle débuta par une messe célébrée à 3 h. p.m. par M. l'abbé A. Chabot, curé, qui adressa aussi la parole aux finissants. L'offrande du pain et du vin fut présentée par deux finissants, Harry Fitzpatrick et Denise Giraudier.

Après la messe, les finissants se rendirent à l'église unie pour une autre cérémonie par le révérend M. Clark. Un souper fut ensuite servi à la salle de la Légion à une centaine de personnes. Mlle Irène Dosch, finissante de l'année dernière et présentement étudiante à l'Université de Saskatoon, et M. Henri O'Reilly, vice-principal, présentèrent des toasts aux gradués, et M. Michael Fitzpatrick, finissant, présenta un toast aux parents.

Le soir, à 7 h. 30, en l'auditorium d l'école orné de décorations centenaires, les finissants firent leur entrée au son d'une marche jouée par la Rév. Sr Marie-Alma. Mlles Colette Rondeau et Sylvia Sylvestre adressèrent les discours de bienvenue et d'adieux dans les deux langues. Les orateurs invités étaient M. l'abbé Lucien Rodrigue, de St-Victor, et M. Robert N. Pletch, surintendant de l'Unité scolaire Borderland, qui félicita le principal, M. Jean Philippon, responsable des décorations centenaires. Mmes Martha Porter et Albert Fitzpatrick, diplômées de 1965, exécutèrent un chant dédié aux finissants, et Mlle Colette Delorme et la chorale des 7e et 8e années chantèrent "Canada".

Ensuite vint la distribution de 21 bourses aux suivants: bourse de $50.00 donnée par le Conseil étudiant pour plus hauts points, Colette Rondeau; bourse de $25.00 donnée par la Caisse populaire de Willow-Bunch pour plus hauts points en mathématiques, Adèle Boutin; bourse de $25.00 donnée par le magasin coopératif de Willow-Bunch pour compétence et succès dans les activités scolaires, Baynish Bassett; trois bourses de $35.00 toutes données par l'Assurance-Vie Familiale de St-Victor pour aider à suivre un cours commercial, Denise Giraudier, Georgina Mainil et Dolorès Reynoldson; bourse de $25.00 donnée par le personnel de l'école secondaire, Adèle Boutin, qui fréquentera l'Institut pédagogique; bourse de $25.00 donnée par la Légion Canadienne pour compétence dans les activités extra scolaires, Marguerite Leduc; bourse de $25.00 donnée par la paroisse St-Ignace de Willow-Bunch pour cours de religion, Colette Rondeau; bourse de $20.00 donnée par les Chevaliers de Colomb pour cours de religion, Michael Fitzpatrick; bourse de $25.00 donnée par le magasin Clover Farm pour plus haute moyenne, Sylvia Sylvestre; bourse de $20.00 donnée par le garage Marcel's Ingrand pour économie domestique, Liliane Giraudier; bourse de $20.00 donnée par l'A.C.F.C. pour français de l'A.C.F.C., Colette Rondeau; bourse de $25.00 donnée par les Dames Auxiliaires de l'hôpital Union pour plus haute moyenne aux finales à l'élève qui suivra un cours de garde-malade; bourse de $10.00 donnée par le Club Happy Hobbie pour bonne conduite, Alfred Benoit; bourse de $10.00 donnée par le garage Philippon pour rédaction et une autre bourse de $10.00 donnée par Pascal Tire Shop pour littérature, Lilianne Giraudier; trois bourses de $10.00 chacune données par la pharmacie de Willow-Bunch pour chimie, Marcel's Auto Body, de St-Victor, pour physique et le garage Pete's Texaco pour études sociales, Colette Rondeau.

Mlle Ida Boisvert était reine de la soirée dansante qui se passa au son de la musique de l'orchestre "Southern Boys" de Mankota.

Voici les noms des 22 diplômés: Colette Rondeau, de Lisieux, Sylvia Sylvestre, Fernande Mondor, Ida Boisvert, Marguerite Leduc, Lilianne Giraudier, Lynda Granger, Denise Giraudier et Georgina Mainil, de Willow-Bunch, Dolorès Reynoldson et Adèle Boutin, de St-Victor, Michael et Harry Fitzpatrick, Gérard Philippon, Baynish Bassett, Louis Desautels, Wayne Crawford, Henri Duperreault et Albert Lavallée, de Willow-Bunch, Brian Farwell, de St-Victor, Alfred et Albert Benoit, de Readlyn.

Merci aux organisateurs de cette soirée, aux élèves, aux professeurs et à tous ceux et celles qui y prirent part. Félicitations à ceux et celles qui reçurent des bourses et aux donateurs.

Sont venus pour la graduation: M. et Mme Eugène Benoit et leurs quatre filles, de Readlyn; M. et Mme Alfred Lalonde et leur fille, Anne-Rose, et leurs amis, M. et Mme W. Storozuls, de Winnipeg; M. et Mme Napoléon Lalonde, de St-Victor; MM. et Mmes Wilfrid Farwell et Robert Webster, d'Assiniboia; Mme Jeanne Cornellier et sa famille, de Verwood; Mme L. LeBruno et ses enfants, Yolande, Denis et Roger, de Neville; M. et Mme Harry Strioche et leur famille, de Glen Bain; MM. Gilbert Verhelst, Albert Fitzpatrick et Richard Sylvestre, Mlles Rosalie Duperreault, Doreen Fitzpatrick et Laverne Foley, de Regina; M. Richard Roy, de Gravelbourg, ainsi que plusieurs autres parents et amis des finissants.

Cérémonie d'adieux à Mgr F. J. Klein

SASKATOON — Quelque 250 Canadiens français du diocèse de Saskatoon se sont réunis le dimanche 23 avril à la salle des banquets du Harvey's Cumberland House, afin de manifester leur attachement à Mgr Francis J. Klein qui a été nommé évêque de Calgary après avoir passé 15 ans au siège épiscopal de Saskatoon. Une messe concélébrée par huit prêtres précéda ce banquet. Cette messe d'action de grâces fut célébrée à l'église des Sts-Martyrs-Canadiens de Saskatoon et diffusée sur les ondes de CFNS.

On sait que Mgr Klein a toujours aidé les Canadiens français de son diocèse à maintenir leurs paroisses catholiques et françaises. Le banquet d'adieu à Mgr Klein était une initiative du conseil paroissial des Sts-Martyrs-Canadiens avec lequel ont collaboré les conseils des paroisses de Prud'homme, Vonda et St-Denis. M. Raymond Marcotte agissait comme maître de cérémonies lors de cette fête d'adieux.

A cette occasion, les Canadiens français du diocèse ont remis à leur évêque un crucifix fabriqué par un artisan canadien-français de Prud'homme.


Mgr F. J. Klein

Le départ de Mgr Klein, de l'évêché de Saskatoon, est déploré par tous les Canadiens français du diocèse qui ont cependant confiance que celui-ci accomplira une oeuvre des plus méritoires en se dévouant pour les catholiques de Calgary.

Mgr Klein fut le premier natif de la Saskatchewan à accéder aux fonctions d'évêque. Il avait été ordonné à la prêtrise en 1934.

Vanguard

Assemblée de la L.F.C.

Le mardi 11 avril avait lieu l'assemblée mensuelle et annuelle de la Ligue des Femmes Catholiques. La réunion fut précédée d'une messe aux intentions de M. et Mme E. Dumont, qui célébraient leurs noces d'or.

Les membres de l'exécutif furent réélus par acclamation et reçurent la bénédiction du directeur, M. l'abbé B. Adée. Il leur souhaita bon succès et leur rappela aussi leurs responsabilités et l'importance du travail de la Ligue dans la paroisse. Les divers comités donnèrent un compte rendu du travail accompli pendant l'année, et le directeur se déclara très satisfait des progrès spirituels du conseil de Vanguard.

A l'issue de la réunion, un cadeau et une carte d'anniversaire furent présentés à Mme Dumont par les membres de la Ligue. Mme Dumont eut l'insigne honneur de recevoir la médaille papale (Bene Merenti) en récompense de ses longues années de dévouement et de charité. Félicitations à Mme Dumont.

Festival

Plusieurs jeunes artistes de Vanguard prirent part au Festival de musique à Swift Current et se distinguèrent. Mlle Barbara Puckett reçut un certificat d'honneur pour son morceau de violon. Mlle Donna Fisher s'est vu décerner la bourse donnée par le poste de télévision CCFB de Swift Current pour s'être classée première dans la division "Junior Piano". Mlle Deborah Middlemin, d'Aneroid, obtint un certificat d'honneur pour solo de piano.

Félicitations à ces jeunes talents. Mme Lucienne Anderson, de Vanguard, est le professeur de piano.

Mariage

Le samedi 29 avril, dans l'église St-Michel de Swift Current, M. l'abbé L. Folk, curé de cette paroisse, bénissait le mariage de M. Ronnie Wilhelm à Mlle Darlo Carleton, tous deux d'Edmonton. La réception eut lieu à Neville et une soirée dansante dans la salle publique de Vanguard. Le marié est le plus jeune fils de M. et Mme John Wilhelm, de cette paroisse, et la mariée est la fille de M. et Mme Benjamin Carleton, de Neville.

Les jeunes mariés habiteront Edmonton où M. Wilhelm est au service de la compagnie Motorola Electronic.

Congrès

Les dames de la Ligue des Femmes Catholiques de Vanguard, qui assistèrent au congrès diocésain tenu à Laflèche les 24 et 25 avril, se déclarent enchantées du succès de ce congrès et de l'hospitalité du conseil de Laflèche.

Regina

Thé

Le samedi 13 mai, à la salle d'assemblée du magasin Eaton, aura lieu le thé annuel des Dames de l'Autel de la paroisse St-Jean-Baptiste, de 2 h. 30 à 4 h. 30 p.m. Il y aura aussi vente de pâtisseries. Tous sont bienvenus.

Vente

Le jeudi 18 mai, il y aura vente d'objets usagés à la salle St-Jean-Baptiste, 2517, 25e avenue.

Ecole Mathieu

Les inscriptions au cours de langue française du samedi, ainsi qu'à la maternelle, à l'école Mathieu vont bon train. Donc, parents de Regina qui sont intéressés, contactez Mme L. Gélinas au numéro 536-4544.

LA CONFÉDÉRATION et L'A.C.F.C.

Comme chacun le sait, nous fêtons cette année le Centenaire de la Confédération Canadienne.

Comme on le sait aussi, la Confédération n'a pas servi les Canadiens français dans la mesure où les Pères de la Confédération l'avaient voulu.

La minorité anglophone du Québec est la seule dont la Confédération a permis le respect des droits. Pour eux, la province de Québec a reconnu le droit à l'école de langue anglaise, le droit à l'école confessionnelle d'être appuyée par les octrois de l'Etat, le droit de s'instruire et de s'épanouir selon les exigences de la culture et de la mentalité propres aux citoyens de langue anglaise.

Pendant ce temps, les groupes minoritaires français des provinces anglophones du Canada ont dû faire face aux pressions d'une majorité qui voulait les assimiler par tous les moyens, et notamment par la suppression ou l'interdiction du français comme langue d'enseignement, par l'imposition de la double taxe scolaire, etc ...

C'est pour faire face, en Saskatchewan, à ce grave danger de disparaître comme groupe ethnique, que les pères de famille canadiens-français ont créé l'A.C.F.C., en 1912.

On peut donc dire que l'A.C.F.C., sans être aucunement dirigée contre la Confédération Canadienne, a été organisée pour corriger les erreurs nées de, et après la Confédération, et après l'entrée de la Saskatchewan en son sein, envers le groupe francophone de notre province.

Voulons-nous véritablement être utiles à la Confédération Canadienne?

Voulons-nous aider la Confédération à survivre?

Aidons alors notre association à Vivre. C'est là, pour nous, le moyen le plus sûr d'aider le pays, en nous aidant nous-mêmes.

Spécialisation et concentration de l'agriculture dans l'Ouest

EDMONTON — Aux environs de 1880, alors que le chemin de fer amenait la première marée d'immigrants vers les Prairies, le nombre d'instruments aratoires sur roues, dans cette région, pouvait être compté sur les doigts de la main. Cent ans plus tard, la situation est toute différente.

Ce furent d'abord les charrettes à chevaux, puis les machines à vapeur, puis, enfin, les engins compliqués à moteurs diesel, qui seront peut-être eux-mêmes remplacés un jour par des machines électroniques mues à distance.

A l'aide de tout cet équipement moderne et de méthodes scientifiques de plus en plus efficaces, les fermiers des prairies ont transformé ce qui fut d'abord une bataille pour le pain quotidien en une opération lucrative qui rapporte des millions de dollars. Cependant, une certaine insécurité et de longues heures de travail demeurent le lot de ces derniers.

En effet, en dépit de chiffres fabuleux, il n'est pas d'entreprise qui ne rapporte moins, proportionnellement, et les fermiers d'aujourd'hui doivent faire face à des menaces aussi lourdes que celles qui pèsent sur leurs concitoyens des villes.

Les exigences des consommateurs, la concurrence et la hausse des prix ont mis fin à l'ère des entreprises agricoles individuelles, qui constituaient plus un mode de vie qu'un commerce. Les opérations agricoles ayant cours actuellement portent toutes les marques de l'entreprise commerciale sérieuse.

Fermes plus importantes

Moins de gens vivent des revenus de la ferme, et chaque ferme doit nourrir plus de bouches.

Par ailleurs, les chiffres de recensement démontrent que le nombre de fermes va en décroissant. De 275,000 qu'elles étaient en 1941, elles ne sont plus que 200,000, les autres ayant été cédées ou absorbées par les fermes voisines ou converties en fourrage pour les bestiaux.

Lorsque la mécanisation a envahi les prairies en 1941, une ferme moyenne s'étendait sur 412 acres et valait environ $6,800 y compris la machinerie. Actuellement, la machinerie à elle seule coûte environ $10,000 pour une ferme de 640 acres.

Comme conséquence, les fermiers se tournent de plus en plus vers la spécialisation. Dans l'Alberta, en particulier, les opérations de la ferme, au cours des cinq dernières années, se sont concentrées surtout sur l'élevage des volailles, l'élevage des bestiaux et les récoltes de divers légumes.

Profits diminués

Les économistes prédisent que la marge de profits va même aller en diminuant, ce qui aura pour résultat qu'on trouvera à une extrémité un groupe relativement petit de fermes commerciales hautement spécialisées et à l'autre un groupe assez important de demi-fermes à revenus modestes.

On prévoit que, les profits marginaux continuant à diminuer, on assistera probablement, au cours des prochaines années, à un exode massif des fermiers vers les centres urbains.

Mais, à mesure que les fermes progressent, elles auront un plus grand besoin de main-d'oeuvre, et, en 1980, on comptera 7,000 employés de fermes de plus que les 18,000 déjà existant.

Le prix des terres permet à certains fermiers de vendre dans des conditions leur permettant de se retirer et d'être assurés d'un revenu qu'on n'aurait pas cru possible il y a quelques années. Les autres, dont les fermes sont trop petites pour réaliser un profit substantiel, vendent quand même et émigrent vers les centres urbains.

Cependant, malgré la disparition des fermes à l'ancienne mode, des observateurs déclarent que l'agriculture canadienne bénéficiera dans les prochaines années d'une plus large part du marché mondial.

De plus, la demande mondiale de produits d'alimentation continuera de dépasser la production, ce qui laisse présager un avenir brillant pour l'agriculture canadienne.

Radville

Décès de M. E. Dionne

Le 23 avril, M. Edouard Dionne, âgé de 78 ans, est décédé à l'hôpital St-Joseph après quelques semaines de maladie. La messe de Requiem fut chantée par M. l'abbé N. Marcotte en l'église Ste-Famille, remplie de parents et d'amis venus rendre un dernier hommage à cet homme si bien connu. Les Chevaliers de Colomb formèrent une garde d'honneur à la porte de l'église et au cimetière. Les porteurs étaient six petits-fils du défunt, MM. Raymond et Colin Tremblay, Dale, Eugène, Brian et L. Dionne.

M. Dionne laisse dans le deuil, outre son épouse, deux fils, Raymond et Alcide; une fille, Mme M. Tremblay (Simone), de Regina; 16 petits-enfants et 13 arrière-petits-enfants; deux soeurs, Mmes Hector Beaudry et Odina Loiselle, de Radville.

M. Dionne est né en 1887 à Letellier, Man., et, en 1905, vint en Saskatchewan avec ses parents qui s'installèrent sur une terre. Il épousa Mlle Sonya Bourassa à Souris Valley en 1914. Trois enfants naquirent de cette union.

En voyage

M. et Mme J.-C. Porte, accompagnés de la famille Laurent Pyle, de Regina, sont allés visiter des anciennes connaissances en Californie: MM. et Mmes Joe Liaboeuf, Jerry Ryle et Auguste Pirio et M. Francis Toucanne.

Gravelbourg

MM. et Mmes Armand Bonneau, de Calgary, et Ronald Cossette, de Moose Jaw, étaient en promenade chez les familles Henri Bonneau, Albert Chevrier et L.-J. Doran.

M. et Mme Adrien Bertrand et leur famille, de New Westminster, C.-B., Mmes Wilfrid Bertrand et Georgette Schmidt, de Regina, ont visité la famille Emile Bertrand.

Mme Alex Kowalski (née Hélène Piché) et sa famille ont rendu visite à leur mère et grand-mère, Mme Eloi Piché.

M. et Mme Raymond Marchand ont passé une fin de semaine à Lloydminster, Sask.

Malades

Prompt rétablissement à Mme Joseph Bouvier, hospitalisée à Moose Jaw, et à Mme Victor Larivière, hospitalisée à Regina.

— No 517 —

HORIZONTALEMENT

1—Partie la plus saillante de la joue.
2—Ici. — Uniques. — Révérend Père.
3—Peigne. — Monnaie. — Suinta.
4—Jour romain. — Equerre. — Bec de lampe.
5—Réprimandes.
6—En les. — Chemin de ville. — Note de la gamme. — Pronom.
7—Saison. — Direction du vent.
8—Année. — D'iriser. — Fleuve.
9—Très foncé. — Mesure chinoise. — Choisis.
10—Gelée des eaux. — Mélange. — Fit usage.
11—Art. espagnol. — Numérota. — Dans.
12—Partie du veau.

VERTICALEMENT

1—Orthographier. — Personnes très douces.
2—Corps simple (plur). — Fête.
3—Fils de Noé. — Pronom.
4—Dans le corps. — Aller dehors. — Cuivre.
5—Etendue d'eau. — Nuancer. — Pronom.
6—Parle pas. — Très petites îles.
7—Soutirer. — Lieux de refuge.
8—Tiens. — Ennui. — Espace de temps.
9—Très saint. — Ignorance. — Fleuve.
10—Liqueur. — Parcouru des yeux.
11—Actions de ruer. — De puer.
12—Répandue çà et là. — Tentant.

SOLUTION DU PROBLEME No 516

■ **Horizontalement:** 1. Patar — Etire; 2. Erailler; 3. Li — Tirons — Ra; 4. Los — Lice — Cet; 5. Ente — Sa — Arts; 6. Irréalisée; 7. Asine — Mètre; 8. Lège — Ve — Race; 9. Ire — Cols — Set; 10. Na — Lotier — Ri; 11. Satanées; 12. Alise — Satin.

■ **Verticalement:** 1. Pelle — Alinéa; 2. Ionisera; 3. Té — Strige — Si; 4. Art — Erne — Las; 5. Rail — EE — Côte; 6. Irisa — Vota; 7. Local — Clin; 8. Elne — IM — Sees; 9. Tes — Aser — Réa; 10. Ir — Crêtas — St; 11. Retercer; 12. Ebats — Eétion.

St-Denis

Décès de M. J. Desjardins

M. Josaphat Desjardins est décédé à l'hospice Ste-Anne de Saskatoon le lundi 3 avril dernier, à l'âge de 81 ans et 10 mois. Les prières récitées au salon funéraire de Saskatoon le jeudi soir furent dirigées par M. l'abbé A. Poilièvre et celles récitées le vendredi soir à St-Denis par M. l'abbé A. Ouellet. Le service fut chanté le samedi matin par le R. P. Tremblay, venu aider M. l'abbé Ouellet. Mgr O. Lacroix était présent au choeur. L'enterrement se fit à Saskatoon.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, sept filles, Mme E. Pierson (Julie), de La Broquerie, Man., Mme Roger Lecompte (Albertine), de Ste-Monique, Qué., Mme Robert Dauvin (Blanche), de St-Denis, Mme Napoléon Hounjet (Maria), de Prud'homme, Mme Georges Rousson (Anna), de St-Vital, Man., Mme B. Roenspies (Auréa), de Lake Lenore, et Mme Jos. Dellezay (Malvina), de Vonda; un fils, Albert, à la maison; ses gendres et 46 petits-enfants.

M. Desjardins est né à Ste-Monique, comté des Deux-Montagnes, Qué., et vint s'établir sur un homestead à St-Denis en 1908, et en 1916 il épousa Mlle Octavie Senneville, d'Inwood, Man.

La famille Desjardins tient à remercier sincèrement tous les parents et amis qui se sont unis à elle lors de son récent deuil.

Çà et là

M. Albert Desjardins, après avoir passé quelques mois à visiter les Etats-Unis, le Mexique et le Brésil, a profité de ce voyage pour rendre visite à l'équipe du diocèse qui travaille au Brésil. Il n'est revenu que quelques jours avant le décès de son père.

Le 12 mars avait lieu une partie de cartes au profit de la paroisse. Les prix furent gagnés par Mlle Jocelyne Pion et M. Robert Dauvin. Ce fut une belle soirée où tout le monde s'amusa comme à une veillée du bon vieux temps.

Le 2 avril fut tenu à Vonda un panel sur l'éducation. Ce panel était organisé par M. l'abbé André Poilièvre, assisté de Mme Marie-Antoinette Papen et du docteur Jack Millar. Près de 160 personnes y prirent part.

Le 9 avril avait lieu une partie de quilles à Saskatoon où près d'une centaine de personnes étaient présentes. De là, plusieurs se rendirent au poste de radio CFNS pour voir un film; quelques jeunes allèrent visiter l'Académie de Sion, la cathédrale St-Paul et le collège St. Thomas More. Ces jeunes étaient Mlles Lorraine Hounjet, Marilyn et Denise Bussière, Paul Hounjet, Normand et Lionel Denis.

Le 23 avril était un grand jour alors que la messe fut concélébrée par huit prêtres de langue française en l'église Sts-Martyrs de Saskatoon à l'occasion du départ de Mgr Francis Klein pour Calgary. Les autres paroisses françaises du diocèse: Prud'homme, Vonda et St-Denis, étaient représentées. Un souper fut servi à Harvey's Cumberland House. Quelques personnes, telles que M. l'abbé A. Poilièvre, curé des Sts-Martyrs-Canadiens, et M. Raymond Marcotte, gérant du poste CFNS, firent des discours intéressants. Le tout se termina par un éloquent discours en français et une bénédiction par l'évêque.

M. et Mme Clodomir Denis allèrent à St-Boniface, Man., pour la graduation de leur fils, Gédéon.

M. et Mme Jos. Rioux allèrent à Debden y visiter leurs parents.

M. et Mme Armand Labrecque et leurs fils visitèrent M. et Mme Howard Elasz (Rose-Alma, soeur de M. Labrecque) à Regina.

M. et Mme Maurice Lévesque et leurs deux enfants étaient de passage chez M. et Mme Clodomir Denis.

Mlles Jocelyne Blésy et Diane Rioux, ainsi que M. Marcel Liboiron, étaient en visite chez les parents de Diane, M. et Mme Jos. Rioux, dernièrement.

Etaient de passage dans la localité dernièrement: M. et Mme Guy Masson, chez MM. et Mmes Jos. Labrecque et Richard Leblanc; M. et Mme Jacques Hamoline, de Viscount, chez M. et Mme Jos. Mercier; Mme Alex Mockford et son bébé, chez M. et Mme Maurice Haudegand; Mlle Loretta Caron, chez M. et Mme Raymond Caron.

Lors de l'assemblée annuelle de la Commission scolaire, les mêmes commissaires furent réélus; et à l'assemblée du magasin coopératif, M. Wilfrid Labrecque fut réélu pour un autre terme et M. Armand Labrecque fut nommé pour remplacer M. Adjutor Lepage.

M. Clotaire Denis, fils, alla à Regina comme membre exécutif de l'ACFC.

Plusieurs personnes allèrent visiter le train du centenaire qui passa à Saskatoon.

Mme Sylvia Boyenko amena ses élèves visiter le musée.

Mme Alexandre Lepage fit un séjour de quelques semaines à l'hôpital et est maintenant de retour à la maison.

Mme Agnès de Margerie est en convalescence chez sa fille, Mme René Bénard (Monique), après avoir passé quelques semaines à l'hôpital St-Paul de Saskatoon.

Dimanche soir dernier eut lieu une réunion de plusieurs couples de M.F.C. du diocèse de Saskatoon. M. et Mme Laurent Hounjet furent nommés vice-présidents et M. et Mme Joseph Hounjet, reporters régionaux.

Mariage Koral-Pion

Le mariage de Mlle Cheryl Pion, fille aînée de M. et Mme Edmour Pion, à M. Joseph Koral eut lieu en l'église St-Paul de Saskatoon le 29 avril.

Les demoiselles d'honneur, Mlles Lorraine Koral, Linda et Jocelyne Pion, soeurs des mariés, accompagnées de MM. Mike Natyshyn, Fred Barron et Bernard Koral, revêtaient des robes bleu turquoise identiques. La petite bouquetière, Michelle Phaneuf, portait une toilette blanche et turquoise, tandis que Lynn Pion était page. MM. Lionel Joanis et Allan Boboski agissaient comme huissiers.

La mariée était ravissante dans sa robe de chiffon et poult-de-soie avec longue traîne. Elle portait une orchidée.

La réception eut lieu à la salle Suburban pour un grand nombre de parents et d'amis et fut suivie d'une soirée dansante.

Le jeune couple partit pour un voyage de noces en Colombie-Britannique. A son retour, il demeurera à Calgary où le marié est employé comme ingénieur.

Baptêmes

Dion-Norbert, fils de M. et Mme Robert Dauvin. Parrain et marraine, Clarence et Evelyne Dauvin, frère et soeur de l'enfant.

Marie-Hyacinthe-Irène, fille de M. et Mme Emile Gaudet. Parrain et marraine, M. et Mme Alexandre Lepage, grands-parents maternels de l'enfant.

Prince-Albert

Décès de M. E. Casavant

M. Ephraïm Casavant, époux de Mme Antoinette Casavant, de Prince-Albert, est décédé le lundi 1er mai, à l'âge de 57 ans.

Des prières dirigées par Mgr J.-A. Boucher furent récitées le 2 mai au salon funéraire MacKenzie. Le service fut chanté le mercredi par Mgr Boucher, assisté de MM. les abbés A. Blondeau et G. Doucette comme diacre et sous-diacre. Les Soeurs de la Providence, aidées de MM. Gérard Pagé et Henri Paulhus, solistes, firent les frais du chant. Mme Simonne Ward touchait l'orgue. Les porteurs étaient MM. Léo, Ernest, Armand, Paul, Arthur et René Casavant, frères du défunt. Un autre, Oneil, portait la croix. L'inhumation se fit dans le lot familial du cimetière Memorial de Prince-Albert.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, cinq fils, Robert, d'Edmonton, Claude, de Prince-Albert, Gérald, Alain et Denis, à la maison; deux filles, Mme Edouard Hudon (Lorraine), de Maillardville, C.-B., et Mme Ernest Phaneuf (Aline), de Prince-Albert; trois petits-enfants; sept frères, Léo, de Vawn, Ernest et René, de Domremy, Armand et Paul, de Prince-Albert, Arthur et Oneil, de Maillardville; sept soeurs, Mmes G. Chalifour, de Léoville, A. Marion, de Maillardville, F. Héroux, W. Kush et G. Kush, de Domremy, R. Dupuis, de Foxdale, et la Rév. Sr St-Paul-de-la-Croix, des Filles de la Providence à Montréal. Ses parents, M. et Mme Edmond Casaavnt (Nora), le précédèrent dans la tombe en 1962 et 1963 respectivement.

M. Ephraïm Casavant naquit à Vonda, Sask., et fut fermier à St-Louis et Domremy jusqu'en 1957 alors qu'il déménagea à Prince-Albert où il établit une compagnie de transport. Il était très dévoué pour les oeuvres paroissiales et un homme d'affaires respecté de tous.

Fête des mamans, fête de tendresse

La fête des mères, qu'on célèbrera dimanche prochain, est par excellence la fête de la tendresse, d'une tendresse profonde, la fête de la reconnaissance que nous devons à nos mamans.

Le mot "maman" est le premier que prononcent les bébés. Nous le répétons tout au long de notre enfance. Il doit prendre encore plus de sens au temps de l'adolescence, car la maman a encore plus de problèmes à prendre sur ses épaules. Le papa est le pourvoyeur des nécessités quotidiennes, mais maman est celle qui quand même, voit à tout.

Sous sa forme actuelle, la fête des mères ne remonte pas à plus d'un demi-siècle. Elle est pourtant devenue immensément populaire. Quelle occasion de s'arrêter un moment à penser à tout ce dévouement obscur, et d'autant plus sublime, que représente chaque journée, chaque heure, chaque minute de la vie d'une maman! Trouvons le moyen de lui dire, un jour par année, ce que nous devrions lui répéter toute l'année.

Dès la plus haute antiquité, on a honoré les mamans. Dès 250 avant notre ère, les Grecs célébraient chaque année Cybèle, mère des dieux. Avec l'avènement du christianisme, la vénération de tous s'est reportée sur la Vierge Marie, qui symbolise la pureté, la bonté, la patience et les douleurs inhérents à la maternité.

Prouvons notre affection à notre maman. Bien des manières existent de témoigner cette affection. Beaucoup lui offriront des roses, des fleurs de diverses sortes, des bonbons, un bijou, une parure, un vêtement. Mais offrons-lui surtout un témoignage renouvelé de notre respect, et de notre filiale affection. Sensible à tout, Maman l'est surtout à l'expression de cet amour pour lequel elle a tout donné.

Et à cette occasion de la fête des mères, il faudra aussi penser aux mamans abandonnées, aux mamans malheureuses, à celles auxquelles personne peut-être ne pensera. A ces mamans qui ont aimé leurs petits autant que les autres mamans, mais qui ne sont pas payées de retour.

Les enfants et l'obligation de la Messe dominicale

On parle et discute beaucoup, actuellement, de l'obligation pour les jeunes enfants d'assister à la Messe dominicale. Selon certains catéchètes, il ne faudrait pas les obliger quand ils ne veulent pas ou n'ont pas le goût de se rendre à l'église. Une telle attitude de la part des catéchètes ou des parents est certainement inadmissible.

Sans doute, il faut respecter la conscience des enfants, mais il faut surtout travailler à la former, en instruisant, en exhortant, en donnant l'exemple d'une religion vécue spontanément, mais en maintenant aussi l'existence de certaines lois de l'Eglise. Autrement, les enfants seront victimes de leurs caprices et d'une prétendue sincérité "émotive", qui jaillit de l'impression du moment. Ils seront habitués au sentimentalisme, à remplacer leur conscience par leurs impressions, et une telle formation de base pourra les conduire, progressivement au cours de la vie, à toutes sortes d'illusions dans le domaine de la foi et de la morale.

Laisser les enfants libres d'assister à la Messe, après leur avoir fourni les informations et les motivations adaptées à leur âge, constitue une attitude teintée de modernisme, dont S. S. Paul VI disait qu'il est répandu un peu partout dans l'Eglise. Cette erreur, condamnée par saint Pie X en 1907, consiste à ne pas admettre d'autorité entre Dieu et l'âme, à placer la raison et le sentiment au-dessus des exigences de la foi et des lois de l'Eglise.

Pour mieux comprendre ce problème, qui n'est pas simple, on peut recourir à la théologie ascétique et mystique, dans laquelle on étudie longuement la doctrine des dons du Saint-Esprit et la fidélité qu'on doit apporter à ses inspirations, mais en mettant sérieusement en garde contre les illusions possibles. Ainsi, il est reconnu que même des âmes avancées peuvent être victimes de leurs illusions, si elles manquent de prudence, et les directeurs de conscience avisés se rendent compte facilement de ce danger, qui est loin d'être purement hypothétique.

En conséquence, si même des âmes avancées dans la perfection chrétienne peuvent être victimes de leurs illusions, à bien plus forte raison des enfants dont la conscience n'est pas encore formée. Sans doute, le Saint-Esprit agit dans l'âme des enfants, mais il faut discerner, découvrir cette action divine à laquelle peuvent se mêler des caprices et des erreurs.

Dans la vie de famille, les parents ne peuvent laisser leurs enfants se guider eux-mêmes dans toute leur conduite; ainsi, ils devront leur commander certaines choses et leur en défendre d'autres. Par exemple, on ne laisse pas les enfants libres d'aller à l'école, de prendre leurs repas quand et comme ils le désirent, d'aller au lit le soir quand bon leur semble, etc.

Il faut donc apprendre aussi aux enfants que l'Eglise, notre Mère à tous, ne peut pas les laisser à tous leurs caprices, mais qu'elle doit leur imposer certaines lois qui nécessitent leur "oui" au Seigneur. Sans doute, il faut éclairer et susciter les motivations des enfants devant les exigences essentielles de l'Eglise, mais au besoin il faut les contraindre, avec toute la bonté possible mais aussi avec la fermeté qui s'impose. Les psychologues avertis sont unanimes à reconnaître la nécessité de la fermeté compréhensive dans l'éducation des enfants: ce qui vaut tout autant dans la formation religieuse.

De plus, il est illusoire de penser que les enfants peuvent comprendre et motiver intérieurement tous leurs devoirs religieux ou autres. C'est pourquoi les parents et les éducateurs doivent parfois penser pour eux, les soutenir dans le développement progressif de leur conscience et de leur personnalité; les laisser complètement à eux-mêmes serait un retour aux théories de Jean-Jacques Rousseau...

Il convient de rappeler aux catéchètes et aux parents que l'assistance à la Messe dominicale est une obligation pour tous les enfants qui ont atteint l'âge de sept ans et l'âge de raison. Par ailleurs, quand un enfant a fait sa première Communion et qu'ainsi il a suivi les classes de catéchèse pendant deux ans, il a certainement les connaissances requises pour comprendre suffisamment la Messe et l'obligation de l'assistance dominicale imposée par notre Mère, la sainte Eglise.

Une autre déviation est corrélative à celle de la Messe, c'est la prétendue liberté à laisser aux enfants déjà baptisés, pour le choix de leur religion à l'âge de raison. Le Concile de Trente a condamné cette prétention comme hérétique. Les parents et les éducateurs doivent se rappeler que la vraie liberté n'est pas présupposée à l'éducation, mais qu'elle en est seulement le terme. C'est pourquoi, dans la mesure où l'homme manque de maturité, le soutien extérieur lui est indispensable, parce que la spontanéité de la conscience n'est pas en état de se faire valoir avec sûreté, à travers l'aveuglement des désirs et des réactions affectives encore insuffisamment contrôlées.

Ovila Melançon, C.S.C.,
Maison de la Providence,
Ste-Adèle-en-Haut, Qué.

Le pape permettrait l'utilisation de certaines pilules

NEW YORK — Un membre du secrétariat pour l'unité, le révérend Thomas C. Stransky, croit que dans sa déclaration tant attendue sur le contrôle de la natalité, le pape Paul VI permettra aux femmes catholiques d'utiliser des pilules anticonceptionnelles.

Il a précisé qu'il constatait "un assentiment croissant" dans la hiérarchie catholique sur la nécessité d'adoucir l'attitude de l'Eglise qui jusqu'ici a tout condamné, sauf la méthode rythmique.

Le théologien croit que l'Eglise acceptera deux sortes de pilules, l'une contrôle le cycle menstruel et l'autre qui régularise l'ovulation.

Le révérend Stransky a dit qu'il ne pouvait prévoir cependant quand le pape fera sa déclaration. Il dit que le problème du pape est de savoir comment présenter le document sans "causer d'indigestion" à ses fidèles. Il a rappelé que des évêques ne voulaient même pas discuter de la question au concile, mais que la majorité des évêques étaient d'avis de discuter des questions qui sont constamment soulevées.

☆ ☆ ☆

Le cardinal Roy

CITE DU VATICAN — "L'Eglise estime que l'enseignement sur la limitation des naissances n'est pas contraire à la morale", a notamment déclaré, au cours d'une conférence de presse, le cardinal Maurice Roy, archevêque de Québec et président de la commission "Justitia et Pax", en réponse à une question sur le sens exact qu'il fallait attribuer au passage de l'encyclique "Populorum Proressio" touchant l'information que les pouvoirs publics doivent assurer dans ce domaine.

Le cardinal, après avoir rappelé que, dans nombre de pays, la loi interdit toute communication sur la régulation des naissances, a indiqué que l'encyclique avait reconnu aux pouvoirs publics la faculté d'assurer une information appropriée, mais dans les limites de leurs compétences et dans le respect de la liberté de conscience. Quant au choix des moyens, le prélat a souligné qu'il en était de légitimes et d'autres contraires à la morale.

Bijoux et bibelots

Coffret de Rosette

Quand on est enfant, on s'imagine que le bonheur consiste en l'absence de difficultés et de problèmes mais, dès qu'on est parvenu à maturité et qu'on observe autour de soi, on se rend compte qu'aucune vie n'est exempte de difficultés et de problèmes. Toutefois, la plupart des difficultés de notre existence, nous les créons nous-mêmes, par notre imprévoyance, par notre étourderie et, encore plus, par notre égoïsme. Le plus sûr moyen de se créer des difficultés c'est de ne penser qu'à soi, de ne rechercher que son bonheur propre, c'est de se réfugier dans un monstrueux égocentrisme et de ne jamais penser aux autres. Quand nous nous trouvons en face de sérieuses difficultés, avant de rechercher les causes à l'extérieur, il faudrait commencer par nous examiner.

✦ ✿ ✦

— Y a-t-il longtemps que tu as vu Paul?

— Non, mais il baissait rapidement.

— Qu'est-ce qui n'allait pas?

— Il tombait par-dessus bord d'un bateau.

✦ ✿ ✦

Ne rien laisser perdre d'une boite de saumon! Le liquide qu'elle contient est le suc savoureux et nourrissant du poisson même. Lorsque la chose est possible, on s'en servira à la place d'un ingrédient liquide dans un plat de saumon cuit. Les arrêtes amollies par la cuisson renferment beaucoup de calcium et de phosphore; on les écrasera donc avec une fourchette pour les ajouter au poisson.

✦ ✿ ✦

Lorsque l'une de nos amies ou l'une de nos connaissances a obtenu une distinction quelconque, on s'empresse de la féliciter. Ce sera par un télégramme, une lettre, une carte sur laquelle on tracera quelques mots empreints de cordialité.

✦ ✿ ✦

Voici un procédé très simple pour détacher les tapis de laine. Prenez de la farine et saupoudrez les endroits salis. Attendez une dizaine de minutes, puis brossez avec force. Répétez plusieurs fois l'opération s'il est nécessaire.

✦ ✿ ✦

Le visiteur: "Je ne peux pas voir ce que vous pouvez faire dans ce village perdu, pour vous tenir constamment occupé..."

L'habitant: "Moi non plus... et c'est pourquoi je l'aime".

✦ ✿ ✦

Le plaisir est un remède qui devient poison comme tous les autres remèdes, quand on en force la dose. Il faut en user rationnellement.

✦ ✿ ✦

Ajoutez un quart de cuillerée à thé de sel à une bouteille de vinaigre pour empêcher la formation d'un goût amer.

✦ ✿ ✦

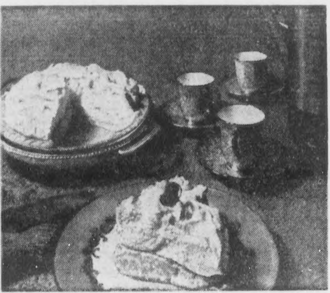
Les nappes et les serviettes de table doivent être lavées avec grand soin; repassées à l'envers, puis à l'endroit pour les glacer.

✦ ✿ ✦

— Elle m'a dit que tu lui avais dit le secret que je t'avais dit de ne pas lui dire.

— Je lui avais demandé de ne pas te dire que je le lui avais dit.

Pour garder l'intérieur des tiroirs parfaitement propres, surtout celui où on garde d'ordinaire les cosmétiques et articles de toilette, une ou deux couches d'émail remplace souvent avec avantage la doublure de papier. Par la suite, un simple coup d'éponge de temps en temps conservera la surface propre indéfiniment.



Pour célébrer le printemps, les économistes ménagères du ministère de l'Agriculture du Canada vous offrent la recette suivante. La tarte alaska à la rhubarbe est digne d'un repas de gala. Sa meringue recouvre une préparation faite de rhubarbe et de crème glacée qui délectera votre palais. Pour couper plus facilement la meringue, vous n'avez qu'à enduire le couteau de beurre juste avant de tailler.

Tarte alaska à la rhubarbe

Pâte brisée pour 1 abaisse de 9 pouces
1 tasse de sauce à la rhubarbe (voir ci-dessous)
3 blancs d'oeufs
1/8 c. à thé de sel
6 c. à table de sucre
1 1/2 demiard de crème glacée aux fraises

Préparer l'abaisse et la sauce, puis réfrigérer. Confectionner une meringue avec blancs d'oeufs, sel et sucre. Disposer rapidement, dans l'abaisse, la moitié de la crème glacée. Verser la sauce à la rhubarbe, puis couvrir du reste de la crème glacée. Recouvrir entièrement de meringue. Déposer la tarte sur une planche de bois et cuire au four à 450°F, jusqu'à ce que légèrement dorée, 2 à 3 minutes. Servir immédiatement.

Sauce à la rhubarbe

2 tasses de rhubarbe, en morceaux de 1/2 pouce
1 à 2 c. à table d'eau
6 c. à table de sucre

Cuire lentement la rhubarbe et l'eau, à couvert, jusqu'à ce que le liquide se forme; augmenter la chaleur et cuire jusqu'à ce que tendre, puis incorporer le sucre. Quantité: environ 1 tasse.

Billet du jeudi

Romans de jeunes, romans trop jeunes

Nombre d'écrivains, qui ne manquent de réputation et savent écrire — ce qui n'est pas aussi commun qu'on le croit — ont dans leurs tiroirs d'excellents manuscrits dont personne ne veut.

Personne, dans le sens d'éditeur.

Les livres se vendent beaucoup moins, les ouvrages de pure littérature surtout, depuis l'avènement de la télévision, et le coût d'impression est devenu si élevé qu'une maison d'édition doit y penser à deux fois avant de miser sur un roman, ou un recueil de poèmes.

Cet état de choses admis et constaté, les ouvrages prolifèrent qui n'ont rien de transcendant.

Ils sont pour la plupart d'auteurs jeunes, sortis on ne sait d'où, et l'on se demande ce qui leur vaut la faveur des éditeurs, en attendant celle du public, qui peut-être ne viendra jamais.

On se demande, pour peu que l'on soit au courant des habitudes et des moeurs, jusqu'à quel point ils cédèrent à la tentation de la publication à compte d'auteur — comme il est convenu de dire — totale ou partielle.

Car cet appât fut agité, il y a quelques lustres déjà, sous le nez d'hommes et femmes qui n'y mordirent pas et se retirèrent du jeu.

Si l'on estime que la littérature ne perdit guère à cause d'eux, il n'est pas prouvé qu'elle gagna avec des jeunes qui en sont encore à leurs illusions, et qui peut-être payèrent pour se lire imprimés.

• • •

Six romans de jeunes, reçus ces derniers temps, sont de ceux qui intéressent et inquiètent à la fois, parce qu'on en lit cinquante pages avec l'espoir d'y trouver quelque chose, et qu'on les referme sur un désappointement.

Trois sont de Canadiens français et trois de Néo-Canadiens, ces derniers laissant croire à des points de vue ou des conflits nouveaux, à cause de la dualité d'âme — si l'on peut ainsi dire — de sujets d'ascendance étrangère qui choisirent de s'intégrer aux nôtres, plutôt que de s'angliciser entre les pattes du veau d'or.

Ces Néo-Canadiens sont Polonais, Slaves en tout cas: Alice Parizeau (dont j'oublie le patronyme natal), Minou Petrowski et Jean-F. Somcynsky, à qui l'on doit dans le même ordre les romans ci-après: **Rue Sherbrooke ouest, Le Passage, Les Rapides.** (1)

Les Canadiens français: André Berthiaume (**La Fugue**), Anne-Marie David (**Maintenant et toujours**), Anne Bernard (**Le Soleil sur la façade**). (2)

Autant de livres qui ne feront pas de larges remous dans la mare, s'ils n'y coulent à pic et en vitesse, sauf peut-être le premier, plus apte à flotter que les autres.

Ce qui ne veut pas dire qu'il est de portée universelle.

• • •

Alice Parizeau, à qui l'on doit quatre autres ouvrages, dont ses **Voyages en Pologne** de 1962, est journaliste et ne manque pas de métier.

Elle analyse en son dernier roman le ou les problèmes de l'immigré, en train de rompre avec son passé européen et se demandant jusqu'à quel point il se pourra fondre dans la communauté qui désormais sera sienne.

Sujet qui est en passe de devenir banal chez nous, mais que l'auteur traite quand même avec intérêt et sûreté de main.

Nous n'en saurions dire autant de ses compatriotes, encore que Minou Petrowski paraisse offrir plus d'originalité que l'auteur des **Rapides**, qui souvent se résument à des courants tournant à l'eau morte au premier coude de la rivière.

Les récits de Berthiaume, d'Anne Bernard et de Marie-Anne n'apporteront pas davantage à la révolution littéraire que l'on souhaite en certains milieux, que l'on croit voir poindre et qui reste en puissance.

Pour sa part, Marie-Anne est de tout repos, dans la tradition des romans à l'eau de rose, comme on disait hier et comme on ne dit plus, parce que les Fleuriot, Delly et Magali en mènent de moins en moins large, dans les lectures de la jeunesse.

Anne Bernard et Berthiaume sont auprès d'elle des écrivains osés, qui voudraient scandaliser un peu et n'y arrivent pas, à une époque où les outrances n'existent pour personne.

L'Illettré

(1 et 2) **Cercle du Livre de France**, Montréal.

Nouvelle Edition

Imprimé pour la première fois en 1940, ce petit livre de chevet de la majorité des mères de familles canadiennes vient d'être réimprimé pour la troisième fois "La mère canadienne et son enfant". Cette dernière édition a été complètement revisée et se présente sous format de poche.

Ce livre traite de la psychologie de la femme enceinte, fournit des renseignements personnels très utiles pour la future maman et la prépare à mieux accueillir la naissance de son enfant.

Cette nouvelle édition de "La mère canadienne et son enfant", qui est distribuée par l'entremise des ministères provinciaux de la Santé, sera disponible à travers le Canada d'ici quelques semaines. Les ministères provinciaux de la Santé ont l'intention d'en distribuer des exemplaires gratuits aux femmes enceintes de leur premier enfant. On pourra également s'en procurer des exemplaires, moyennant 75 cents, dans les librairies de l'Imprimeur de la Reine.

Courrier de Louise

Q. — Je vous ai écrit il y a quelque temps pour avoir le nom d'un Conseiller en mariage. Vous m'avez renseignée en me donnant le nom d'un prêtre qui venait de faire des études très poussées sur ce sujet. Pourriez-vous me donner son adresse? Merci. — **Lectrice**

R. — J'espère que vous vous reconnaîtrez. Je vous conseillerais d'écrire à ce prêtre, aux soins de la maison provinciale de son ordre. On lui fera parvenir son courrier. Il est en voyage en ce moment.

☆ ☆ ☆

Q. — J'ai des pièces de 25 cents datant du règne de la reine Victoria et portant les dates 1874 et 1888; du roi Edouard VII, 1910; de Georges V, 1926 et 1928; de Georges VI, 1937 et 1941.

J'ai aussi de grosses pièces d'un cent en cuivre, portant l'éfigie de la reine Victoria, 1882; d'Edouard VII, 1905 et 1906, et de Georges V, 1911 et 1919.

Pourriez-vous me dire où m'adresser pour savoir si ces pièces de monnaie ont de la valeur? J'apprécie beaucoup votre courrier. — **Pouvez-vous me dire?**

R. — Si vous consultez les pages jaunes de votre annuaire du téléphone, vous trouverez, sous "Coin Dealers", une liste assez imposante de vendeurs et d'acheteurs de pièces de monnaie. Si vous écriviez à quelques-unes de ces maisons, on vous renseignerait et vous pourriez aussi comparer la valeur qu'elles mettront sur vos pièces. Je ne crois pas qu'aucune n'ait une grande valeur, mais on ne sait jamais. Certaines d'entre elles peuvent être très rares.

☆ ☆ ☆

Q. — Le fils d'une amie d'enfance sera ordonné prêtre cette année. A cette occasion, il y aura un banquet dans leur paroisse qui est assez éloignée de la nôtre. Nous serons au nombre des invités. Alors, comme nous aimerions bien faire les choses, je vous serais reconnaissante de me donner une formule pour les bons voeux lors de la réception. Veuillez nous dire ce qu'il faudra faire pour que ce soit une bonne journée. Merci à l'avance. — **Une qui aime votre courrier**

R. — Vous ne me dites pas si vous connaissez très bien ce fils de votre amie d'enfance, ou si ce sera la première fois que vous le rencontrerez. Dans le premier cas, vous n'auriez qu'à l'embrasser et à lui souhaiter un fructueux ministère et à l'assurer de vos prières. Dans le second, vous le féliciterez, en l'appelant M. l'abbé ou mon Père, selon qu'il fasse partie du clergé séculier ou régulier, et vous exprimerez les mêmes voeux et lui donnerez la même assurance de vos prières.

Si la paroisse où habite la famille du futur prêtre est assez éloignée pour que vous soyez obligés de coucher en route ou là-bas, il serait bon que vous reteniez une chambre dans un hôtel ou dans un motel, à moins que votre amie ne vous ait invités ou ait fait des arrangements pour vous.

Vous avez sans doute pensé à offrir un cadeau à ce jeune homme à cette occasion. A moins de connaître ses goûts personnels ou d'avoir consulté sa mère, le cadeau le plus apprécié serait certainement une somme d'argent que vous lui présenterez sous enveloppe. Il pourra en faire bénéficier ses oeuvres et priera certainement pour tous ses bienfaiteurs.

☆ ☆ ☆

Pour Mme X. Je regrette, chère Madame, que les règlements du courrier ne me permettent pas de répondre à des questions telles que celles que vous me posez par la voie du journal. Si vous désirez une réponse, je serai heureuse de vous écrire personnellement, à raison de 50 cents, car ce qui n'est pas publié n'est pas payé. Je vous remercie de la grande confiance que vous me témoignez.

LOUISE

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

Le mystère des trois chênes

par
René d'AGUY

NUMERO 9

Il admira les doigts si fins qui tassaient le tabac dans le fourneau de bruyère, avec autant de soin que s'il s'était agi d'un explosif, et il la félicita en riant:

— A voir de quelle dextérité vous faites preuve, je me demande si vous ne fumeriez pas la pipe en cachette; cela s'est vu, naguère!

Elle lui tendit la pipe, flamba une allumette, et lui dit:

— C'est probablement bien mal fait, mais vous êtes trop poli pour être sincère. Mais vous ne m'avez pas raconté comme vous vous êtes blessé. Nanie accuse vos chiens d'en être cause.

— Oh, n'allez pas les blâmer, nous jouions ensemble sur la pelouse... Habituellement, ce sont eux qui gagnent quand nous luttons. Ils ne me mordent jamais. C'est en roulant dans l'herbe que je me suis froissé un muscle... rien de grave, Dieu merci!

Les yeux de la jeune fille se firent très doux.

— Est-ce fort douloureux?

— Pas trop, et je ne suis pas douillet. Le docteur est venu ce matin. Il me fait suivre le même traitement qu'à vous... Il doit avoir une prédilection pour les compresses d'arnica!

— Alors, je suis tout à fait compétente pour jouer à l'infirmière. N'est-ce pas le moment de renouveler le pansement?

Les yeux de Manners brillèrent d'amusement.

— C'est exactement l'heure prescrite. Nanie allait s'en occuper.

Anne se précipita vers la cuisine pour chercher bandages et médicaments avant que Selwyn ait eu le temps de protester, même pour la forme.

* * *

Pour qu'elle consentît à rester à dîner, l'écrivain dut user de beaucoup de persuasion. Ce fut un repas agréable, accompagné d'une conversation intéressante et confiante. Au café, Selwyn annonça, avec un soupçon de contrariété dans la voix:

— Vous pouvez le constater, Anne, cette blessure est en soi insignifiante; pourtant, elle m'empêchera d'utiliser mon bras droit pendant plusieurs jours. Ce sont des vacances forcées dont je me serais bien passé... mes éditeurs écriront un grand nombre de lettres pour s'étonner de ne pas recevoir mon manuscrit, et je ne pourrai même pas répondre. Heureusement, comme je n'ai pas le téléphone, ils ne pourront pas m'assassiner de reproches oraux.

Anne répondit légèrement:

— Oh, vous pouvez bien vous permettre de les faire attendre une semaine ou deux, ils ne vous abandonneront pas!

Le front de Selwyn s'assombrit.

— Je ne crains pas qu'ils m'abandonnent, mais je supporte mal l'idée de manquer à une promesse, même pour un motif légitime. Enfin, supporter de bon coeur ce qu'on ne peut empêcher, c'est ce qu'on appelle la sagesse.

— Et c'est aussi la sagesse, de ne pas travailler sans arrêt comme vous le faites. Il faut vous reposer de temps en temps. Vous ne devriez pas attendre pour cela d'y être contraint par un accident ou une maladie.

Dans le crépuscule, elle le vit sourire, mais il gardait un air contrarié. Elle lui proposa gentiment:

— Eh bien, c'est très simple: Je viendrai chaque jour mettre votre correspondance en ordre. Je serai votre secrétaire pendant quelque temps. Qu'en dites-vous? Pensez-vous que je puisse faire l'affaire? Je tape assez mal à la machine, je dois le dire, et je ne suis pas absolument sûre de mon orthographe. Vous ne me regarderez pas et vous épellerez les mots difficiles.

Après une longue réflexion, Selwyn se décida à parler. Il paraissait ému:

— Anne, vous êtes une merveilleuse petite personne. Je suppose qu'on vous l'a déjà dit au moins cent fois.

— Oh, des milliers de fois, et cela me rend très consciente de ma valeur, mais tout de même, je suis une assez médiocre secrétaire, et je n'exigerai pas de gros honoraires. A quelle heure dois-je prendre mon travail?

La voix de l'écrivain sonna joyeusement:

— A onze heures, s'il vous plaît. Naturellement, ma secrétaire déjeune et dîne avec moi, et en outre nous prenons le thé à cinq heures, et naturellement, j'ai le droit de donner des ordres.

— Oh, je m'y attends, les hommes profitent toujours d'une pauvre employée sans défense. Mais il faut que je m'en aille. Bonne nuit, Selwyn. J'espère que votre bras ne vous fera pas trop souffrir.

Il lui répondit avec une profonde tendresse:

— Bonne nuit, ma chérie.

Elle ne trouva cela ni impertinent, ni désagréable.

* * *

Durant les jours qui suivirent, Anne découvrit le véritable Selwyn Manners; le voile s'était déchiré; sa réserve avait cédé la place à l'abandon et toute son attitude semblait dire: "Enfin, j'ai trouvé quelqu'un à qui je puis me fier, et je puis être naturel".

Elle l'en aimait davantage, mais en même temps sa conscience lui reprochait sévèrement d'avoir, au début, voulu espionner cet homme et trahir son secret. Elle se réconfortait en pensant: "Dans quelques jours, j'aurai démissionné du "Courier" et je pourrai, l'esprit en repos, regarder Selwyn en face et attendre qu'il me propose de l'épouser, ce qui ne tardera guère.

Un après-midi, elle lui demanda brusquement, à propos d'une lettre urgente:

— Pourquoi, au fond, n'avez-vous pas le téléphone? Si vous ne voulez pas être ennuyé par les importuns, vous n'aurez qu'à faire répondre par Nanie que vous êtes absent, et ceux qui auront le droit de vous déranger — moi, par exemple! — s'empresseront d'annoncer leur nom ou un mot de passe.

Elle alluma une cigarette et se renversa sur sa chaise, attendant la réponse.

— Je puis fort bien me passer de téléphone, vous savez.

— Oh, sans doute. Et je pourrais me vêtir d'un sac et épargner la jolie somme que me coûtent mes vêtements, mais je devrais renoncer à gagner ma vie convenablement, parce qu'on ne paye pas beaucoup ceux qui semblent être pauvres.

L'écrivain se mit à rire:

— Je me demande de quoi vous auriez l'air dans un sac. Au fond, je pense que vous êtes assez jolie pour supporter n'importe quel accoutrement!

— N'en croyez rien, et ne soyez pas idiot. Et puis, ne détournez pas la conversation. Vous vous retranchez délibérément du monde. A votre âge, avec votre réputation, c'est ridicule et cela vous cause du tort. Il faut montrer plusieurs fois patte blanche pour entrer dans votre maison, comme si c'était le château de Barbe-Bleue. Je m'attends à découvrir tout à coup une chambre pleine de restes humains. Vous m'y surprendrez parce que j'aurai crié d'épouvante et ce sera la fin de la petite Anne. Les journaux annonceront avec de gros titres: "Une jeune fille de la société disparaît mystérieusement dans le Sussez". Mais attention, on me retrouvera: "l'aubergiste sait très bien que je suis venue aux "Trois Chênes".

Entrant dans le jeu, l'écrivain répondit froidement:

— Elle est au courant, mais elle ne dira rien, car c'est ma complice. Elle touche une livre par jolie fille qu'elle m'envoie. Et ne comptez pas que le Recteur me dénonce, il admettra fort bien que je collectionne les victimes comme lui les papillons. Donc, vous voyez bien que je ne puis laisser les gens, et surtout les reporters, circuler à leur gré dans mon château.

Elle lui sourit, mais lui dit avec un léger reproche:

— Vous plaisantez de ces choses, mais vous avez tort, qui sait si ce qu'on pense de vous ne se rapproche pas de ce conte affreux?

"En tous cas, on vous tient pour un avare, et il n'est jamais bon de donner cette impression. Moi, je souhaiterais que chacun pût vous connaître tel que vous êtes en réalité, qu'on vous vît sous votre meilleur aspect, celui que vous me montrez. J'affirme sincèrement que l'opinion du monde ne me semble pas la chose essentielle dans la vie, mais je suis convaincue qu'il faut éviter de donner aux gens une fausse impression de ce qu'on est.

Manners réfléchit, et Anne respecta son silence. Puis il haussa les épaules:

— On m'a reproché de ne pas cultiver davantage la popularité. Même dans ce village, à part le Recteur et sa femme, on ne me connaît guère. Jusqu'à maintenant, j'ai cru que j'avais une bonne raison de me cloîtrer. Mais, à présent, je me demande si je n'aurais dû agir autrement. C'est si nouveau, pour moi, de rencontrer quelqu'un qui s'intéresse sincèrement à moi, tous ceux qui m'ont approché depuis longtemps l'ont fait dans des intentions que je ne puis approuver, et je me suis écarté d'eux si je n'ai pu les écarter de moi.

— Habituellement, on récolte ce qu'on a semé. Vous fuyez les gens qui pourraient vous apporter de la sympathie, ne vous plaignez pas d'en manquer.

Il se fit un nouveau silence, puis Manners le rompit, d'une voix qui résonnait paisible et assurée: il avait examiné un problème, et il allait annoncer sa conclusion:

— Il est évident que vous vous êtes demandé — le contraire serait étonnant — pourquoi je me suis montré si méfiant et si grossier avec vous, quand je vous ai trouvée sur la bruyère, et vous vous êtes demandé aussi pourquoi je mène cette existence retirée, en me privant de tant de choses qui vous paraissent nécessaires: le téléphone, la radio, une voiture, des visites? Eh bien, je vais vous le dire, parce que je ne veux pas avoir de secrets pour vous.

Anne le regarda en silence, incapable de protester. De sa propre initiative, il allait lui confier ce qu'elle avait été chargée de découvrir. Dans le tourbillon de ses pensées, elle ne réussit pas à trouver les mots nécessaires. Une irrésistible envie lui vint de l'empêcher de livrer ainsi ce qu'il cachait à tous, en lui avouant qui elle était en réalité, et ce qu'elle s'était proposé de faire en pénétrant dans sa maison, mais ses lèvres ne parvinrent pas à s'ouvrir et il continua, souriant toujours avec confiance:

— Cela, donc, est naturel, mais maintenant il me semble nécessaire, devant l'intérêt que vous portez à ma pauvre vie et puisque vous m'offrez si gentiment votre amitié, de ne pas vous laisser vous méprendre gravement sur mon compte. Car, si je me préoccupe peu de ce qu'on pense de moi, en général, votre opinion m'importe, au contraire, énormément. Aussi vais-je tout vous expliquer, ma chérie, et vous me direz si vous me blâmez ou si vous m'approuvez.

"Je ne suis pas du tout un avare et ce n'est pas par goût que je me suis retiré de la vie sociale. En réalité, j'aime le monde, comme j'aime le luxe dans lequel j'ai vécu longtemps. Mais quand je me suis, sans que ce soit par ma faute, trouvé devant une situation financière très grave, j'ai accepté, pour en sortir honorablement, de renoncer à tout cela pour en finir plus rapidement. Continuer à fréquenter la société, c'était à la fois dépenser mon argent et perdre du temps pendant lequel je pouvais en gagner. Or, j'a-

(à suivre)

La Division Scolaire La Montagne

sollicite demandes d'hommes qualifiés pour la position de surintendant. Salaire à être négocié. Pour plus de renseignements, adressez-vous à

André R. Fouasse, sec.-trés.
Boite Postale 30
Notre-Dame-de-Lourdes, Man.
No de téléphone 72

ON DEMANDE

des professeurs pour enseigner au niveau secondaire dans la Division Scolaire La Montagne pendant l'année 1967-1968. Des positions sont disponibles dans les quatre instituts collégiaux.

Echelle de salaire en force le 1er septembre 1967

Classe	Min.	Max.	Rétribution
1	4000	5600	8 x 200
2	4500	6500	8 x 250
3	5200	7500	7 x 300 1 x 100
4	6200	9800	10 x 350 1 x 100
5	6600	10500	9 x 400 1 x 300
6	7200	11100	9 x 400 1 x 300
7	7700	11700	10 x 400

Allocation pour directeur: $200 par classe.
Allocation maritale: $300.

Allocation pour expérience: On reconnaîtra l'expérience acquise en enseignant sous permis (maximum 2 ans) aux enseignants qui ont enseigné avec le douzième grade complet ou une scolarité plus élevée.

Allocation pour cours professionnels et académiques: Un CINQUIEME de la différence entre le salaire minimum d'une classe à l'autre pour chaque cours.

Adressez-vous au bureau du secrétaire-trésorier,
André R. Fouasse,
C.P. 30,
Notre-Dame-de-Lourdes, Manitoba

Division Scolaire du Cheval-Blanc No 20

La Division scolaire du Cheval-Blanc no 20 à district unique sollicite des demandes de la part d'enseignants pour tous les niveaux et pour les écoles élémentaires d'une seule classe.

Elle requiert des enseignants bilingues (Français-Anglais) pour divers niveaux.

Voici une liste partielle des positions disponibles au niveau élémentaire:

St-Eustache (7 enseignants)
1 Principal
St-François-Xavier (6 enseignants)
1—Grades 3 et 4
Fannystelle (3 enseignants)
1—Grades 4 et 5
Elie (6 enseignants)
1—Grades 3 et 4
St-Laurent (10 enseignants)
Bernier (enseignants)
1—Grades 6 à 8
Simonet (4 enseignants)
1—Grades 1 et 2

Des positions sont aussi disponibles dans nos Instituts collégiaux à cours multiples:

Inst. St-Paul, Elie (12 enseignants)
1—Principal
1—Anglais 100, 200, 300
1—Chimie et Biologie
1—Loi commerciale, tenue de livres, etc.
St-Laurent (6 enseignants)
1—Anglais, 100, 200, 300.
1—Français, 100, 200, 300.
Autres enseignants

Echelle de salaires:

P1A1	P1A2	P1A3	P1A4	P2A4 P1A5	P2A6 P1A6
Classe 1	Class 2	Classe 3	Classe 4	Classe 5	Classe 6
4000	4400	5100	6100	6500	7200
5400	6400	7300	9700	10450	11400
2x200	2x200	3x300	9x400	9x400	10x400
4x250	5x300	3x350		1x300	1x200
	1x100	1x250			

Rétribution de salaire pour toutes les années de service.
Allocation de principal: $125 par classe.

Toutes les écoles de cette Division sont situées sur des routes toute saison, dans un rayon de 20 à 60 milles de Winnipeg.

Les demandes devront être accompagnées de tous les détails concernant qualifications, expérience et références.

S'adresser à: M. Oris-J. Aquin, sec.-trés., C.P. 36, Elie, Man.

Division Scolaire de Norwood no 8

ON DEMANDE

Institutrice bilingue pour Jardin d'Enfants

ECHELLE DES SALAIRES:

CLASSE 1
$4,000 - $5,400
2 augmentations à $200
solde à $225

CLASSE 3
$4,900 - $7,200
2 augmentations à $200
solde à $250

CLASSE 2
$4,000 - $6,400
2 augmentations à $200
solde à $250

CLASSE 4
$6,000 - $9,700
2 augmentations à $300
solde à $375

...mandes reçues par:

H. L. Softley, surintendant,
99, ave Birchdale,
St-Boniface 6
Téléphone: 453-2946

La division scolaire unitaire de la Rivière-Rouge No 17

sollicite des demandes pour les postes suivants:

Principal

Institut Collégial de St-Pierre — 8 classes; 10 professeurs
Institut Collégial de Ste-Agathe — 4 classes; 5 professeurs

Professeurs pour le cours "Occupational Entrance" à St-Jean-Baptiste et à St-Malo.

Maîtresse pour la maternelle à St-Jean-Baptiste.

Echelle de salaire au 1er septembre 1967:

	Cl. I	Cl. II	Cl. III	Cl. IV	Cl. V	Cl. VI
Minimum	4000	4500	5400	6400	6800	7200
Maximum	5500	6600	7800	9700	11000	11400
Augmentation	6x250	7x300	8x300	2x400 5x500	2x400 6x500 1x400	3x400 6x500

Expérience: Toutes les années d'enseignements seront reconnues y compris les années sous permis au Manitoba.

Allocation pour homme marié: $300.00 par année.

Autres bénéfices spéciaux.

Pour plus d'information et une formule de demande, vous adresser à

M. T. Tétreault
Secrétaire-trésorier
C.P. 219
St. Pierre, Man.
Tél. 433-7815

Chronique sportive

Les Maple Leafs ont remporté la coupe Stanley grâce à Terry

par Jacques LEMOYNE

Avant même que les séries finales pour la coupe Stanley ne se terminent, il y avait très peu de gens pour douter que le trophée Connie Smythe serait remis à Terry Sawchuck. N'avait-il pas à lui seul éliminé le meilleur club de la Nationale et, après un revers épouvantable, ne venait-il pas de battre les Canadiens à deux reprises? Pourtant c'est Dave Keon, un très bon joueur, qui s'est vu décerner le trophée Smythe. Mais cela ne devrait surprendre personne quand on songe que le club qui a terminé au troisième rang dans le classement est celui qui, officiellement, remporte le championnat du monde du hockey professionel! Ajoutons vivement que les Canadiens, pas plus que les Leafs, n'ont droit à ce titre qui revient en toute justice aux Black Hawks de Chicago, mais il faut se souvenir que Punch Imlach a déclaré avoir fait pratiquer ses joueurs pendant 70 joutes en préparation de cette série.

Les Leafs ont facilement dominé les Canadiens dans à peu près tous les domaines. Défensivement, les Canadiens n'ont pas été à la hauteur et même si les messieurs de la télévision ont tenté de nous "vendre" J.-C. Tremblay une fois de plus, il était bien évident que ce pauvre J.-C. était victime d'une propagande qu'il n'a certainement pas cherchée. Tremblay a été, comme les autres joueurs des Canadiens, lamentable à certains moment importants des joutes primordiales contre les Leafs. Ces derniers ont affiché une agressivité spectaculaire et vraiment digne d'un club qui joue "pour vrai". Défensivement les Leafs ont surclassé les Canadiens; il ne leur restait que quelques buts à marquer pour gagner, ce qu'ils ont fait avec élégance et brio. Les Leafs ont mieux joué que les Canadiens; ils ont remporté une victoire d'équipe et Terry Sawchuck, à mon humble avis, a été la vedette individuelle d'une équipe dont les chances ne paraissaient pas très grandes au début de la série, mais qui a su se rallier superbement par la suite. Saluons donc les Maple Leafs de Toronto, champions du monde du hockey professionnel.

Le rallye

Les conducteurs des automobiles qui participent au grand rallye du Centenaire viennent de constater que la courtoisie et le code de la route ne sont pas le fort des Canadiens. Quand on est habitué aux règlements très sévères qui gouvernent un rallye d'automobile, on s'étonne, j'imagine, de découvrir qu'il y a tant de gens qui manquent d'esprit sportif dès qu'ils sont au volant de leur automobile. Je ne suis pas un expert en rallye; comme vous je sais à peu près comment fonctionne le système des points, des routes à suivre, des points de contact, des vitesses à garder, etc.

Mais je sais qu'il faut être bon conducteur d'automobile pour maintenir les vitesses imposées, bon navigateur pour savoir où passer et quelles routes suivre. J'imagine donc qu'il faut connaître et obéir au code de la route, et c'est en cela que le rallye est très formateur. Chaque épreuve sportive, si elle est bien comprise, doit apporter quelque chose de constructif à celui qui la pratique. Il serait peut-être bon d'habituer les jeunes à cette pratique du rallye qui n'est pas une course en trombe sur les grandes routes de notre pays, mais une épreuve d'intelligence et d'habileté.

Il y a une grande différence entre la course de stock car et le rallye et, même dans les courses de stock, il y a quand même des règles à suivre et, sur les pistes bien organisées, on ne tolère pas les casse-cou, ni les écervelés. Il faudrait peut-être accentué encore les leçons qu'on donne aux jeunes qui apprennent à conduire, afin de leur faire bien comprendre que l'automobile est une arme dangereuse qui tue aussi certainement qu'une balle de fusil quand on en abuse ou qu'on n'obéit pas aux règlements prévus par des gens qui connaissent quelque chose dans la conduite de l'automobile.

Courses à harnais

La saison qui s'ouvrira à Wawanesa le 20 juin sera la plus longue dans l'histoire des pistes de courses du Manitoba, selon M. Carl Janaway, président du circuit manitobain.

Il y aura des meetings à Pilot Mound, Deloraine, Portage-la-Prairie, Carman, Carberry, Morris, Russell, Moosomin (Sask.), Brandon, Virden et finalement à Winnipeg. Le programme des courses à harnais à Assiniboia Downs durera du 19 août au 9 octobre.

Les promoteurs de la "Tête des Lacs" ayant manifesté un grand intérêt, il est fort possible que la saison s'étende à 80 jours d'ici peu d'années.

L'Association des gérants des Caisses populaires du Manitoba

Le 20 avril dernier, une vingtaine de responsables se rencontraient pour ce qui devait être la dernière soirée d'étude de la saison. Un autre sujet d'actualité était au programme, "L'Assurance des Caisses populaires". MM. Ray Pilon et Omer Moquin, représentants de la Co-operative Insurance Services, avaient bien voulu répondre aux questions de nos membres. Plusieurs Caisses n'étaient pas représentées à cette réunion, vu l'état extrêmement dangereux des chemins qui étaient recouverts de glace, tout particulièrement dans le sud-ouest de la province.

Nous sommes donc heureux, grâce à la coopération de la Caisse populaire de Lourdes et des représentants de C.I.S. Ltd., d'avoir pu organiser une répétition de cette importante soirée d'étude. Elle aura lieu à Notre-Dame-de-Lourdes le jeudi soir 18 mai prochain, à 8 h. Invitation est lancée à tous ceux qui auraient été empêchés d'assister à la réunion du 20 avril. Par gracieuseté du village de Lourdes, cette assemblée aura lieu dans la salle Municipale. Cette rencontre terminera le travail de votre exécutif pour l'année 1966-67.

Bien entendu, malgré les efforts de tous, rien de parfait n'a été accompli. Cependant, il est très encourageant de constater que l'assistance aux soirées d'études mensuelles à augmenter de 40 pour cent a comparé avec l'année précédente. Premiers responsables de la bonne marche des Caisses populaires, les gérants semblent ne pas vouloir risquer d'être dépassés par l'évolution économique et sociale, ou encore par les changements continuels dans les modes d'opérations.

3e assemblée annuelle

La troisième réunion annuelle de notre Association aura lieu cette année au Dakota Village Motor Hotel, 1105, chemin Ste-Marie, à St-Vital. Pour le banquet qui commencera à 6 h. 30 p.m., le jeudi 8 juin, nous vous promettons, comme par le passé, un conférencier de renom. Tous les gérants recevront des billets pour ce banquet vers le 15 mai. Cordiale bienvenue à tous.

Le secrétaire

LA DIVISION SCOLAIRE ST-BONIFACE NO 4

Sollicite des demandes de la part de Secrétaires scolaires pour septembre 1967 comme suit:

2 à l'école intermédiaire Béliveau (plein temps)
1 à l'école Howden (plein temps)
1 à l'institut collégial Windsor Park (plein temps)
1 à l'école Southdale (temps partiel)
1 à l'institut collégial Louis Riel (plein temps) (bilingue)

Les salaires s'échelonnent de $215 à $260
Heures de bureau: 8 h. 30 a.m. à midi et 1 h. 30 p.m. à 4 h.
5 jours par semaine

S'adresser par écrit à:

M. A. A. Fréchette,
Administrateur,
C. P. 99, St-Boniface, Man.

Déchirez la feuille de papier simple à ¼ de pouce du timbre et

Conservez les timbres usagés et aidez aux missions

postez à:
Bureau des timbres pour missions,
Boite R-,
Chambre 304 - 272, rue Main,
Winnipeg, Man.

Le District Scolaire de St-Georges

No 2403

sollicite des demandes de la part d'instituteurs (trices) pour l'année 1967-68

Echelle de salaire en vigueur le 1er septembre 1967:

CLASSE 1
$4,000 - $5,400
Augmentation:
7 x $200

CLASSE 3
$5,000 - $7,200
Augmentation:
2 x $200
6 x $300

CLASSE 2
$4,000 - $6,300
Augmentation:
2 x $200
5 x $300

CLASSE 4
$5,500 - $8,000
Augmentation:
2 x $200
7 x $300

Expérience pour toutes les années d'enseignement reconnue
Ecole moderne. Service d'autobus quotidien.

Pour plus de renseignements, s'adresser à:

M. Jean Dupont, secrétaire-trésorier,
St-Georges, Manitoba,
ou signaler 367-2927.

La Commission Scolaire de Gravelbourg

désire les instituteurs (trices) suivants:

1 pour division 1, niveau 2
1 pour division 2, niveau 1
2 pour division 3, niveau 1
1 pour économie domestique, division 3 et 4.

Salaire selon échelle — 3,500 - 10,000

S'adresser à A.-H. Lepage, séc.-trés., Gravelbourg, Sask.
Téléphone: 648-2301 ou 648-2427 (résidence)

DÉPOSITAIRES

"La Liberté et le Patriote" est en vente à St-Boniface aux endroits suivants:

Epicerie Carrière
248, avenue de la Cathédrale

Gabe's Variety Store
406, rue Taché

La Cantine
Hôpital général St-Boniface

Librairie Lumen
133, avenue Provencher

McCullough Drug
angle Marion et Taché

Park Florists
412, rue Taché

Pharmacie Paquin
157, avenue Provencher

Provencher Sundries
182, avenue Provencher

Pharmacie Archibald
665, rue Archibald

Metro Drugs
Marion et Broemar

PRIX: 10c le numéro.

Petites Annonces

Tarif, 5 sous par mot Minimum, $1.00 — Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot Minimum, $0.50 — Pas de changement de texte. Ajouter 25c si l'annonce doit être placée dans un cadre.

Vol. 55—No 6

A LOUER — Boul. Provencher. Appartement: 2 chambres à coucher. 3 étage. Près autobus et école. Entièrement privé. Libre: 1er mai. Signaler: 233-1323. 3-458-T.F.

A LOUER — Magasin avec logement, dans quartier résidentiel. Disponible: 1er mai. Signaler: CHapel 7-8279. 4-472-T.F.

A LOUER — 450, rue Louis Riel. Grande chambre meublée au sous-sol. Pour une personne. Entrée et salle de bain privées. Libre: 15 mai. Appeler après 6 h., CEdar 3-1983. 5-500-7C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 2 pièces meublé. Poêle et réfrigérateur. Possession immédiate. Près autobus. Signaler: 233-4744. 5-498-6C.

A LOUER — Norwood. Chambre meublée pour jeune homme. Libre: 1er juin. Signaler: GLobe 2-4825. 5-493-6C.

A LOUER — Duplex moderne à logis contigu. 3 chambres à coucher et salle de bain au 1er. Soubassement complet. Complètement privé. Bail annuel. Près autobus et centre d'achats. $130 par mois. S'adresser à 206, Berkshire Bay, St-Boniface. Téléphone: 247-9172. 5-484-T.F.

A LOUER — Rue St-Jean-Baptiste. Grande chambre meublée avec cuisinette: poêle et réfrigérateur, lingerie fournie. Dans maison tranquille. Pour 2 étudiants ou jeunes travailleurs. Libre. Signaler: 233-2027. 5-505-6C.

A LOUER — St-Boniface, 193, rue Notre-Dame Ste-1. Chambre avec facilités de cuisine, meublée ou non. 6-509-7C.

ON DEMANDE A LOUER à St-Boniface. Duplex ou logis d'au moins 2 chambres à coucher. En bon état. Mi-juin ou 1er juillet. 452-8643. 6-524-8C.

A LOUER — Rue Kitson. Chambre meublée. Facilités de cuisine si désirées. $30. Signaler: 247-9139. 6-516-6C.

A LOUER — Norwood. 2 pièces meublées. Poêle et réfrigérateur. Pour 1 ou 2 jeunes filles. Libre: 233-1717. 66-517-7C.

A LOUER — Rue Kitson. Logis: 3 pièces. Poêle et réfrigérateur. 3e étage. Libre: 1er juin. Signaler: CHapel 7-3705. 6-518-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Logis meublé: 3 pièces. Tapis mur à mur: chambre et salon. Lessiveuse et sécheuse. Salle de bain et entrée privées. Signaler: CHapel 7-3648. 6-523-6C.

A VENDRE $2,000 ou A LOUER $35 par semaine. Chalet: 4 pièces, à la Plage Albert. 3 coins de très belle plage. Fini, complètement meublé: 3 chambres à coucher. Retenez maintenant. Signaler: 222-8634. 6-521-8C.

ON DEMANDE A LOUER
A St-Boniface — Maison ou duplex: 2 ou 3 chambres à coucher. En bon état. Pour jeune couple. Pour 1er juin. Appeler: 452-0276 après 6 h. 4-468-7C.

PENSION ET SOINS SPECIAUX pour dame âgée ou invalide. Dans foyer catholique et de langue française dans un des beaux quartiers de St-Boniface. Faites vos réservations maintenant. Pour plus de renseignements, signaler: 453-8776. 33-411-T.F.

A LOUER — Rue Taché. Logis: 5 pièces. $95. Libre: 1er juin. Signaler: CHapel 7-6688. 6-511-T.F.

CHAMBRE ET PENSION — Grande chambre propre pour 1 ou 2 jeunes personnes ou vieillards. Signaler: CHapel 7-5404. 6-522-8C.

JEUNE FILLE TIMIDE désire correspondre avec jeune homme de 21-29 ans. Ecrire à Boite 510, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 6-510-7P.

EN VUE DU MARIAGE célibataire 50-55 ans désire rencontrer demoiselle ou dame sans enfants. Bonne santé, assez grande et jolie, propre, aimable, douce et bonne, adroite, bonne cuisinière et ménagère économe, aimant bonne lecture et musique, non la bière, boisson, cigarettes. Toutes réponses confidentielles. Ecrire à Boite 520, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 6-520-T.F.

ON DEMANDE — Gardienne d'enfants. Devrait faire légers travaux ménagers. 2 enfants. Parents travaillant. Chambre privée. Devra loger. Mme Skybx, 192, avenue Oustic est, Winnipeg 8. Téléphone: ALpine 3-5942. 6-515-6C.

A VENDRE — St-Norbert. 3 lots bien situés. Signaler: 452-0327. 5-499-8C.

A VENDRE — Norwood. Maison: 3 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Grand soubassement. Beau lot. Près église, école et autobus. Signaler entre 5 h. et 10 h. du soir: 256-1719. 5-494-T.F.

A VENDRE — Sans agent. St-Boniface, près hôpital. Maison à revenu mensuel de $125. Prix total: $8,000. Pour informations, appeler 247-6384. 5-488-T.F.

A VENDRE — St-Vital. Maison: stuc. 2 chambres à coucher. Soubassement complet. Près écoles privée et publique. Signaler: CEdar 3-2253. 5-485-7C.

A VENDRE
Maison de campagne, située sur lac St-Malo. Lot: 150' x 200'. Maison: 24' x 38', construite il y a 2 ans. Soubassement à grandeur, 2 chambres à coucher. Grande cuisine avec armoires, salle de bain moderne, eau chaude et froide, vivoir avec grande fenêtre. Système automatique de chauffage: air chaud, huile. Près grande route hiver et été. Au bas prix de $8,500. S'adresser à Ovila Gosselin, C.P. 46, St-Malo, téléphone 347-5219. 5-483-6C.

A VENDRE — Section de terrain dans la municipalité d'Ocher River, environ à 5 milles de Ste-Rose. Culture mixte. 375 acres cultivées, bons bâtiments. Terrain paysagé. Près bons chemins. Ferme en très bonne condition. S'adresser à Laurent Maguet, Ste-Rose-du-Lac, Man. Téléphone: 311-R2. 4-467-6C.

A VENDRE — St-Boniface, près église et école Sts-Martyrs et autobus. Bungalow style "ranch": 4 grandes pièces avec beaucoup de commodités supplémentaires. Garage assorti. Lot clôturé, patio. 7 ans. Appeler propriétaire le soir à 256-8631. 2-435-T.F

A VENDRE — Lorette. Grand lot: 100' x 396'. Près du village. Signaler: 233-3172. 1-421-T.F.

A VENDRE — St-Boniface centre. Maison: 5 pièces, toute neuve. 3 chambres à coucher. Tapis mur à mur. Armoires finies acajou. Tuyauterie pour salle de bain au soubassement. $15,500. Signaler: 253-0264. 49-384-T.F.

A VENDRE — Dans centre canadien-français. Garage avec agence d'automobiles. Bon chiffre d'affaires. Pour plus de renseignements, s'adresser à Boite 333, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. 45-333-8-E.O.W.

A VENDRE
315 acres — 265 cultivées à 2½ du village. Route toute saison. Bons bâtiments, 7 graineries, eau en quantité. Rosaire Prescott, St-Lazare, Man. 5-495-6P.

A VENDRE
St-Vital, chemin St-Michel. Bungalow: 4 chambres à coucher. 6 ans. Près écoles catholiques. $14,-200. Signaler: 256-0332. 6-506-9C.

A VENDRE
Norwood — Place Raymond. Près Holy Cross et Précieux-Sang. Maison moderne: 7 pièces, grande cuisine, nombreuses armoires, 4 chambres à coucher, 2 salles de bain et toilette. Chauffage: eau chaude, gaz. Garage. Pas d'agents. Appeler propriétaire à CHapel 7-2304. 5-491-T.F.

A VENDRE — Pontiac '50, $75. Tracteur de jardin avec équipement complet: scie à chaîne pour arbres. Bon marché. Bicyclette CCM pour fille, $15. Outillage de jardin: remorque à deux roues. Le tout en bon état. S'adresser à 190, rue Bertrand, ou signaler: 233-7046. 6-507-6C.

A VENDRE — Aubigny, Man. Grand lot: 115' x 400', avec bâtisses. Prix: $950. S'adresser à Mme Laurent Hébert, St-Adolphe, Man. 6-512-7P.

A VENDRE — St-Vital, 18, rue Hindley. Partons de la ville. Bungalow: 2 chambres à coucher. Soubassement complet équipé de chauffage et séchoir au gaz, laveuse automatique. Idéal pour jeune couple. Près église, école, centre d'achats et autobus. Appeler après 6 h. à 253-4371. 6-514-8C.

A VENDRE — Automobile "Ford 1964". Transmission automatique. V8. $1,200. Signaler: CHapel 7-5404. 6-526-8C.

ON DEMANDE
Commis-sténo pour petit bureau d'une maison de commerce à St-Boniface. Bonnes dactylographie et sténographie essentielles. Expérience dans la tenue des livres préférée. Semaine de 5 jours. Appeler Empire Soap: 942-5123 pour rendez-vous. 5-487-6C.

ON DEMANDE
Surintendant pour diriger les travaux de construction sur chantier hors de la ville. Position avantageuse. Salaire négocié. Programme intensif d'entraînement des jeunes à l'école technique du Manitoba. Pour plus d'information, s'adresser à Boite 490, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 5-490-6C.

ON DEMANDE
Pour l'école St-Joseph the Worker de Transcona une institutrice pour les grades élémentaires. S'adresser en donnant qualifications à Mme H. Jetté, 423, rue Victoria ouest, Transcona, Man. 6-508-7C.

ON DEMANDE
Instituteur (trice) pour l'école St-Maurice de Fort Garry. Les demandes peuvent être adressées au Secrétaire de la Commission scolaire, 1026, avenue Manahan, Winnipeg 19, Man. 5-497-7C.

ON DEMANDE
Instituteur (trice) qualifié, pour écoles élémentaire et secondaire (Math. et Histoire), de Willow-Bunch, no 4910, Sask. Salaire selon l'échelle. Pour renseignement, écrire à J. Philippon, Willow-Bunch, Sask. 2-445-6P.

ON DEMANDE
3 Instituteurs (trices) qualifiés pour l'école élémentaire Consolidée Dandurand no 2064 de Haywood. Salaire selon l'échelle. Pour plus de renseignements, s'adresser à M. Jean Dheilly, Haywood, Man. 4-476-7C.

ON DEMANDE
Instituteur (trice) qualifié, bilingue, pour école consolidée de Dunrea, no 147, pour enseigner les grades 5 et 6. Année commençant le 1er septembre 1967. Salaire selon l'échelle. Pour renseignements, écrire à Mme C. Rondeau, Dunrea, Man. 1-417-T.F.

VETERANS REALTY
594, rue St-Jean-Baptiste
A VENDRE
St-Norbert — Rue de l'Eglise. Maison: 6 pièces, 4 chambres à coucher. Plomberie double. Tapis mur à mur. Chauffage: gaz. Allée en béton. Garage. Lot: 50'. Louée à $75 par mois. Prix: $8,500.
Norwood — Près Précieux-Sang. Duplex: 9 pièces récemment renové. 5 pièces pour propriétaire. Entrée privée. Plomberie double. Poêle et réfrigérateur. Aubaine pour quelqu'un désirant revenu pour retraite. Titre clair. Possession: 1er juillet.
St-Georges — Fashion Shop, magasin de confection. Maison attenante. Vendrait avec stock. Gros chiffre d'affaires, cause de vente santé. Etabli depuis 20 ans.
Pour information, appeler N. BERNIER, 233-2027
3-459-6C.

A VENDRE
NORWOOD
Rue LaRivière. Près rue Des Meurons. Bungalow moderne: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Garage. Grand lot. Prix: $8,800. Termes faciles.
RUE BERTRAND
Duplex: 4 et 4 avec salles de bain individuelles. Près hôpital. $1,-500 comptant. Balance facile.
ISLE-DE-CHENES
Ferme: 400 acres toutes en culture. Maison moderne: 9 pièces. Etable: 116' x 32'. Eau courante. Prix réduit. Raison de vente: santé.
ST-VITAL
Boul. Sunset. Maison: 1½ étage, 2 plomberies. Tuiles sur plancher du soubassement. Garage attenant. Grand lot, piscine pour enfants. Prix bien raisonnable.
ISLE-DE-CHENES
Grand lot de coin pour construire maison. Près église. Prix raisonnable.
ST-BONIFACE
Rue Langevin. Maison: 3 chambres à coucher. Stuc. Garage. Prix réduit à $9,500, avec $3,500 comptant.
Appelez
J.-R. POIRIER REALTY
Suite 11, 561, avenue Warsaw, Winnipeg 9
Téléphone: GR 5-1876
1-429-T.F

L'HOPITAL DE SALABERRY ST-PIERRE, MAN.
requiert les services de 2 infirmières diplômées. Entreront en fonction: 1er juin. Communiquez avec la Surintendante, Hôpital De Salaberry, St-Pierre, Man. Téléphone: 433-7623 pour information. 6-519-8C.

Vendeur demandé
Vendeur bilingue avec auto, expérience, bonnes références, actif pour représenter à temps partiel ou à plein temps, maison progressive de Montréal dans la vente de calendriers, articles et cadeaux publicitaires. Références exigées. généreuse commission à l'homme voulu, territoires ouverts. Ecrire détails complets au journal "La Liberté et le Patriote", Boite 451, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man.

A VENDRE
St-Norbert — Maison: 6 pièces. 3 chambres à coucher, plus grande salle de récréation et chambre à coucher bien finies au soubassement. Chauffage: gaz. 3 ans. Grand lot. Près église et écoles. Bons termes. Appeler Thérèse Joyal ou M. Al Hendrickson: 783-0795 le soir.
St-Boniface — Rue Côté. Duplex: 5 et 5. Nouvellement décoré. Bons termes. Appeler Thérèse Joyal: 253-1251 le soir.
TALBOT REALTY
874, rue Main, Winnipeg
Téléphone: JU 9-5351
6-525-6C.

MARION REALTY LTD
No 4, 113, rue Marion
St-Boniface
A VENDRE
St-Boniface — Rue Masson. Maison élégante avec revenu mensuel de $75. Soubassement complet. Près de toutes commodités. Seulement $18,-900.
St-Norbert — 839, rue du Couvent. Duplex sur grand lot paysagé: 100' x 120'. Chauffage: huile. Garage. $11,900.
St-Boniface — 212, rue La Vérendrye. Triplex récemment rénové. Excellent état. Tous les logis complètement privés. Revenu mensuel: $225. Seulement $19,600 avec comptant requis raisonnable.
Si ces maisons ne vous conviennent pas, nous en avons d'autres.
Téléphones:
Bureau 247-4879
R. LeBlanc 774-8179
L. Engel 256-6351
4-465-6C.

Le M.T.C. à l'Expo

Au "Shaw Festival" présenté chaque année à Niagara-sur-le-Lac, M. Edward Gilbert, directeur artistique du Manitoba Theatre Centre, dirigera deux pièces: "Arms and the Man" et "Major Barbara". Cette dernière pièce sera présentée conjointement par le M.T.C. et le "Shaw Festival" à l'Expo, du 16 au 23 septembre, et à Winnipeg, pour l'ouverture de la saison théâtrale, du 5 au 22 octobre.

M. Gilbert quittera Winnipeg fin mai pour aller commencer les répétitions à Niagara.

ALEXANDER AGENCIES LTD.
556, chemin Pembina
Winnipeg 9
A VENDRE
St-Norbert — Maison: 3 ans. 3 chambres à coucher. Près écoles. Seulement $1,950 comptant à première hypothèque.
Norwood — Enfield Crescent. Duplex 3 et 3. $9,900.
St-Norbert — Maison: 2 étages. 4 ans. 4 chambres à coucher, salle de récréation.
Parc Windsor — Bungalow: 3 chambres à coucher. 6 ans. Près école Béliveau.
Chemin Ste-Anne — 7 acres de terrain entre chemin Ste-Anne et rivière Seine. Maison moderne et ancienne maison sur même lot. Eau et fosse sceptique. Garage et autres bâtisses. Plein prix: $21,500.
Avons besoin de maisons à St-Boniface centre, Parc Windsor, Norwood et St-Vital.
Appeler PIERRE PINEAU
284-5390 ou 453-1977
5-501-6C.

ARMAND AYOTTE REALTY ET ASSURANCE GENERALE LTEE
191, boulevard Dollard
St-Boniface
A VENDRE
St-Boniface — Bertrand. $8,000. Maison: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Soubassement. $1,000 comptant. Balance portée par propriétaire.
St-Boniface — Valade. Maison de rapport. Revenu mensuel: $290. Taxe: $277. Montant substantiel comptant. Balance à termes.
St-Boniface centre — $12,500. Duplex. Logis: 4 et 3 pièces. Entrées et salles de bain privées. Bon revenu. $3,000 comptant. Balance, termes.
St-Boniface — Langevin. Près CKSB. Maison moderne pour famille. 4 chambres à coucher, 3 plomberies. Chauffage: eau chaude, gaz. Montant substantiel comptant. Balance avec intérêt à 6¼%.
Norwood — Monck. Duplex: 5 et 4. Chauffage: gaz. Lot: 50'. Comptant requis: $3,000. Balance portée par propriétaire.
St-Boniface — Desautels. $18,000. Immeuble-appartements: 4 logis séparés. Chauffage: gaz, eau chaude. Revenu mensuel: $260. $5,000 comptant. Balance portée par propriétaire.
APPELER
A. Ayotte: CE 3-5845
5-503-6C.

A VENDRE
ST-BONIFACE
Ritchot — Maison: 6 pièces, chambre supplémentaire au soubassement. Chauffage: gaz. Près de tout. Parfaite condition. Possession après 15 mai. Prix réduit. Considérerait offre. Termes.
De la Morénie — Maison: famille ou revenu. 11 pièces, 2 salles de bain. Chauffage: gaz. Près de tout. Parfaite condition. Garage double. Prix: $16,800. Considérerait offre. Propriétaire portera hypothèque.
Notre-Dame — Maison: 6 pièces, 2 salles de bain. Soubassement. Garage. Près Taché. Services de commodités payés. Taxe: $125. Prix réduit: $9,000. Termes faciles.
Hamel — Maison: 6 pièces, 2 salles de bain. Près de tout. Bonne condition. Taxe: $150. Prix réduit.
ST-VITAL
Chemin St-Michel — Bungalow: 5 grandes pièces. 10 ans. Stuc. Garage. Lot: 53' x 184'. Chauffage: gaz. $115. Prix: $11,000.
STE-ANNE-DES-CHENES
5 acres avec maison: 4 pièces, près rivière. 75' de front sur rue Principale. Beau site. Gaz, système d'eau sur rue. Ecole: grades 1-12. Prix: $6,500.
4¼ acres. Près école. Système d'eau et gaz sur rue. Prix: $5,200.
Près du village. 2 acres avec maison: 8 pièces. Eau courante près rivière. Bon chemin. Courrier livré. $8,400.
RICHER
Ferme laitière avec contrat de lait de 10,000 livres. 160 acres en foin. 320 acres à louer à $32 par année pour pâturage. Tout clôturé. 31 jeunes vaches à lait. 11 taures. Machines et bâtiments en très bon état. Revenu annuel: $12,000. Taxe: $126. Bon chemin. Livraison du courrier.
Avons besoin de bungalows: 2 et 3 chambres à coucher, à St-Boniface, Parc Windsor, Norwood et St-Vital.
Appeler
E. COLLETTE REALTY
85, rue Hill, Norwood
Téléphone: 233-2683
6-504-6C.

PAUL'S REALTY LIMITED
120, boulevard Provencher angle Taché et Provencher
St-Boniface
SI VOUS DESIREZ UN SERVICE PROMPT ET COURTOIS POUR LA VENTE DE MAISONS, TERRAINS, ETC., OU POUR PLACER DES HYPOTHEQUES, VEUILLEZ, S'IL VOUS PLAIT, VOUS CONFIER A NOTRE PERSONNEL EXPERIMENTE.
A VENDRE
NORWOOD
Immeuble-appartements: 8 logis. Doit être vendu, cause: transfer. Très bien situé. Toujours bien loué.
ST-BONIFACE
Grande maison: 6 pièces, 4 chambres à coucher. 2 salles de bain. Garage. Plein prix: $10,700.
ST-BONIFACE
Bungalow: 4 pièces, 2 chambres à coucher, plus 2 chambres au soubassement. Garage. Beau lot. Prix. $10,-500.
AVENUE FERNDALE
Tout près Précieux-Sang. Bungalow très moderne, très spacieux. Grand salon, tapis mur à mur; grande salle à manger, etc. Aussi belle salle de récréation et chambre supplémentaire au soubassement. Garage. Prix très raisonnable.
ST-VITAL
Près St-Eugène. Grande maison. Idéale pour famille. 4 chambres à coucher, plus grande salle de récréation. Très propre et en parfaite condition, attrayant.
RUE HAMEL
Très central. Nouveau duplex à mur mitoyen: 5 et 5. Chaque logis: 3 chambres à coucher. Logis très moderne. Nombreuses commodités supplémentaires. Prix très avantageux.
Pour plus d'informations, signaler, s.v.p.,
Bureau: 247-9267
Paul GAGNON: 247-7603
ou
John A. RIVARD: 247-4927
5-502-6C.

Winnipeg

Remerciements

Les Dames Auxiliaires des Vétérans Français remercient toutes les personnes qui ont contribué gracieusement et généreusement au succès de leur Luncheon et Thé Printanier du 4 mai, soit par leurs dons ou leur présence.

La chronique de Winnipeg paraît en page 6.

Pour blesser un homme le plus douloureusement, visez son orgueil; s'il s'agit d'une femme, frappez au coeur.
Lewis Wallace

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the estate of JOSEPH ARTHUR BOUCHARD late of the city of St. Boniface, in Manitoba, Clothes Designer.

ALL CLAIMS against the above estate, duly verified by Statutory Declaration, must be filed with the undersigned at Room 304, 213 Notre Dame Avenue, Winnipeg 2, Manitoba, on or before the 9th day of June, 1967.

DATED at the city of Winnipeg in Manitoba, this 5th day of May, 1967.

GRAFTON, DOWHAN, MULDOON & LAFRENIERE, solicitors for the executrix.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the Estate of EUGENE CHANEL, late of the Village of Notre Dame de Lourdes, in Manitoba, Retired Farmer, deceased.

All claims against the above estate, duly verified by Statutory Declaration, must be filed with the undersigned at 700 Great Western Building, 356 Main Street, Winnipeg 1, Manitoba, on or before the 8th day of June, A.D. 1967.

DATED at the City of Winnipeg, in Manitoba, this 2nd day of May, A.D. 1967.

MARCOUX, DUREAULT, RETOURNAY & TEFFAINE, Solicitors for the Executors.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the estate of MARIE ROBIDOUX late of the Postal District of Otterburne, in the Province of Manitoba, Widow of Edouard Robidoux, late of the same place, Farmer, deceased.

ALL CLAIMS against the above estate, duly verified by Statutory Declaration, must be filed with the undersigned, at room 304, 213 Notre Dame Avenue, Winnipeg 2, Manitoba, on or before the 9th of June, 1967.

DATED at the city of Winnipeg, in Manitoba, this 3rd day of May, 1967.

GRAFTON, DOWHAN, MULDOON & LAFRENIERE, solicitors for the administrator.

LE GOUVERNEMENT DU CANADA

requiert des enseignants pour des positions dans les Ecoles Indiennes du Manitoba pour le 1er septembre 1967. Rétribution de salaires pour toutes les années de service. Salaires s'échelonnant de $4,300 (excepté dans certaines localités du sud) jusqu'à $10,089. Cette échelle entrera sous contrat collectif en juillet 1967 avec revision possible en vigueur le 1er septembre 1967.

Des allocations spéciales sont faites pour les postes du nord à partir de $20.00 jusqu'à $200.00 par mois. Le logement, l'ameublement, le combustible et l'électricité sont fournis à prix raisonnables. Les dépenses de voyage sont payées pour de nombreux endroits. Un plan de pension et un d'assurance-groupe sont disponibles. Pour plus d'information et formules de demande, s'adresser au Surintendant des Ecoles Indiennes, 267, rue Edmonton, Winnipeg 1, ou appeler 946-8297.

J. Slobodzian,
Regional School Superintendent.
R. W. Carter
No 501/408

VOIR AUTRES DEMANDES D'INSTITUTEURS ET D'INSTITUTRICES EN PAGE 11

Le District Scolaire Consolidé de Notre-Dame-de-Lourdes No 2390

On demande immédiatement des maîtres et maîtresses pour enseigner les grades 1 à 8 de l'école élémentaire, commençant en septembre prochain.

Echelle de salaires:

Classe 1.....	$3800 - $5200	Classe 3	$4800 - $7300
Classe 2	$4300 - $6300	Classe 4	$5800 - $9500

Expérience: $200 par année jusqu'au maximum de la classe.
Allocation pour homme marié: $300 par année.

Envoyer demandes immédiatement à
Pierre Marcon, secrétaire,
Case Postale 213,
Notre-Dame-de-Lourdes, Manitoba.

La Commission Scolaire de St-Boniface invite des demandes d'emploi comme concierge

S'adresser par écrit au Surintendant de l'Entretien, C.P. 99, St-Boniface, en spécifiant âge, expérience et qualifications.

QUINCAILLERIE A WINNIPEG. Bon chiffre d'affaires. $20,000 requis pour lancer l'affaire. Concession et entraînement offerts au candidat choisi. **Pour plus de détails, contactez J. McFerran, Marshall Wells Limited, 1395, ave Ellice, Winnipeg, Man.**

A LOUER

Magasin général dans bonne région agricole. Excellente occasion. Sollicitons offre de personne sérieuse ayant références et expérience.

S'adresser le dimanche ou le lundi à Eugène Mulaire, Somerset (Tél. No 116)

A VENDRE

par soumission. La salle paroissiale de St-Adolphe. Dimensions 30' x 60'. Installée sur pilliers, facile à déménager.

Soumissions acceptées jusqu'au 10 juin

Prière de vous adresser à l'abbé J. Choiselat, curé, Boite no 10, St-Adolphe.

La Division Scolaire Rivière-Seine No 14

division à unique district, invite des demandes de professeurs qualifiés pour tous les sujets des grades IX à XII aux Instituts Collégiaux de St-Adolphe, Lorette, Ste-Anne et La Broquerie, et des grades I à VIII à La Salle, Lorette, Ste-Anne, Richer, La Broquerie, St-Labre et Woodridge.

Echelle des salaires:

Classe 1	Classe 2	Classe 3	Classe 4	Classe 5	Classe 6	Classe 7
4100	4500	5300	6300	6700	7100	7800
5500	6600	7700	9800	10800	11000	12500
Aug. de 200 jusqu'au max.	Aug de 3 x 200 4 x 300 jusqu'au max.	Aug. de 300 jusqu'au max.	Augmentation de 400 jusqu'au maximum			

Rétribution de salaires pour toutes les années de service. Allocation pour cours professionnels et académiques. Congé de commisération et autres bénéfices supplémentaires. Pour plus d'information, s'adresser au soussigné.

Téléphone: 422-5369

S. Bisson,
Secrétaire-trésorier,
Boîte 160,
Ste-Anne, Man.